

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IMPLICATION SOCIALE ET POLITIQUE DE JACQUES COUTURE  
À MONTRÉAL DE 1963 À 1976

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
MARTIN CROTEAU

DÉCEMBRE 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser de vifs remerciements à mon directeur de recherche, M. Paul-André Linteau, qui a toujours été très présent et m'a prodigué d'excellents conseils.

Un merci spécial à madame Louise Gagné, la grande amie de Jacques Couture. Ses archives ont été essentielles à cette recherche et ses récits m'ont permis d'entrer dans l'univers de Jacques Couture.

Merci aussi au père jésuite Marc Brousseau, responsable des archives à la Maison Bellarmin, pour les copies du fonds d'archives Jacques Couture et les précisions éclairantes sur certains aspects du fonctionnement de la Compagnie. Je remercie également le père Louis-Joseph Goulet de m'avoir procuré les documents concernant la vie de missionnaire de Jacques Couture.

Je tiens à souligner l'immense générosité des bénévoles de la Société Historique de Saint-Henri. Merci beaucoup à tous.

Mille mercis à Emilie pour son support constant. Merci de m'inspirer et d'éclairer ma vie. Une pensée pour notre belle Lili-Alizé...

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	v
RÉSUMÉ .....	vi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET PROBLÉMATIQUE .....	4
1.1 Bilan historiographique .....	4
1.2 Phénomènes importants .....	14
1.2.1 Saint-Henri .....	14
1.2.2 Animation sociale et comité de citoyens .....	17
1.3 Problématique .....	25
CHAPITRE II	
JACQUES COUTURE, PRÊTRE-OUVRIER ET ANIMATEUR SOCIAL .....	29
2.1 Origine et formation .....	29
2.2 Devenir Jésuite .....	32
2.3 L'établissement de Jacques Couture dans Saint-Henri .....	34
2.4 Champs et moyens d'intervention .....	41
2.5 Stage en France .....	52
2.6 Jacques Couture prêtre .....	55
2.7 Jacques Couture travailleur .....	59
2.8 Jacques Couture animateur social .....	62
2.9 Conclusion .....	72

CHAPITRE III	
JACQUES COUTURE, CHRONIQUEUR .....	74
3.1 Les chroniques de Jacques Couture .....	74
3.2 Chroniques politiques .....	76
3.3 Chroniques religieuses .....	93
3.4 Chroniques militantes .....	97
3.5 Chroniques sociales .....	111
3.6 Conclusion .....	120
CHAPITRE IV	
JACQUES COUTURE ET L'ACTION POLITIQUE .....	121
4.1 Campagne électorale de 1974 .....	121
4.1.1 Le RCM et son programme .....	121
4.1.2 La campagne de Jacques Couture .....	124
4.1.3 Les résultats, le bilan et les suites .....	137
4.2 La fin d'une époque .....	144
4.2.1 Périple européen .....	144
4.2.2 Retour à Montréal .....	150
4.2.3 La suite de sa vie .....	158
4.3 Conclusion .....	160
CONCLUSION .....	161
BIBLIOGRAPHIE .....	167

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AJCF	Archives des Jésuites du Canada français
ALG	Archives de Louise Gagné
CAP	Comité d'action politique
CCF	Fédération du commonwealth coopératif
CLSC	Centre local de services communautaires
CRI	Club de Rencontre et d'Information de Saint-Henri
CSD	Centrale des syndicats démocratiques
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSSMM	Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain
FJC	Fonds Jacques Couture
FLQ	Front de libération du Québec
FRAP	Front d'action politique
GAM	Groupe d'action municipale
GFO	Groupement Familial Ouvrier
GRIP	Groupe de Réflexion et d'Information Politique
NPD	Nouvelle partie démocratique
PIL	Projets d'initiatives locales
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
RCM	Rassemblement des citoyens de Montréal

## RÉSUMÉ

Dans les années 1960 et 1970, les quartiers populaires et ouvriers montréalais voient naître une multitude de comités de citoyens, mis sur pied par les premiers animateurs sociaux, qui se politisent ensuite fortement. Par ailleurs, au début des années soixante les premiers prêtres-ouvriers s'installent parmi la population laborieuse montréalaise. Un jésuite, Jacques Couture (1929-1995), prêtre-ouvrier et animateur social, émerge au cours de cette période, puis lutte contre le maire Drapeau aux élections de 1974. Le présent mémoire brosse un portrait de sa carrière en mettant l'accent sur la période qui débute en 1963 et se termine en 1976. L'objectif est d'éclairer cette période de l'histoire de Montréal et du Québec à l'aide de l'expérience personnelle de Couture.

Cette recherche permet de voir en détail le cheminement de Couture depuis sa naissance dans une famille bourgeoise de Québec, en passant par sa formation jésuite, jusqu'à son installation dans le quartier Saint-Henri à Montréal. Elle permet aussi d'observer l'activité incessante de ce prêtre-ouvrier et notamment son rôle dans la mise sur pied de nombreux comités de citoyens.

La présentation de la pensée de Jacques Couture constitue l'aspect central de cette étude. En effet, il oeuvre pour améliorer la situation des démunis. Dans les chroniques qu'il signe dans *La Voix Populaire* et dans *La Semaine*, il analyse les phénomènes de société. Ainsi, il souhaite politiser le monde ouvrier pour amener des changements sociétaux majeurs. Il croit que les travailleurs peuvent infiltrer les partis politiques pour leur faire adopter des programmes qui correspondent à leurs besoins. Ensuite, ils doivent élire les candidats qui défendent les bons programmes et demeurer vigilants entre les élections pour s'assurer de l'application des programmes en faveur des travailleurs. Couture croit que l'indépendance peut être un outil efficace de changement social, en plus d'assurer la première place au français au Québec. Le dernier élément important de la pensée de Jacques Couture concerne sa défense du message contenu dans l'évangile, qu'il juge révolutionnaire.

Finalement, ce mémoire présente le plaidoyer de Jacques Couture en faveur des conseils de quartier et sa défense des « petites patries ». Couture utilise sa tribune de candidat du RCM à la mairie de Montréal pour mousser ce modèle de décentralisation des pouvoirs municipaux vers les quartiers qui constituent le lieu premier d'identification, de politisation et de socialisation des citoyens.

Mots clés : JACQUES COUTURE – MONTRÉAL – JÉSUITES – PRÊTRE-OUVRIER – ANIMATEUR SOCIAL – COMITÉS DE CITOYENS – RCM – SAINT-HENRI – JOURNAUX – CONSEILS DE QUARTIER – QUÉBEC

## INTRODUCTION

Le choix du sujet de ce mémoire vient de l'union de deux disciplines, les sciences politiques et l'histoire. Après un baccalauréat en sciences politiques, la maîtrise en histoire s'est imposée comme complément de notre première formation. Jacques Couture permet de conjuguer deux thématiques historiques : la Révolution tranquille et l'histoire de Montréal.

La période de la Révolution tranquille, qui débute en 1960, est caractérisée par une rapide évolution sociétale. Le développement de l'État providence québécois et une certaine libéralisation de la société provoquent d'importantes transformations. Cette période correspond également au développement des comités de citoyens et à une montée de l'option indépendantiste et des mouvements contestataires. En 1980, les Québécois choisissent de demeurer au sein du Canada et la récession qui débute avec la nouvelle décennie freine le développement du modèle québécois. Le premier gouvernement péquiste de René Lévesque a marqué l'imaginaire de plusieurs en raison de la qualité, de la renommée et de l'expérience de ses nouveaux ministres. Parmi eux, on compte un jésuite qui fut candidat à la mairie de Montréal contre Jean Drapeau et qui deviendra missionnaire à Madagascar, Jacques Couture.

La Révolution tranquille marque dans l'imaginaire la fin de la domination d'une Église catholique réactionnaire qui appuyait Duplessis. Il est intéressant de constater que celle-ci n'est pas monolithique. En effet, plusieurs religieux œuvrent à l'avancement de la société québécoise. Parmi eux, on trouve un jésuite qui fut l'un des premiers prêtres-ouvriers québécois, il s'agit de Jacques Couture.

L'historiographie portant sur Montréal est riche et variée. La métropole constitue un objet d'étude fascinant, surtout pour un étudiant qui a grandi en région.

Son histoire sociale récente est marquée par l'émergence du phénomène de l'animation sociale et des comités de citoyens. Son histoire politique est ponctuée de figures marquantes, dont celle du premier candidat à la mairie pour le Rassemblement des Citoyens de Montréal, Jacques Couture. Le quartier Saint-Henri est l'illustration typique du quartier ouvrier canadien-français. C'est d'ailleurs à cet endroit que débudent les premiers comités de citoyens au début des années soixante. L'un des premiers animateurs sociaux deviendra député du comté de Saint-Henri en 1976, il se nomme Jacques Couture.

L'étude de l'implication sociale et politique de Jacques Couture permet de s'intéresser à toutes ces facettes de la société québécoise des années soixante et soixante-dix. C'est ce qui explique notre choix.

Le premier chapitre de ce mémoire présentera un examen critique de l'historiographie des comités de citoyens et des mouvements sociaux dans les années soixante et soixante-dix. Ensuite, le deuxième chapitre présente la vie de Jacques Couture de 1929 à 1974. Ainsi, on peut situer le personnage dans son époque et éclairer celle-ci. De plus, Jacques Couture ayant une certaine renommée, on peut repérer plusieurs comités de citoyens qu'il a créés, alors que souvent la documentation sur ceux-ci est difficile à trouver.

Le troisième chapitre expose la pensée de Jacques Couture et ses prises de position sur les enjeux de l'époque. Ses chroniques permettent de voir une pensée réformiste de gauche qui se situe entre l'extrême-gauche souvent étudiée et le conservatisme de l'élite politique et économique. Finalement, le quatrième chapitre présente l'implication de Jacques Couture avec le RCM naissant et son stage en Europe où il étudie les politiques sociales et les conseils de quartier pour faire progresser sa réflexion sur la situation montréalaise. Le période étudiée dans ce

mémoire se termine lorsque Couture annonce sa candidature pour les élections québécoises de 1976 dans Saint-Henri. Se termine alors sa période montréalaise.

## CHAPITRE I

### BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre est divisé en trois parties. D'abord, une première section contient un examen critique des principales études consultées dans le cadre de ce mémoire. Ensuite, une deuxième partie présente deux éléments centraux pour bien situer l'action de Jacques Couture entre 1963 et 1976 : le quartier Saint-Henri et l'animation sociale. Finalement, le chapitre se termine avec la problématique et les questions de recherche du présent mémoire.

#### 1.1 Bilan historiographique

La question des mouvements sociaux et des comités de citoyens à Montréal est, quantitativement, bien documentée. En effet, dans les années soixante-dix et quatre-vingts, plusieurs chercheurs se sont penchés sur cette question. Toutefois, nombre de ces études ont mal vieilli, car le cadre d'analyse marxiste souvent utilisé est généralement appliqué de façon doctrinaire. Certains auteurs semblent plus idéologues que scientifiques.

D'abord, nous précisons que notre critique portera sur six ouvrages que nous considérons comme réellement pertinents pour notre sujet. Certains ouvrages que nous avons lus ne sont pas retenus en raison de la faiblesse de leur contenu ou du traitement de leur sujet. Voici deux exemples pour illustrer notre propos. D'abord, Manuel Castells<sup>1</sup> consacre à Montréal un chapitre de son ouvrage sur les luttes urbaines, mais son chapitre contient des erreurs de faits et des commentaires qui

---

<sup>1</sup> Manuel Castells, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, F. Maspero, 1975, 123p.

s'apparentent à des préjugés ou au mieux, à de l'ignorance. Le meilleur exemple est sa description de la Révolution tranquille où il indique que les libéraux, représentants de la bourgeoisie canadienne-anglaise, ont vaincu le parti du dictateur Duplessis. Nous ignorons si le qualificatif de dictateur est une figure de style ou si l'auteur croit réellement que Duplessis était un dictateur... En ce qui concerne sa classification du Parti libéral, elle est minimalement sujette à discussion. Plus loin, dans sa tirade où il qualifie la société québécoise « d'étrange et passionnante », nous avons beaucoup de difficulté à ne pas y voir un ton paternaliste. Un deuxième exemple pour illustrer les ouvrages dont le traitement est problématique : le livre de Timothy Lloyd Thomas<sup>2</sup>. Il y décrit l'évolution du RCM, mais se concentre sur la période postérieure à 1974 en ne consacrant que quelques pages à l'origine du parti. Ce livre est donc moins utile pour cette recherche.

Nous débutons cette recension avec l'ouvrage de Louise Chabot-Robitaille<sup>3</sup>, qui présente les résultats d'entretiens effectués auprès des membres de comités de citoyens dans trois quartiers montréalais, dont Saint-Henri. Les résultats ne sont guère concluants dans la mesure où toutes les opinions sont représentées sans hiérarchisation et où l'on peut questionner la représentativité de ces entrevues. Leur seule utilité est d'apporter des témoignages personnels de gens de Saint-Henri, en 1970.

---

<sup>2</sup> Timothy Lloyd Thomas, *A City with a Difference : The Rise and Fall of the Montreal Citizen's Movement*, Montréal, Véhicule Press, 1997, 214p.

<sup>3</sup> Louise Chabot-Robitaille, *De l'eau chaude, de l'espace et un peu de justice : des citoyens de quartiers ouvriers analysent leur situation*, Montréal, Conseil de développement social du Montréal métropolitain, 1970, 222p.

Le deuxième ouvrage est plus substantiel. Il est l'œuvre de Louis Favreau<sup>4</sup>, et il est consacré aux mouvements populaires et communautaires. La perspective centrale de son livre est l'évolution du mouvement populaire et communautaire de son origine, dans les années soixante, jusqu'à la fin des années quatre-vingts, période où l'auteur écrit. Ce mouvement est caractérisé par des ruptures et des continuités avec une réorganisation importante au début des années quatre-vingts. Son travail est très bien fait avec un souci évident d'objectivation et de rigueur. Il ne semble pas vouloir poser un jugement, mais plutôt faire une description. De plus, il prend soin d'utiliser une écriture inclusive quant au genre.

Ce livre nous a permis d'acquérir plusieurs connaissances de base sur les premiers comités de citoyens, sur la naissance du Front d'action politique (FRAP) et sur Jacques Couture lui-même. Il présente fort bien les limites de plusieurs études sur le sujet dans lesquelles les auteurs projettent leur vision politique en déformant les faits pour qu'ils correspondent aux dites visions. De plus, il est un des rares auteurs à ne pas décrier le réformisme et à ne pas le considérer nuisible. En effet, les auteurs politiquement engagés considèrent ce courant comme nuisible au projet socialiste. Ainsi, il décrit comme un mariage de raison le rapport entre le RCM et plusieurs militants de groupes sociaux et communautaires qui espèrent que des progrès seront réalisés à défaut d'une révolution de moins en moins probable au milieu des années quatre-vingts. Pour notre mémoire, l'apport de ce livre est toutefois mince en raison de son objet ; il traite de l'évolution des mouvements en consacrant une partie importante de son contenu aux années quatre-vingts.

---

<sup>4</sup> Louis Favreau, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours. Continuités et ruptures*, Montréal, Les Éditions du Fleuve, 1989, 307p.

Le livre de Donald McGraw<sup>5</sup> est une mine d'informations pour s'initier à l'évolution des comités de citoyens et des groupes populaires. Un avantage important de ce livre est sa division en deux parties : à chaque période, il présente d'abord les informations de façon plutôt objective et selon l'angle des intervenants de l'époque. Ensuite, il présente sa critique marxiste des événements. Cette façon de faire nous semble davantage tendre vers l'objectivité.

McGraw, comme tous les auteurs que nous avons lus, situe le commencement des comités de citoyens dans Saint-Henri, en 1963. Il présente plusieurs éléments qui sont très utiles pour problématiser notre sujet, comme nous le verrons plus tard. Ainsi, le Conseil du développement social du Montréal métropolitain choisit le quartier de Saint-Henri, extrêmement défavorisé, pour commencer ses expérimentations en animation sociale. L'auteur présente de façon structurée et pertinente l'évolution du quartier. Quartier ouvrier au début du siècle, Saint-Henri a beaucoup souffert de la Crise économique qui a entraîné l'exode de son élite et des ouvriers qualifiés. La population restante étant composée d'ouvriers non qualifiés et d'assistés sociaux, les logements furent peu à peu victimes de taudification. Ainsi, au début des années soixante, les leaders du quartier habitent à l'extérieur de celui-ci. Les premiers animateurs croient qu'un manque de socialisation est responsable de la pauvreté du quartier. De ce fait, il suffirait de mobiliser la population autour d'un objectif, limité dans un premier temps (comme la décrépitude de l'école primaire), pour amorcer un cercle vertueux. Ce premier combat permettrait l'émergence d'un leadership local, qui pourrait ensuite s'attaquer à un objectif plus ambitieux pour finalement constituer un groupe de pression efficace auprès des autorités municipales. En effet, les premiers animateurs sont réformistes, ils croient possible de résoudre les problèmes dans le système et ils croient la Ville prête à répondre aux demandes. Le

---

<sup>5</sup> Donald McGraw, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978, 184p.

premier niveau de mobilisation est la paroisse et, par la suite, les groupes pourront s'allier pour former un groupe de pression encore plus efficace. Les animateurs occupent une place centrale dans cette première phase, bien qu'ils souhaitent s'effacer dès qu'un leadership local naîtra. Malheureusement, la Ville ne sera pas très réceptive et les groupes ne deviendront pas autonomes face aux animateurs.

L'évolution semble aller de soi par la suite. Selon l'auteur, après avoir demandé des solutions à une entité extérieure (la Ville), les comités de citoyens créés dans des quartiers plus ouvriers que populaires tenteront de trouver eux-mêmes des solutions à des problèmes plus complexes et de les appliquer. Ensuite, ces comités, aidés de ceux des quartiers populaires, tenteront de prendre le pouvoir politique au niveau municipal pour mettre en place des solutions pour toute la ville. Cette actualisation du discours des animateurs ne change pas leur caractère réformiste, selon McGraw, puisqu'ils ne remettent toujours pas en cause le système alors que, pour lui, le problème ne vient pas d'un manque de socialisation mais simplement de la lutte des classes. Il va plus loin en soutenant que, contrairement à leur prétention, ni la Ville ni les animateurs ne sont neutres. En effet dans les deux cas, on est en présence de défenseurs de l'ordre établi et de la cohésion sociale qui détournent le potentiel révolutionnaire des mécontents vers des objectifs secondaires. Il reproche également aux animateurs d'avoir sous-estimé le radicalisme des assistés sociaux au profit des ouvriers. Ainsi, la distinction entre quartier ouvrier et populaire ne serait pas pertinente puisque les assistés sociaux et les ouvriers ont le même potentiel de radicalisme.

Finalement, suite à l'échec du FRAP lors de l'élection de 1970, les animateurs perdent le contrôle des Comités d'action politique (CAP) qui sont dominés par des intellectuels radicaux, plutôt que par d'authentiques ouvriers, qui optent pour une stratégie plus locale axée sur les quartiers et les usines. Le socialisme devient

l'objectif du FRAP. L'État cesse de financer les animateurs pour éviter une augmentation de la contestation à son endroit.

Nous pensons que certaines critiques de McGraw sont très pertinentes. Ainsi, il questionne l'objectivité des animateurs qui sont financés par l'État ou par des institutions privées et donc redevables à d'autres personnes qu'aux seuls citoyens des comités. L'emploi d'un cadre d'analyse marxiste colore l'ouvrage idéologiquement. Évidemment, la lutte des classes, l'impossibilité de réformer la société sans éliminer la classe dominante et l'exploitation des masses sont des thématiques présentes dans sa critique, mais celle-ci demeure pertinente. Pour notre part, nous conservons sa chronologie détaillée et précise de l'époque et des luttes entre les différents courants. C'est le premier ouvrage qui nous a donné une vue d'ensemble de l'époque dans différents quartiers et secteurs d'interventions.

Un deuxième livre, l'ouvrage de Godbout et Collin, *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?*<sup>6</sup>, offre un tableau clair de la situation et est pratiquement le seul, avec celui de Favreau, où l'idéologie marxiste n'est pas dominante. Comme le livre de McGraw, leur ouvrage contient beaucoup d'informations fort utiles pour mieux connaître les organisations populaires. Ils reprennent la trame de l'évolution des comités de citoyens sous l'influence du Conseil des œuvres de Montréal à partir de 1963. Ils expliquent fort bien la raison du choix de Saint-Henri pour débiter l'animation : « Pourquoi Saint-Henri? Pour deux raisons déterminantes : la détérioration avancée de l'habitat et de l'espace de ce quartier, et le profil social de ses résidants : homogénéité, fort sentiment d'appartenance et identification profonde au milieu<sup>7</sup>. » Ils élaborent une

---

<sup>6</sup> Jean-Pierre Collin et Jacques Godbout, *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?*, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1977, 311p.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 48.

réflexion intéressante sur l'originalité des comités de citoyens en signalant que la nouveauté tient du fait qu'on crée de tels comités dans un quartier pauvre, alors qu'il en existe dans les quartiers riches. Puis, ils constatent la transition chez les animateurs vers 1968 qui cessent de demander la résolution de problèmes limités pour envisager des problèmes plus globaux et l'autogestion.

Comme nous le soulignons au début, le phénomène qui marque le plus l'évolution de l'organisation communautaire de 1963 à 1971 est le remplacement progressif des comités de citoyens, groupes de revendication travaillant sur des problèmes précis et immédiats, par les organismes populaires, regroupements qui entendent donner le pouvoir aux citoyens en créant des services que ces derniers contrôlent et orientent en fonction des besoins qu'ils éprouvent et que négligent les gouvernements et les agences privées<sup>8</sup>.

Toutefois, les animateurs, dans leur choix de projets, maintiennent la division entre les quartiers populaires, où les projets sont centrés sur les services, et les quartiers ouvriers, où les projets visent la résolution de problématiques plus globales. Les auteurs détruisent une idée répandue sur les organisations populaires en indiquant que la majorité d'entre elles œuvrent dans les services sans être très politisées et sans défendre d'idéologie. De plus, leur ancrage dans les quartiers est faible.

Malgré la difficulté des animateurs à mobiliser à long terme les masses, il semble que, dans Saint-Henri, la population contrôle largement ses organisations. Dans les premiers temps, l'Église a occupé une place importante dans le financement et l'organisation. En terminant, on note que cinquante pour cent des organisations populaires repérées par Collin et Godbout sont situées dans les quartiers de Saint-Henri et du Centre-Sud.

En ce qui concerne la politique municipale, Collin et Godbout établissent de bonnes distinctions entre le FRAP et le RCM. Le premier est constitué de membres

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 74.

institutionnels et est ardemment soutenu par les animateurs. Le RCM est composé de membre individuel et il constitue réellement un parti. Par pragmatisme, il ne prône pas le socialisme et malgré l'appel au boycott des animateurs, il semble avoir trouvé des supporteurs auprès des membres des comités de citoyens.

Dans cet ouvrage, les auteurs utilisent le langage de l'objectivité et, pour expliquer et clarifier, ils utilisent une multitude de notes de bas de page. On questionne le prétendu caractère révolutionnaire et subversif des groupes populaires et la nature de l'animateur, distributeur de charité ou agent double pour la révolution. Leur enquête semble avoir été soigneusement menée et de façon exhaustive. Ils en tirent des résultats démontrables et rejettent les lieux communs qui ne sont pas démontrés. Pour notre part, nous conservons toutes les informations que nous avons mentionnées dans notre description de leur ouvrage. De plus, leur livre contient une bonne variété de données recueillies dans Saint-Henri et dans des groupes populaires oeuvrant dans la période couverte par notre mémoire.

Le texte de Pierre Hamel<sup>9</sup> est très dérangeant en raison d'un parti pris flagrant et constant. Toutefois, avant de le critiquer, on peut essayer de voir les aspects informatifs qu'il contient. Son objectif est d'étudier les luttes urbaines à Montréal, dans le secteur du logement, entre 1963 et 1976, soit exactement la même période que dans ce mémoire. Les protagonistes des luttes urbaines sont les groupes de pression. Ils n'œuvrent pas dans la gestion et ils ne font pas de politique. Hamel répertorie plus de cent luttes, mais la documentation suffisante n'existe que pour soixante-seize. Son hypothèse est que le discours entourant ces luttes s'est radicalisé au niveau de l'idéologie. Sa démarche est appuyée sur une multitude de penseurs marxistes dont le principal est Gramsci et il accorde une place importante à la théorie marxiste qui

---

<sup>9</sup> Pierre Hamel, *Logement et luttes urbaines à Montréal (1963-1976)*, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1983, 322p.

justifie l'intervention de l'État dans les secteurs de la consommation à faible potentialité de profit, soit ceux de la reproduction des forces productives. Le caractère pluriclassiste des luttes urbaines contribue à diminuer le radicalisme. Il critique les animateurs qui n'ont qu'un discours sur eux-mêmes et non sur les masses, selon lui.

Ce sont les seuls éléments pertinents du livre de Hamel pour ce mémoire. En effet, tout son travail est simplement une critique du « capitalisme en crise » et un souhait pour la création d'un « parti des travailleurs-ouvriers » qui pourra constituer la société socialiste. Ses conclusions et tout son argumentaire constatent une non-radicalisation du discours, mais il met un bémol pour dire qu'il y a peut-être une petite radicalisation quand même, sans démontrer les fondements de cette position. Contrairement à Godbout et Collin qui, à l'aide de preuves solides, constataient une absence de politisation sur le terrain des groupes populaires, Hamel voit de l'idéologie radicale partout. Paradoxalement, il constate que même dans les cas de radicalisation du discours par une avant-garde, la mobilisation de la base est très faible. Ainsi, les luttes ont transmis peu d'acquis organisationnels et n'ont pas permis d'éduquer les masses. En conclusion, on peut comprendre qu'on souhaite améliorer le monde, mais la création d'un parti ouvrier n'est peut-être pas la solution à tous les problèmes et son absence n'explique pas tous les échecs des luttes urbaines.

Le dernier ouvrage traité est l'œuvre de Pierre Hamel, Jean-Francois Léonard et Robert Mayer<sup>10</sup>. Il s'agit d'un assemblage de plusieurs textes provenant d'une multitude de sources. Ils souhaitent permettre une meilleure éducation des masses et la compréhension de l'historique des mouvements populaires pour faciliter la transmission des acquis. Les textes sont répartis entre quatre thématiques, soit les luttes visant une amélioration des conditions de vie, la place des intellectuels dans les

---

<sup>10</sup> Pierre Hamel, Jean-Francois Léonard et Robert Mayer, *Les mobilisations populaires urbaines*, Les éditions nouvelle optique, 1982, 482p.

mouvements populaires, le rapport entre ceux-ci et l'État et la lutte politique municipale. Les textes sont intéressants, surtout lorsqu'il s'agit de sources primaires comme les proclamations du FRAP ou le programme du RCM. De plus, les auteurs ont présenté les différentes thématiques en soulevant des questions ou des remarques pertinentes.

Voici les grandes perspectives qui ressortent pour chacun des thèmes. Les luttes furent marquées par le localisme, la défensive, leurs liens à l'État et leurs pratiques difficilement conciliables avec leur discours en raison des problèmes de mobilisation, d'organisation et de formation de la base. Une relation complexe unit l'État aux groupes populaires qui le contestent, le remplacent, reçoivent son financement, subissent son influence et ce, tout à la fois ou en alternance. Les intellectuels occupent une place ambiguë dans les groupes populaires en raison de leur non-appartenance aux classes qu'ils défendent et parfois en raison de leur domination des groupes auxquels ils appartiennent. En effet, à l'exception des animateurs sociaux qui demeuraient minoritaires dans leur groupe, la radicalisation est l'œuvre d'intellectuels qui ne respectent pas nécessairement la volonté des masses qu'ils représentent. L'espace municipal permet-il à la gauche d'effectuer des changements structuraux ou est-il limité au réformisme?

Que retenir de toutes ces publications? D'abord, la littérature semble convenir que les comités de citoyens et l'animation sociale débutent à Saint-Henri en 1963. Ensuite, les groupes de citoyens se politisent entre 1968 et 1970 avec l'expérience du FRAP. Puis on assiste à un retour sur le quartier, sur l'offre de services et l'on constate une progression de l'idéologie marxiste dans certains groupes. La plupart des auteurs mentionnent les difficultés qu'ont eu les groupes à maintenir l'intérêt et la participation des masses. Ces auteurs ont amassé leurs informations par des recherches dans les journaux et par des entrevues avec les participants et les

intervenants de l'époque. Cette dernière méthode est devenue partiellement impossible à utiliser. En effet, plusieurs des groupes communautaires ou populaires et des comités de citoyens ont disparu depuis longtemps et les membres de ceux-ci deviennent difficiles à rejoindre - et le passage du temps risque d'avoir affecté les mémoires. Les changements profonds qui ont transformé notre société depuis la fin des années quatre-vingts permettent de poser un regard différent sur cette période pour la questionner à nouveau.

## 1.2 Phénomènes importants

De nouveaux modèles d'intervention sociale sont mis de l'avant dans les années soixante à Montréal. L'animation sociale et les comités de citoyens s'implantent d'abord à Saint-Henri comme nous l'avons indiqué précédemment. Jacques Couture suit cette tendance en y ajoutant l'aspect prêtre-ouvrier. Dans les chapitres qui suivent, nous traiterons spécifiquement de la vision et des actions de Jacques Couture, mais pour le moment présentons d'abord le quartier de Saint-Henri et ensuite l'animation sociale et les comités de citoyens.

### 1.2.1 Saint-Henri

Le quartier Saint-Henri peut être délimité de plusieurs manières selon la juridiction choisie. Pour notre part, nous utiliserons celle du Conseil des Œuvres de Montréal qui est à l'origine de l'animation sociale dans ce secteur et qui est au cœur de la littérature sur cette période. « Elle a été adoptée par le Conseil des Œuvres parce qu'elle correspondait à des barrières physiques et sociales précises. Les paroisses catholiques et françaises du quartier sont les suivantes : Sainte-Hélène, Saint-Joseph, Sainte-Cunégonde, Saint-Irénée, Sainte-Clothilde, Saint-Zotique, Saint-Henri, Sainte-

Élizabeth<sup>11</sup>. » Donc, le quartier Saint-Henri est une longue bande étroite enclavée entre des barrières physiques formées par des voies de chemins de fer à l'ouest et au nord, par le canal Lachine au sud et par le Centre-ville à l'est. Cet isolement physique est doublé de barrières sociales au nord et à l'est. En effet, le Centre-ville concentre le quartier des affaires et de la finance et au nord la ville de Westmount est fortement anglophone et sa population est au sommet de l'échelle des revenus sur l'île de Montréal. On peut compléter la présentation de ce quartier long et étroit divisé par des voies de communications est-ouest par ce constat : « Il est entouré d'industries et en compte aussi plusieurs en son centre. Nous pouvons en retenir l'image suivante : un quartier divisé en plusieurs petits îlots dont chacun compte une population de 2000 à 5000 habitants<sup>12</sup>. »

Le quartier Saint-Henri à Montréal est défavorisé, mais sa population n'est pas formée d'une majorité d'immigrants ou de minorités ethniques : « La population du quartier, d'après le recensement de 1961, est de 53 284 habitants. Elle est en très grande partie, soit dans une proportion de 81,7 pour cent, canadienne-française et catholique<sup>13</sup>. » La population est en diminution. Les revenus moyens des chefs de famille sont inférieurs à la moyenne montréalaise alors que le nombre moyen d'enfants par famille est supérieur à la moyenne montréalaise. Les écarts sont plus importants dans l'est du quartier et ils vont en décroissant plus on se dirige vers l'ouest. La population ouvrière est massivement peu qualifiée.

---

<sup>11</sup> Michel Blondin, « L'animation sociale en milieu urbain : une solution. », *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1965, Vol VI, No 3, p. 283.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 284.

Le quartier fut ouvrier dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'occupation totale du quartier est pratiquement atteinte en 1910. Plusieurs ouvriers sont propriétaires de leur demeure et les élites traditionnelles (professionnels, hommes d'affaires et commerçants) résident dans le quartier. La crise de 1929 frappe durement le quartier. « On peut dater de cette époque le début d'une émigration hors de Saint-Henri qui se poursuit toujours. Les éléments les plus dynamiques, et souvent les plus fortunés, quittent le quartier pour s'établir ailleurs<sup>14</sup>. » Évidemment, les élites mentionnées précédemment continuent d'œuvrer dans le quartier, mais elles ne l'habitent plus. La population qui continue à y habiter est constituée d'ouvriers non qualifiés et d'assistés sociaux, ce dernier groupe constituant l'essentiel des nouveaux arrivants. Les deux groupes résident dans des zones différentes du quartier : les ouvriers vers l'ouest et le nord et les assistés dans l'est et le sud. « De ces quelques observations, retenons surtout que le destin de Saint-Henri a été de perdre graduellement ses éléments dynamiques et d'accueillir une population économiquement faible ou dépourvue<sup>15</sup>. »

Cet isolement dont nous avons parlé précédemment, entraîne un aspect positif, un grand sentiment d'appartenance au quartier et une certaine autarcie. Malheureusement, le travail peu valorisant sous une direction anglaise entraîne l'apathie : « L'apathie se combine au besoin de vivre avec des « gens de son monde » et à la fierté d'appartenir à ce quartier. Elle empêche de traduire ces sentiments dans des actions positives<sup>16</sup>. » À tout cela s'ajoute un sentiment d'impuissance face au monde politique : « Les autorités municipales ont accentué ce sentiment en laissant pourrir le quartier depuis vingt ans alors qu'elles apportaient des améliorations

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 286.

substantielles à un quartier voisin<sup>17</sup>. » Le quartier est propice pour une rénovation urbaine majeure quand on sait que près de 60% des logements ont plus de 79 ans et que la moitié est sans bain et sans eau chaude.

### 1.2.2 Animation sociale et comité de citoyens

Maintenant que le quartier est présenté, voyons les concepts d'animation sociale et de comité de citoyens. Débutons par un bref historique du phénomène dans Saint-Henri.

Le choix du terme animation sociale date de septembre 1966 alors : « [...] que M. Blondin choisit d'utiliser le concept d'animation sociale plutôt que le terme d'organisation communautaire qui avait été employé jusque là pour désigner la même réalité d'intervention. » Avant les premières expériences d'animation sociale<sup>18</sup> en milieu urbain, il y a l'expérience du *Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec* en 1963. Cette expérience repose sur les notables et les commerçants. « L'animation sociale fut utilisée, dans ce contexte, comme moyen de provoquer une participation qui serait la plus démocratique possible<sup>19</sup>. » L'animation sociale et les comités de citoyens en milieu urbain débutent en mars 1963, dans le quartier Saint-Henri. Le premier travailleur social/animateur a un but : « Sa mission : tenter par de nouvelles méthodes, d'apporter aux problèmes de ce quartier des solutions complémentaires de celles qu'offre le « service social » traditionnel<sup>20</sup>. » Au départ, il établit plusieurs

---

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Michel Corbeil, « Historique de l'animation sociale au Québec », *Relations*, numéro spécial : l'animation sociale au Québec, mai 1970, No 349, p. 144.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>20</sup> Michel Blondin, *loc. cit.*, p. 283.

objectifs, dont le principal est : « [...] la création d'un leadership nouveau par l'intermédiaire duquel s'opéreraient les changements dans le quartier et qui amorcerait une véritable participation de la population aux décisions qui la concernent<sup>21</sup>. » Pour y arriver il fallait un problème simple, urgent et mobilisateur. Le remplacement de l'école élémentaire Sainte-Mélanie convient parfaitement comme problème. « Le terrain d'action se trouvait, par le fait même, réduit à celui de la paroisse Saint-Henri que desservait l'école Sainte-Mélanie. Cette paroisse est située au centre du quartier Saint-Henri et elle est l'une des plus anciennes et la plus populeuse, comptant 12 000 paroissiens<sup>22</sup>. » *L'Association des parents de Saint-Henri* est mise sur pied pour réaliser ce projet.

Ce premier comité entraîne la création d'autres comités pour régler des problèmes connexes comme le loisir, l'éducation des adultes et le logement. Ces comités prennent le nom de : *Service des loisirs de Saint-Henri*, *Comité d'éducation des adultes du quartier Saint-Henri* et « *Nous, Saint-Henri* ». Au cours de ces deux premières années, les différents comités ont permis une augmentation de l'offre de services et une amélioration des conditions physiques du quartier. Ainsi, on compte une nouvelle école, deux nouveaux parcs, l'implantation de dix équipes de hockey et l'obtention de cours pour les adultes. « Au cours de ces deux années d'activité, nous avons entraîné à travailler en groupe des citoyens qui n'avaient aucune expérience en ce domaine. Ils sont devenus préoccupés de leur milieu et conscients de leurs responsabilités et ont acquis un sens social plus aigu<sup>23</sup>. » Le nombre important de citoyens rejoints par les comités et la propagation des initiatives dans les paroisses entourant celle de Saint-Henri, semble confirmer que l'impact se fait sentir dans

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 293.

l'ensemble du quartier. Il subsiste toutefois une ombre au tableau : « Il semble bien cependant que notre action n'a atteint que la catégorie sociale des ouvriers et très peu, sinon pas du tout, celle des indigents<sup>24</sup>. »

Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs habitations du quartier Saint-Henri ont besoin de rénovations majeures. Deux comités sont créés pour se pencher sur ce problème. Le premier découle de l'*Association des parents de Saint-Henri* : « Le comité « Nous, Saint-Henri » se compose de représentants de l'Association des parents, de l'Entraide paroissiale, des Copains de Saint-Henri, des Services familiaux du quartier Saint-Henri, de propriétaires et de locataires<sup>25</sup>. » Le comité souhaite étudier différentes solutions, comme le modèle des coopératives d'habitations. L'autre comité résulte directement du projet municipal de rénovation urbaine connu sous le nom de *Petite-Bourgogne* qui couvre les paroisses de Sainte-Cunégonde et de Saint-Joseph, le comité s'appelle *Réveil des citoyens de Sainte-Cunégonde*. Il change son nom à l'automne 1965 pour *Réveil des citoyens de la Petite-Bourgogne*. Les deux comités sont nés sur les mêmes bases : « Ces comités sont composés de personnes du milieu, surtout d'ouvriers et de ménagères. La tâche de l'animateur est d'abord de les intéresser et de leur montrer l'urgence de la situation, puis de les engager à poursuivre l'analyse systématique de la situation, enfin de les aider à découvrir ce qu'ils peuvent faire<sup>26</sup>. » Il s'avère difficile de travailler avec la Ville, car les spécialistes ne souhaitent pas remettre en cause leur plan de rénovation. De plus, les instances décisionnelles préfèrent nier la représentativité des comités de citoyens sous prétexte que les conseillers sont élus pour représenter leur quartier. « Il faut que la communication soit dans les deux

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 297.

directions. C'est à ce niveau que le rôle de l'animateur, en tant qu'intermédiaire et interprète, est nécessaire autant que délicat<sup>27</sup>. »

Il importe de garder à l'esprit que les premiers membres des comités souhaitent régler un problème concret, alors que les animateurs souhaitent les faire progresser vers une plus grande prise de conscience. « Alors que la rénovation (ou la démolition) de l'école Sainte-Mélanie constituait, à ce moment-là, l'objectif ultime de l'action des citoyens, elle était plutôt considérée par les responsables de l'organisation communautaire comme une occasion ou comme un objectif à court terme<sup>28</sup>. » La thématique de l'habitation permet de franchir une autre étape : « C'est avec la création de « *Nous St-Henri* » que l'organisation communautaire, débordant le cadre paroissial, commence à rejoindre vraiment l'ensemble du quartier<sup>29</sup>. » Cette étape marque également un changement de paradigme, car avec les questions d'habitation, on quitte les problèmes locaux pour se pencher sur les problématiques plus sociétales et sur les ratés du système. Tout ce processus trouve un aboutissement dans la politisation : « En novembre 1969, naît le premier Comité d'action politique, composé d'animateurs sociaux, d'ouvriers à revenu moyen, d'assistés sociaux et d'étudiants<sup>30</sup>. » Évidemment, l'objectif initial a changé : « Nous sommes loin de l'animation conçue uniquement en termes d'instrument neutre au service d'objectifs définis par les seuls citoyens[...]»<sup>31</sup> » En quoi consiste concrètement le travail d'animateur en 1968 : « Les animateurs exercent leur action quasi-quotidienne auprès

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>28</sup> Michel Corbeil, *loc. cit.*, p. 142.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>31</sup> *Ibid.*

d'une quinzaine de comités de citoyens qui se composent en moyenne de quinze membres, lesquels se réunissent presque une fois par semaine<sup>32</sup>. »

Il importe de se rappeler qu'il n'existe pas de formation, de pensée ou de pratique uniforme pour tous les animateurs sociaux. De plus, les animateurs ne sont pas extérieurs à la société, ils défendent leur vision de ce que doit devenir la société<sup>33</sup> : « Les uns se disent professionnels, les autres se disent militants. Certains contestent, d'autres dialoguent. Les uns préparent la révolution, d'autres préconisent des réformes. La plupart, cependant – des uns et des autres – en veulent au système<sup>34</sup>. » L'animation sociale est un phénomène presque exclusivement québécois<sup>35</sup> et il semble lié à la Révolution tranquille : « Le Québec, depuis 5 ou 6 ans, vit une situation d'examen de lui-même, de révision de ce qu'il est, dans une volonté de développer son potentiel et de reprendre en main son devenir<sup>36</sup>. » Blondin constate un paradigme au Québec, qui fait en sorte que la volonté de consultation est présente à plusieurs niveaux et dans la population, ce qui facilite la tâche des animateurs en milieu rural. À Montréal, la situation est différente : « Cette fois, il ne s'agissait plus d'un contexte de planification, ni de développement régional, mais l'animation sociale a pris naissance comme une tentative de réponse à la

---

<sup>32</sup> Michel Blondin, « L'animation sociale, telle qu'élaborée et mise en œuvre au Conseil des Œuvres de Montréal », octobre 1968, p. 29.

<sup>33</sup> Hugues Quirion, « Y a-t-il un métier d'animateur social? », *Relations*, numéro spécial : l'animation sociale au Québec, mai 1970, No 349, p. 153-156.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>35</sup> Blondin considère unique le phénomène de l'animation sociale, tel que pratiquée au Québec. Cette assertion n'est pas démontrée.

<sup>36</sup> Michel Blondin, « L'animation sociale, telle qu'élaborée et mise en œuvre au Conseil des Œuvres de Montréal », *op. cit.*, p. 17.

désorganisation que connaît le milieu ouvrier dans les grands centres urbains<sup>37</sup>. » La pauvreté exclut des gens de la société et des centres de décisions, ce qui provoque chez les pauvres un sentiment d'exclusion et de rejet. Ainsi, les animateurs ne résolvent pas la pauvreté, mais ils permettent aux pauvres de participer aux décisions pour qu'elles reflètent les aspirations de toute la société. « L'animation sociale devient ainsi un instrument fondamental de la lutte à la pauvreté en mettant entre les mains des pauvres des instruments de promotion collective<sup>38</sup>. » La prise en charge du développement urbain va devenir une préoccupation importante dans un avenir rapproché pour remplacer le développement tout azimut qui ne tient pas compte des désirs de la population. « La participation sera la caractéristique essentielle qui permettra la réinvention des institutions et des structures urbaines<sup>39</sup>. »

Maintenant, voyons concrètement comment travaille un animateur social : « Nos méthodes de travail sont inspirées de celles qui ont été mises au point par deux champs d'action du service social : l'organisation communautaire et le *community development*<sup>40</sup>. » L'animateur social doit collecter toute l'information possible sur le quartier où il souhaite intervenir. Cette information inclut les données statistiques, les ressources disponibles, la répartition du pouvoir, la culture du milieu et les problèmes qu'il connaît. Ensuite, l'animateur entame la première étape de son travail : la formation de nouveaux leaders. Cette formation se fait par l'action au sein de groupes formés par l'animateur pour résoudre un problème précis. L'animateur prend soin de présenter les méthodes d'analyses objectives aux membres du comité pour qu'ils

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>40</sup> Michel Blondin, « L'animation sociale en milieu urbain : une solution. », loc. cit., p. 300.

puissent les appliquer à leur situation. La dramatisation d'une partie du problème est encouragée pour motiver les citoyens. L'étape suivante consiste à présenter de nouvelles méthodes d'intervention aux membres du comité en les comparant aux méthodes utilisées précédemment. Il importe de leur faire prendre conscience de leur force. En conjuguant la prise de conscience du problème avec celle de la force du groupe, on peut mettre au point les projets d'action : « Dans cette mise au point, le rôle de l'animateur est primordial et celui-ci doit accorder tout l'encouragement nécessaire à ceux qu'il anime en évitant de les rendre dépendants<sup>41</sup>. »

Le rôle de l'animateur consiste principalement à fournir une expertise technique et à présenter les méthodes de fonctionnement en comité. De plus, il voit au maintien d'une bonne ambiance lors des réunions du comité et il travaille à une meilleure collaboration entre les différents intervenants du quartier. « Tous ces rôles de l'animateur sont, en quelque sorte, englobés par un rôle dominant, constant, et qui consiste en ceci que l'animateur doit être celui qui donne une orientation aux activités des groupes qu'il mobilise<sup>42</sup>. » Finalement, il importe d'intégrer les interventions des comités de citoyens dans un plan d'ensemble qui constate l'état de la société et l'idéologie qui la supporte et qui indique la société qu'on souhaite construire et la nouvelle idéologie qui la soutiendra.

Le plan global et la participation sont deux éléments nécessaires et complémentaires de l'animation sociale. Sans participation, un plan global devient une dictature imposée par une nouvelle technocratie qui brime la liberté des « petites gens » et les maintient en tutelle. Sans plan global, la participation risque d'être inefficace et irréaliste : c'est une bonne volonté disponible, une force sans direction<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 304.

L'expérimentation de ces méthodes a apporté des modifications à celles-ci. Au commencement, l'animateur ne souhaite pas influencer le groupe, mais plutôt lui apprendre comment travailler efficacement en comité : « Au début du travail à St-Henri, il est à remarquer que le travailleur social a une attitude non directive à l'égard de son groupe. Il est identifié par les membres du comité comme conseiller technique ou aviseur social<sup>44</sup>. » Le groupe progresse lentement. Après cette première expérience, les animateurs choisissent d'orienter le groupe sans prendre les décisions à sa place dans le dossier complexe de la rénovation urbaine : « Il s'agit alors de préparer ces membres, de les former et de leur donner un certain nombre de connaissances que nous jugeons nécessaires. Nous décidons d'influencer le développement du comité en l'orientant dans le sens que nous croyons le plus opportun<sup>45</sup>. » La nouvelle méthode permet d'accélérer la formation, mais il faut demeurer prudent pour que les citoyens ne se sentent pas manipulés. D'ailleurs, l'animateur social doit être discret pour que les nouveaux leaders soient reconnus comme tel dans leur milieu : « Pour qu'un nouveau leadership s'impose, il faut que la population locale identifie ces leaders comme des concitoyens désireux d'améliorer réellement la situation locale et qui y travaillent ardemment<sup>46</sup>. » Ces gens ordinaires peuvent transformer leur milieu s'ils sont convaincus, comme leurs concitoyens, qu'une solution existe pour tous les problèmes du quartier. « En même temps que se poursuit cette analyse, l'animateur social aidera ces citoyens à découvrir leur force qui sera leur instrument d'action primordial<sup>47</sup>. » Tout au long du processus, l'animateur canalise cette force vers un objectif : « L'orientation générale du comité

---

<sup>44</sup> Michel Blondin, « Le projet St-Henri : Description et analyse d'un projet centré sur la participation des citoyens », *op. cit.*, p. 39.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 46.

est la responsabilité première de l'animateur qui a pris l'initiative de former un comité en fonction de tel objectif ou de tel problème<sup>48</sup>. » L'approche d'observation participante, qui semble être celle de Jacques Couture, demande à l'animateur de vivre dans son milieu d'intervention : « Bien que cette méthode soit la plus ancienne au monde, on l'utilise avec beaucoup d'appréhension et on la considère souvent avec mépris. Pour un travail comme le nôtre, c'est probablement la méthode la plus rapide et la plus sûre<sup>49</sup>. »

### 1.3 Problématique

Nous nous attardons maintenant à la forme que prendra ce mémoire. D'abord, la problématisation de notre sujet. Les comités de citoyens débutent à Montréal en 1963, dans le quartier de Saint-Henri. Cette date correspond à l'arrivée de Jacques Couture dans ce quartier, avant qu'il ne soit ordonné prêtre l'année suivante. Pendant plus d'une décennie, il est impliqué dans une multitude de projets citoyens, communautaires et ouvriers comme animateur social et prêtre-ouvrier. Cette période correspond à la période d'émergence et de maturation des comités de citoyens et des groupes communautaires dans les quartiers populaires et ouvriers de Montréal. De plus, Jacques Couture est impliqué dans une autre tendance centrale de cette époque : la politisation des comités de citoyens entre 1968 et 1974 avec le FRAP et le RCM. Finalement, il se porte candidat pour le Parti québécois dans Saint-Henri à la fin de l'année 1976.

Notre hypothèse est que l'action de Jacques Couture nous permet de revisiter plusieurs grands mythes de cette période et de les confronter. Il s'agit d'utiliser cet exemple concret pour vérifier l'exactitude des analyses produites sur le Montréal

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 54.

social et politique des années soixante-dix. Ainsi, l'impression qui se dégage de plusieurs ouvrages traitant des mouvements sociaux et des comités de citoyens est un sentiment d'échec, car ils n'ont pas débouché sur une révolution socialiste, la remise en cause du capitalisme ou la création d'un parti ouvrier puissant. Les animateurs et les acquis réformistes sont considérés comme pervers puisqu'ils ont détourné les masses des luttes de classes. Les quartiers dit populaires furent délaissés par les radicaux au profit des quartiers ouvriers en raison de leur incapacité à envisager les changements globaux. L'échec de la création d'un parti politique socialiste à Montréal est durement ressenti. Finalement, la Révolution tranquille a remplacé la charité chrétienne par les groupes populaires et l'État.

Évidemment, nous ne pensons pas que tous ces postulats soient faux, mais plusieurs doivent être nuancés. D'abord, toutes les petites victoires remportées au niveau local par tous les comités de citoyens et les organisations populaires, que ce soit la création d'un parc, la construction d'une école ou la création d'une coopérative alimentaire permettent d'éliminer le sentiment d'échec. Les animateurs comme Jacques Couture ont réussi à impliquer plusieurs centaines de personnes pour qu'elles reprennent leur destin en main, ce n'est pas peu de choses et c'est même peut-être mieux que tous les comités dans les quartiers ouvriers qui ont discuté idéologie et réforme globale sans jamais rien faire de concret. Au niveau politique, le RCM, né dans les cendres du FRAP, après un bon résultat à sa première élection en 1974 a fini par prendre le pouvoir. De plus, on sait l'importante contribution en capital et en ressources humaines de l'Église dans les premiers comités et on sait que plusieurs d'entre eux ont comme base géographique la paroisse. Il est donc possible que le statut de prêtre de Jacques Couture ait eu un impact important.

Nous aimerions, tout au long de notre mémoire, nous concentrer sur trois aspects de l'œuvre de Jacques Couture. D'abord, nous souhaitons présenter son cheminement

de sa naissance à la campagne électorale de 1974 pour comprendre ses prises de position et son implication sociale. De plus, l'étude des comités de citoyens où il s'est impliqué permettra de mieux comprendre ce phénomène difficile à étudier en raison du caractère éphémère de plusieurs d'entre eux. Ensuite, grâce à ses chroniques dans *La Voix Populaire* et dans *La Semaine*, nous voulons présenter ses réflexions sur la société et ses prises de position sur les enjeux importants du moment. Évidemment, il est difficile de connaître sa pensée de façon formelle, mais l'étude de ses textes doit permettre d'en brosser les grandes lignes. Finalement, nous aimerions étudier ses activités dans la sphère politique municipale, avec le RCM notamment.

Voici les sources principales que nous utiliserons pour écrire ce mémoire. La documentation produite par le Conseil des Œuvres de Montréal, particulièrement par Michel Blondin, ainsi que la série d'articles publiés dans la revue *Relations* permettent une compréhension de l'animation sociale et du quartier Saint-Henri du point de vue des intervenants. Jacques Couture a été l'un des fondateurs et le directeur de *l'Opinion ouvrière*. Cette publication sera une source importante d'informations pour cerner ses objectifs et ses buts. Toutefois, seuls ses éditoriaux sont signés ce qui ne permet pas de traiter le contenu du journal comme un reflet de ses positions personnelles. Un autre hebdomadaire de Saint-Henri, la *Voix populaire*, où il rédige une chronique entre 1969 et 1973, sera une source précieuse pour mettre en contexte les actions de Jacques Couture et pour connaître sa pensée. Notre analyse portera essentiellement sur les chroniques présentant de façon claire et détaillée la pensée du jésuite. Ces journaux sont disponibles à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. De plus, à la Société historique de Saint-Henri, il y a une copie d'un discours de Jacques Couture prononcé à l'été de 1976 qui traite de sa vision de la dynamique de quartier et du lien qui devrait unir celui-ci et la ville centre<sup>50</sup>. Grâce à

---

<sup>50</sup> Jacques Couture, *Les « petites patries » : un passé ou un avenir*, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 9 juin 1976, 30 p. (Archives de la Société historique de Saint-Henri)

*l'Index le Devoir* (1966-1968), à *l'Index du journal le Devoir* (1969-1971) et *l'Index de l'actualité vue à travers la presse écrite* (1972-1976) nous avons pu retracer plusieurs articles pertinents. Nous avons également obtenu les documents du fonds d'archives Jacques Couture conservés dans les archives des Jésuites du Canada français à la maison Bellarmin. Ce fonds contient de la correspondance, des articles de journaux, des documents officiels jésuites et des tracts électoraux. La correspondance entre Couture et ses supérieurs constituent un élément central pour comprendre la relation du jésuite avec son ordre. Nous avons également obtenu plusieurs documents de la grande amie de Jacques Couture, Louise Gagné. Elle nous a transmis des coupures de journaux, des notes manuscrites prises lors de réunions de comités de citoyens, un rapport produit par Jacques Couture, et plusieurs autres documents d'époque.

## CHAPITRE II

### JACQUES COUTURE, PRÊTRE-OUVRIER ET ANIMATEUR SOCIAL

Ce chapitre traite de la vie de Jacques Couture de sa naissance jusqu'à l'automne 1974, au moment où il décide de s'impliquer en politique active. Nous divisons l'étude de cette période en huit parties. La première section évoque la vie de Jacques Couture de sa naissance jusqu'à son entrée chez les Jésuites. La deuxième section traite de son entrée dans la Compagnie et de son expérience à Formose. La troisième partie est consacrée à l'établissement de Couture à Saint-Henri. La quatrième section précise les champs et les moyens d'interventions du jésuite dans son quartier. La cinquième section relate son périple à Paris en 1968-1969. Les trois dernières sections couvrent la période 1969-1974 sous trois angles. D'abord, la sixième section aborde l'aspect clérical de l'action de Jacques Couture. La septième partie traite de son statut de travailleur. Finalement, la huitième section présente son œuvre d'animateur social.

#### 2.1 Origine et formation

Cette première section couvre la vie de Jacques Couture jusqu'à son entrée chez les Jésuites. L'étude de cette période formatrice peut nous permettre de comprendre pourquoi il a choisi de consacrer sa vie à aider les plus démunis.

Jacques Couture est né à Québec le 23 novembre 1929. Il est le fils de Joseph-Ubald Couture et d'Irène Marcoux. Son père est un haut fonctionnaire oeuvrant au bureau des premiers ministres Taschereau, Godbout et Lesage<sup>1</sup>. « Avant de devenir

---

<sup>1</sup> Le premier ministre Duplessis n'est pas mentionné dans la liste.

Chef du Protocole du Québec – il accueille ici Churchill, Roosevelt, Staline et de Gaulle – il comptait parmi les anonymes fonctionnaires attachés au cabinet du premier ministre. Mais il faillit bien être congédié, en 1936 [...]². » En effet, Joseph Couture reste un Libéral convaincu qui accepte mal les victoires de l'Union nationale. Lors de l'élection de Godbout en 1939, le père de Jacques Couture est nommé assistant chef de cabinet du premier ministre, poste qu'il conserve jusqu'à la défaite de Godbout en 1944. Après la défaite libérale de 1966, il a plus de chance, il conserve son poste grâce à l'affection de Daniel Johnson. Jacques Couture et sa famille (il est au cinquième rang sur un total de sept enfants) habitent dans la ville de Sillery. Jacques Couture est un enfant peu attiré par les sports; ses activités parascolaires sont le scoutisme, la ligue missionnaire des étudiants et la congrégation mariale³.

Jacques Couture étudie à l'école des Saints-Martyrs avant d'entrer au Collège Garnier pour compléter ses études secondaires et collégiales. Son passage dans ce collège tenu par les Jésuites s'effectue de 1943 à 1951. Une fois son cours collégial terminé, Jacques Couture entreprend, en septembre 1951 à l'Université Laval, des études de droit, qu'il abandonne en décembre 1953. Jacques Couture est très déçu par l'aspect frivole de la vie d'étudiant en droit. Il veut faire son droit pour devenir avocat populaire dans le quartier Saint-Roch⁴.

---

<sup>2</sup> Jean-V. Dufresne, « Cet homme a fait trembler Jean Drapeau », *Le Maclean*, mars 1975, p. 40. (Archives de Louise Gagné (à l'avenir ALG))

<sup>3</sup> <http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/c/COUTJ.htm> [consulté le 10 novembre 2007]. Bernard Leurent, « Le père Jacques Couture, S.J. », *Nouvelles de la Province du Canada français*, janvier 1996, p. 1-4. (Fonds Jacques Couture (à l'avenir FJC) dans les Archives des Jésuites du Canada français (à l'avenir AJCF)) Louis-Joseph Goulet, « Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Le Brigand*, août-septembre-octobre 1995, No 442, p. 4-5. (FJC dans AJCF) Jean-V. Dufresne, *op. cit.*, p. 20-21 et 40-42.

<sup>4</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*

Durant cette période de dix ans, Couture commence à s'impliquer en politique. Ainsi, dans les années quarante il milite au sein du Bloc populaire et il distribue des tracts pour le candidat Alfred Rouleau lors des élections de 1944. Au début des années cinquante, Jacques Couture fonde une association du parti CCF sur le campus de l'Université Laval. En plus de son implication politique, il est officier de réserve (CEOC) de 1951 à 1953<sup>5</sup>.

On constate que Jacques Couture naît et grandit dans une famille de la classe moyenne supérieure. Il reçoit une éducation de qualité et il se dirige vers la profession d'avocat. Alors pourquoi a-t-il choisi de vivre dans la pauvreté et d'aider les plus démunis?

[...] Jacques Couture retient aujourd'hui une expression qui résume une première prise de conscience politique : « Nous faisons du tourisme social. » [...] « nous descendions sous le cap visiter les pauvres de Saint-Roch, puis remontions ensuite réveiller dans la Haute-Ville, dans le quartier Belvédère où j'habitais. Alors j'ai compris que quelque chose ne marchait pas. Nous ne proposons aucune solution. Nous nous donnions bonne conscience en nous occupant de nos pauvres, une fois par quinze jours<sup>6</sup>.

Plusieurs années plus tard, lorsqu'il sera missionnaire à Madagascar, Jacques Couture évoquera cette prise de conscience : « [...] Jacques Couture a répondu à « cette blessure du monde » reçue à 15 ans, lorsqu'il visitait les pauvres de Québec [...] »<sup>7</sup>. » Il prend ainsi conscience des inégalités sociales et choisit de tourner le dos au style de

---

<sup>5</sup> <http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/c/COUTJ.htm> [consulté le 10 novembre 2007]. Bernard Descôteaux, « Jacques Couture propose une nouvelle vision de la vie urbaine », *Le Devoir*, 22 octobre 1974, p. 11. Curriculum vitae de Jacques Couture rédigé par les Jésuites (FJC dans AJCF).

<sup>6</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 21.

<sup>7</sup> Monique Richer, « Au nom de Dieu, l'ex-ministre Jacques Couture œuvre parmi les plus pauvres », *Le Journal de Montréal*, 22 mai 1988, p. 5. (FJC dans AJCF)

vie bourgeois : « [...] il a toujours été choqué par l'attitude de la bourgeoisie face à la pauvreté, de la « bonne conscience par les paniers de Noël<sup>8</sup>. » Son désir de changer le monde va le conduire chez les Jésuites.

## 2.2 Devenir Jésuite

Lorsque Jacques Couture abandonne ses études de droit, il souhaite se joindre aux Jésuites. Il consacre les dix années suivantes à devenir membre de la Compagnie de Jésus. Y a-t-il des éléments, au cours de cette période, qui marquent la vision de Jacques Couture?

Au décès du père Couture, le père Leurent raconte comment celui-ci eut son appel divin. En 1953, Jacques Couture demande l'hospitalité d'une maison jésuite pour préparer ses examens. Sa demande est acceptée et chaque jour il rencontre le supérieur de la maison pour discuter. Au quatrième jour, il est illuminé par une lecture de l'évangile. Le père Leurent mentionne que Couture est déjà intéressé par l'Ordre jésuite avant cette date, mais qu'il souhaite faire de la politique<sup>9</sup>. L'appel divin est le plus fort et Couture entre dans la Société de Jésus le 5 janvier 1954. Lors d'une entrevue donnée en 1975, il explique son choix : « « En 1954, j'entrais chez les Jésuites, par vocation, par choix, par désir. Pour les jeunes de notre temps, il ne semblait pas s'offrir de meilleure occasion de satisfaire l'idéalisme chrétien que les communautés religieuses<sup>10</sup>. » » Il passe les deux années suivantes au Noviciat du Sault-au-Récollet à Montréal, où il étudie les lettres pendant un an. Durant l'année 1956-1957, Jacques Couture est l'adjoint du préfet de discipline au Collège Brébeuf.

---

<sup>8</sup> Bernard Descôteaux, *loc. cit.*

<sup>9</sup> Bernard Leurent, *loc. cit.*

<sup>10</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 40.

Les deux années qui suivent sont consacrées à sa licence en philosophie, au Collège Immaculée-Conception. Lors de son entrée chez les Jésuites, Jacques Couture met une condition : il souhaite œuvrer en Inde, ce qui est accepté. Toutefois, il apprend au moment de partir en mission que l'Inde est pour les Jésuites anglophones et la Chine pour les francophones. Donc, il doit aller à Formose<sup>11</sup>.

Le 23 août 1959, Jacques Couture quitte Montréal pour l'Asie, plus précisément pour Hsinchu sur l'île de Formose, qu'il atteint le 26 septembre après un long trajet en avion et en bateau. Étrangement, dans plusieurs documents, on indique que la période qu'il passe à Formose va de 1958 à 1959, alors que dans les faits elle s'étend du 23 août 1959 au 8 janvier 1961<sup>12</sup>. Une série d'articles de Jacques Couture parue dans *Le Brigand*, la revue missionnaire des Jésuites, retrace son voyage depuis son départ de Montréal et tout au long de son séjour. Malgré cela, il mentionne dans certaines entrevues et sur son curriculum vitae, que son périple s'est déroulé en 1958-1959. Il se rend dans l'île comme missionnaire stagiaire, mais il œuvre plus particulièrement à apprendre le chinois<sup>13</sup>. Durant son séjour, il écrit plusieurs articles dans *Le Brigand*, où il raconte son expérience et ses pensées. À la fin, Jacques Couture tombe malade et il doit interrompre sa mission pour rentrer à Montréal. Après sa guérison, il entreprend ses études en théologie au Collège Immaculée-Conception. Il est ordonné prêtre par le cardinal Léger, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, le 18 juin 1964<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> *Summarium Vitae Defunctorum* dressé par les jésuites au décès de Jacques Couture (FJC dans AJCF). Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*

<sup>12</sup> Louis-Joseph Goulet, *loc. cit.*

<sup>13</sup> L'entrevue accordée à Jean-V. Dufresne (*loc. cit.*) mentionne qu'il s'agit du mandarin.

<sup>14</sup> Louis-Joseph Goulet, *loc. cit.*

Au terme de cette période de formation jésuite, Jacques Couture semble avoir gardé un souvenir particulièrement marquant de son séjour à Formose. Il évoquera cette expérience lors de son mandat de ministre de l'Immigration et lors de son passage à Madagascar. Il considère qu'elle lui a fait prendre conscience des problèmes du tiers-monde et des possibilités de développement. « En 1958-1959, j'ai fait un stage d'un an et demi en Asie, principalement à Taiwan où j'ai travaillé avec des Jésuites dans certains petits villages de l'île. Là, j'ai pu m'intéresser assez jeune de très près à la question du développement en Asie et j'ai développé un goût considérable pour la culture et les grandes civilisations asiatiques<sup>15</sup>. » Son intérêt pour les questions internationales restera présent durant toutes les années qu'il passe à Saint-Henri<sup>16</sup>.

### 2.3 L'établissement de Jacques Couture dans Saint-Henri

Comme les premiers animateurs sociaux, Jacques Couture semble avoir choisi St-Henri en raison de l'extrême pauvreté et du manque de ressources des habitants du quartier. Le sentiment d'appartenance bien développé de St-Henri contribue également à faciliter l'animation. De plus, l'immense majorité de la population étant catholique francophone, le terrain semble propice pour l'intervention d'un jeune prêtre. Toutefois, Jacques Couture constate que la population est méfiante lorsqu'elle sent qu'on effectue des expériences sur elle. De plus, il perçoit l'immense distance entre l'Église officielle embourgeoisée et la vie des gens pauvres qui habitent le quartier. Pour combler ces deux distances, le père Couture sent le besoin de s'établir dans St-Henri pour agir de l'intérieur. Pour rendre son intégration plus efficace, il reprend le modèle des prêtres-ouvriers et il travaille comme tout le monde pour

---

<sup>15</sup> *L'inédit*, le journal interne d'Immigration Québec, numéro spécial de novembre 1980, p. 3. (FJC dans AJCF)

<sup>16</sup> *Ibid.*

subvenir à ses besoins. Il croit nécessaire de bien réaliser cette première étape avant d'amorcer une évangélisation plus poussée. Son animation sociale, communautaire et pastorale est d'abord conçue pour impliquer et réunir les jeunes et les familles.

Comme animateur social, Jacques Couture s'intègre au milieu qu'il a choisi, cette approche cadre parfaitement avec son statut de prêtre-ouvrier. Il a une définition précise du terme prêtre-ouvrier. « L'expression « prêtres-ouvriers » a une signification particulière et se réfère directement à cette catégorie de prêtres français, groupés par la « Mission de Paris » du cardinal Suhard, envoyés en usine pour s'intégrer parfaitement à la condition ouvrière, expérience qui s'étendait de 1944 à 1954, année de leur condamnation par Rome<sup>17</sup>. » Il questionne ce concept car il croit que le prêtre doit être un représentant de son milieu avant tout : un ouvrier prêtre d'accord, mais pas l'inverse : « Devenir prêtre signifie : recevoir une mission pastorale dans le milieu « de vie » de son origine ou de son choix pourvu qu'il y ait parfaite intégration<sup>18</sup>. » Toutefois, il semble apprécier le travail des prêtres-ouvriers français : « On s'est réjoui avec raison de la décision romaine d'une reprise des « prêtres-ouvriers ». C'est une véritable réhabilitation. On avait un peu trop facilement montré du doigt les « erreurs » de ces pionniers sans apprécier à sa juste mesure l'immense espérance qu'ils avaient suscitée dans le monde ouvrier<sup>19</sup>. »

Le prêtre est un homme comme les autres et le père Couture déplore qu'il soit trop souvent vu comme appartenant à une caste supérieure. Le prêtre devrait travailler pour se nourrir. Il dénonce la formation ecclésiastique bourgeoise qui a conduit l'Église à n'être plus présente au sein du monde ouvrier : « [...] il est à souhaiter que

---

<sup>17</sup> Jacques Couture, « « Prêtre-ouvrier » en colère », *Maintenant*, février 1966, No 50, p. 42.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 43.

tous les milieux sociaux produisent leurs propres chrétiens en service ministériel et pastoral auprès des siens<sup>20</sup>. »

En définitive, Couture dénonce la présentation qu'on fait du travail des trois premiers prêtres-ouvriers québécois, dont il fait partie, en ce qu'elle laisse croire qu'il s'agit d'un grand sacrifice que de vivre humblement comme la population des milieux desservis<sup>21</sup>. « « Je ne veux pas être un mythe, me dit-il, ni jouer les héros. Il n'est pas extraordinaire d'être prêtre-ouvrier. C'est la logique de l'engagement<sup>22</sup>. » » Le prêtre-ouvrier permet d'appliquer l'animation sociale de l'intérieur en donnant une autre légitimité.

Étrangement, il est très difficile d'établir précisément le moment de l'arrivée de Jacques Couture dans Saint-Henri. En effet, malgré la quantité importante de documentation que nous avons amassée, la période de ses premières prises de contact demeure floue. Il arrive fréquemment qu'on indique qu'il est dans Saint-Henri depuis « x » nombre d'années, mais ça ne donne pas toujours la même année d'arrivée. De plus, Jacques Couture embrouille lui aussi les pistes. L'hypothèse la plus plausible est que toutes ces dates sont bonnes. En effet, on peut distinguer ses premiers contacts avec le milieu, son arrivée à titre personnel, son stage d'été comme prêtre jésuite et son installation comme agent du Comité de pastorale ouvrière. Tous ces événements se déroulent entre 1963 et 1965.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Jean-Paul de Lagrave, « Le père Jacques Couture : Il n'est pas extraordinaire d'être prêtre-ouvrier; c'est la logique de l'engagement », *La Presse*, 6 juillet 1968, p. 55. (ALG)

Jacques Couture prend contact avec le quartier par l'entremise des *Copains de Saint-Henri*. En effet, au début de 1963 il découvre leur journal, *Le Copain*, et leur message dénonciateur du « système », des politiciens et de l'Église. Ce discours incite Couture à aller les rencontrer : « « Ces jeunes me disaient, vous autres, les curés, sortez donc de vos sacristies. Je me rendis chez eux et, pour la première fois depuis Saint-Roch, je me sentais chez nous<sup>23</sup>. » » Ces jeunes lui proposent de venir vivre avec eux dans le quartier, il accepte. Il semble que ses supérieurs connaissent cette décision et laissent faire. Cette décision de Jacques Couture est conforme avec sa vision de l'intervention<sup>24</sup> : « Blâmant un peu les « sauveurs sociaux » qui venaient donner des conseils aux ouvriers, il dira avoir compris « la nécessité absolue de l'enracinement dans un milieu<sup>25</sup>. » »

Pour l'été de 1964, immédiatement après son ordination, Jacques Couture souhaite passer quelques semaines dans le quartier Saint-Henri comme prêtre. Lors de ses démarches auprès du Provincial, il avance sa connaissance du milieu qu'il a acquise auprès des *Copains de Saint-Henri*.

Comme ministre d'été, j'aimerais beaucoup prolonger le travail que j'ai commencé cette année, ici et là, les jours de congé. J'ai établi des contacts très intéressants avec le milieu de St-Henri : rencontre avec un groupe de jeunes qui sont ouverts aux problèmes du quartier et, particulièrement, à la prise de conscience des jeunes travailleurs ainsi qu'au sort des « délinquants ». Rencontres, aussi, de familles pauvres par l'intermédiaire des « Chantiers » de Montréal<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 41.

<sup>24</sup> Le choix de Jacques Couture en 1963 de s'installer dans le quartier est confirmé par plusieurs documents : Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 41. Hermine Beauregard, « Le père Jacques Couture veut être le cri des blackboulés de Saint-Henri », *Le Petit Journal*, 22 février 1970, p. 6. (FJC dans AJCF) Pamphlet électoral de Jacques Couture pour l'élection de 1976 dans Saint-Henri.

<sup>25</sup> Bernard Descôteaux, *loc. cit.*, p. 11.

<sup>26</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, datée du 13 avril 1964 à Montréal. (FJC dans AJCF)

Son action se justifie également par la baisse importante de la pratique religieuse dans les quartiers pauvres. Ainsi, il propose : « Il faut des prêtres « missionnaires » pour pénétrer le milieu, le connaître de l'intérieur et atteindre des gens qui ne sont pas du tout touchés par les « œuvres » courantes. C'est un phénomène bien connu en France et ailleurs, et, à ce sujet, leurs expériences pastorales peuvent nous inspirer<sup>27</sup>. » Il souhaite former une équipe de trois ou quatre scolastiques pour passer l'été dans Saint-Henri. Le travail en usine de deux d'entre eux permettra de payer les dépenses de logement et de nourriture. Jacques Couture souhaite de son côté œuvrer comme prêtre auprès des malades, des familles pauvres et des jeunes délinquants<sup>28</sup>. « Notre but serait avant tout de « présence » dans un milieu donné, adoptant le mode de vie, partageant les mêmes conditions. En même temps, l'occasion de connaître très concrètement l'existence parfois pénible de quantité de gens auxquels est destiné l'Évangile du Christ : « évangéliser les pauvres »<sup>29</sup>. »

Ce premier séjour de Jacques Couture, en tant que prêtre, en milieu ouvrier se déroule du 29 juin au 15 août 1964. Il passe l'été dans un fond de cour avec deux collègues, dont un travaille en usine pour financer le projet. Jacques Couture agit comme prêtre, il célèbre des messes et visite les malades. Leur action fut axée sur le loisir et les jeunes. Il constate la grande détresse du milieu et les nombreux problèmes qu'entraînent la pauvreté et le chômage, notamment l'alcoolisme qui a des impacts importants sur les familles et les enfants. Il réalise également que l'Église-Institution atteint de moins en moins les plus pauvres, car elle leur est extérieure, étant du côté des plus riches. Son travail de prêtre se fait à l'extérieur du logis qui sert de lieu de

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

réunion pour tous les jeunes du coin et pour les différentes activités : « Alors, qu'est-ce que je faisais là comme prêtre? Il faudrait répondre avant tout : j'étais là et c'est déjà énorme<sup>30</sup>. » Et selon lui, la réponse est très positive et plusieurs sceptiques ont été confondus.

Toute cette détresse touche énormément Jacques Couture. Ce contact avec les pauvres est une grande richesse pour vivre l'Évangile. Il déplore que l'Église consacre la majorité de ses ressources et de son personnel au quartier bourgeois. D'ailleurs, la mentalité bourgeoise domine au sein du clergé. Alors que selon l'Évangile ce doit être le contraire : « Or, les quartiers les moins favorisés de la ville sont aussi ceux qui ont le moins de prêtres à leur service et « intégrés au milieu »(s'enfermer dans une grosse bâtisse n'est pas une « incarnation »)<sup>31</sup>. » Il est très important selon Couture d'inverser la tendance et d'envoyer des gens vivre parmi les plus démunis, car il craint une rupture totale entre l'Église et les classes populaires dans un horizon de dix ans. Le père Couture termine son rapport en exprimant son souhait de voir l'Église opérer un changement.

Une Église pauvre et servante, qui se dépouillerait de toutes ses vaines oriflammes et d'un certain style officieux et sophistiqué, sincèrement solidaire des classes humbles et laborieuses, voilà un fait pour lequel il vaudrait la peine d'être critiqué et persécuté et non pour les continuelles accusations d'être lié aux puissants et aux riches, voilà un fait qui rallierait d'emblée tous les chrétiens dits de « seconde zone » [...]<sup>32</sup>.

---

<sup>30</sup> Rapport de Jacques Couture au Provincial, « Séjour en milieu ouvrier + Été 1964 (29 juin au 15 août), 18 septembre 1964, Montréal, p. 6. (FJC dans AJCF)

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 11.

Cet été passé à Saint-Henri confirme Jacques Couture dans son choix d'œuvrer auprès des plus défavorisés : « Le travail d'animation sociale a été le premier choix de Jacques Couture dès son ordination en 1964. « Le quartier Saint-Henri était le plus détérioré de tous. Je suis allé y vivre comme les plus pauvres, dans un fond de cour. J'ai été le premier prêtre ouvrier de Montréal. J'ai établi des liens avec les voisins, les familles, j'ai connu leurs besoins<sup>33</sup>. » » Toutefois, pour les Jésuites, Jacques Couture commence son travail dans le quartier seulement en 1965. En effet, dans les documents jésuites et les témoignages de Jésuites produits à la suite de son décès c'est la date qu'on retient<sup>34</sup>. « Avant d'aller faire son troisième an à Paris en France (1968-69), il entreprendra un travail à la fois social et pastoral, dans le milieu de Saint-Henri, à Montréal. Rattaché à la Maison Bellarmin (1965-1967), puis à la Villa Saint-Martin (1967-1968), en réalité, il demeure au milieu de la population pauvre pour laquelle il se dévoue<sup>35</sup>. »

L'implantation de Jacques Couture dans Saint-Henri débute par une demande de celui-ci pour y passer un an. Sa demande est examinée par deux provinciaux<sup>36</sup> du Québec et par un père venant de Rome. Les trois pères acceptent sa demande en lui transmettant des recommandations et une condition. Il doit se présenter une fois par semaine dans la Maison jésuite à laquelle il est rattaché. Cette présence lui sert à

---

<sup>33</sup> Claire Harting, « Jacques Couture a de quoi surprendre », *Journal de Montréal*. (FJC dans AJCF)

<sup>34</sup> Informations qu'on retrouve également dans : Louis-Joseph Goulet, *loc. cit.*, p. 5. *Summarium Vitae Defunctorum, op. cit.* Curriculum vitae dressé par les jésuites, *loc. cit.*

<sup>35</sup> Jean-Paul Labelle, S.J., « Le père Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Nouvelles de la Province du Canada français*, Vol. 14, no 7, août 1995, p. 64. (FJC dans AJCF)

<sup>36</sup> À cette époque, Jacques Couture relève du provincial de Québec, mais il a besoin de l'accord de celui de Montréal pour son projet. Cette double structure est abolie aujourd'hui. Guy Fortier est le Provincial de Québec à cette époque et Iréné Desrochers est celui de Montréal. Les notes furent dictées par ce dernier. Cette information provient du père Marc Brousseau, archiviste à la Maison Bellarmin.

prendre du repos et à discuter avec d'autres pères de son expérience. On craint pour la santé de Jacques Couture : « Il est à craindre que, ayant fourni un travail sérieux en usine pendant le jour, il veuille, vu sa grande générosité, se dévouer abondamment et longuement le soir, et il y a danger que cela ne soit trop fort pour ses forces<sup>37</sup>. » Les deux dirigeants jésuites du Québec s'entendent pour n'accorder aucun fond à Jacques Couture qui doit s'autofinancer pour connaître la précarité du pauvre et être ainsi mieux accepté par le milieu<sup>38</sup>. La nature du projet présenté par Jacques Couture et les interrogations qu'il pose seront traitées dans la prochaine section.

#### 2.4 Champs et moyens d'intervention

Dans les premières années de sa vie à St-Henri, Jacques Couture est livreur et il travaille dans une usine. « Jacques Couture a beaucoup œuvré dans le milieu ouvrier de Saint-Henri et il a même été chauffeur-livreur chez Steinberg ainsi que travailleur manuel dans une usine de métal de 1965 à 1968<sup>39</sup>. » Sur le plan social, Jacques Couture intervient dans trois secteurs de façon prioritaire : la pastorale ouvrière, la famille et la conscientisation des ouvriers. En ce qui a trait à la pastorale, il participe à la naissance du comité diocésain permanent pour la pastorale en milieu ouvrier, qui vise à infiltrer le dit milieu pour effectuer de la recherche et proposer des moyens de renouveler la présence cléricale en milieu ouvrier. Les rencontres évangéliques constituent l'autre aspect de son implication pastorale. En ce qui concerne l'aspect familial, son moyen d'action principal est le Groupement Familial Ouvrier qui œuvre principalement dans l'organisation de loisirs. Finalement, au niveau de la

---

<sup>37</sup> Note concernant Jacques Couture et dictée par le Provincial Iréné Desrochers le 19 février 1965. (FJC dans AJCF)

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Jean-H. Mercier, « St-Henri a son ministre – Jacques Couture Ministre du travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration », *La Voix Populaire*, 30 novembre 1976, p. 2.

conscientisation des ouvriers, Jacques Couture, avec l'aide du Comité d'Action Politique et Sociale du Groupement Familial Ouvrier, fonde *L'Opinion ouvrière*. Ce journal souhaite donner la parole aux ouvriers sur les sujets d'actualité et transmettre leur opinion aux hommes politiques, aux décideurs et aux populations des milieux populaires. De plus, l'équipe de direction présente ses propres opinions pour susciter la réflexion. Reprenons chacun des trois aspects de façon plus détaillée.

Jacques Couture est dans Saint-Henri en tant que prêtre-ouvrier, donc la dimension pastorale de son action est importante. En effet, c'est pour œuvrer auprès du diocèse dans la pastorale ouvrière que les Jésuites ont accepté son projet. Voyons d'abord, comment sa « mission » s'est mise en place.

Le 6 février 1965, Jacques Couture participe à une rencontre avec des prêtres œuvrant en milieu ouvrier. L'abbé Leclerc souhaite la mise sur pied d'une équipe en milieu de travail ouvrier pour faire de la recherche pastorale. Ils profitent de la réunion pour former le Comité de pastorale ouvrière. L'expérience de Couture durant l'été 1964 sert de modèle au nouveau projet. Le groupe souhaite explorer de nouvelles avenues pour atteindre les Chrétiens non pratiquants des quartiers défavorisés.

Il serait donc très utile pour le diocèse qu'il y ait une « équipe-éclaireur » en milieu de travail. Signe d'une « incarnation » réelle dans ce milieu, témoignage que l'Église hiérarchique veut prendre part à la souffrance du travailleur manuel et lui reconnaître ainsi sa dignité, moyen direct d'une connaissance par l'intérieur des besoins de l'ouvrier, de son attitude par rapport à l'Église, de ses attentes... L'équipe serait en recherche pastorale et aurait à réfléchir profondément sur toute l'expérience pour la transmettre aux intéressés<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> Note préparée par Jacques Couture à la demande du Provincial le 8 février 1965. (FJC dans AJCF)

Il est décidé d'envoyer un prêtre travailler en usine discrètement pour prendre contact. Jacques Couture se propose pour effectuer ce stage. Il croit beaucoup à ce projet qui concerne tout le diocèse : « On sera directement mandaté par l'Évêque à travers l'Office des paroisses et au nom du Comité de pastorale ouvrière. Ce n'est pas une entreprise isolée de franc-tireur et « en marge » des autres prêtres<sup>41</sup>. » Il consent à être exclaustre de la Compagnie si nécessaire pour pouvoir exécuter ce mandat qui relève d'une autre instance. Le projet ne doit durer qu'une année. Lui et son équipe doivent demeurer en logement et il croit mieux de ne pas inclure d'autre Jésuite dans son entourage pour respecter le caractère hétérogène du groupe.<sup>42</sup> « Il me semble que cette contribution, de type spécial, à la pastorale d'ensemble du Diocèse apparaît plus opportune que le fait d'ouvrir immédiatement une maison jésuite ou de former une équipe exclusivement jésuite<sup>43</sup>. »

Pour réaliser ce projet, Jacques Couture doit obtenir l'accord de ses supérieurs. Nous avons déjà évoqué précédemment ces rencontres qui regroupent alternativement les deux provinciaux du Québec, un Jésuite de Rome et Jacques Couture lui-même. Le père Couture reçoit d'abord l'autorisation de son Provincial, le père Fortier, pour rester à Montréal auprès du diocèse. Il doit obtenir l'approbation du Provincial de Montréal, le père Desrochers qui est au centre de toutes ces discussions. Le père Couture souhaite concentrer son action sur la promotion humaine dans un premier temps, avant de penser à l'évangélisation. Cette subordination de l'évangélisation au travail plus social crée un malaise chez le père Desrochers. Jacques Couture nuance son affirmation pour maintenir la suprématie de la vocation religieuse à la satisfaction de son supérieur. Le Provincial veut ainsi prévenir les

---

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, datée du 16 janvier 1965 à Montréal. (FJC dans AJCF)

débordements des prêtres-ouvriers français qui ont totalement épousé les revendications des ouvriers en mettant de côté leur mission spirituelle et qui sont devenus marxistes ou qui ont abandonné le sacerdoce pour le syndicalisme. « [...] alors on retomberait dans le danger des prêtres-ouvriers, travaillant à pleines journées d'usine et essayant le soir de mener de front l'apostolat poussé; ce qui est véritablement impossible : entreprise où nécessairement les gens se ruinent physiquement, psychologiquement et spirituellement<sup>44</sup>. » Le Provincial Desrochers discute avec le père Carrier de Rome du projet de Jacques Couture. Le père Carrier est sceptique quant à l'utilité de ce genre d'intervention : « Sans doute, la valeur de témoignage demeure, dans une certaine mesure, mais des Jésuites, avec leur formation et avec leur désir de rayonnement, doivent savoir sortir de ce rond, si je puis dire, pour exercer une action de plus grande portée apostolique<sup>45</sup>. »

Avant de se lancer dans son projet, Jacques Couture se positionne en opposition avec les interventions de l'Église dans les milieux populaires. « Ce qui est inquiétant, c'est ceci : plus on est pauvre, moins on pratique et moins, aussi, l'Église révèle aux yeux des pauvres sa vraie signification<sup>46</sup>. » Les œuvres de bienfaisance se révèlent être le principal moyen d'intervention de l'Église. Elles ne sont pas toujours appréciées car elles viennent de l'extérieur du milieu ce qui crée un sentiment d'humiliation chez celui qui reçoit l'aide. L'Église ne comprend pas la nécessité de créer une relation avec celui qu'on aide pour rendre celle-ci plus acceptable : « Or, pour rencontrer les hommes et leur proposer son salut et son amitié, le Christ s'est

---

<sup>44</sup> Note concernant Jacques Couture et dictée par le Provincial Iréné Desrochers le 23 mars 1965. (FJC dans AJCF)

<sup>45</sup> Note concernant Jacques Couture et dictée par le Provincial Iréné Desrochers le 19 février 1965. (FJC dans AJCF)

<sup>46</sup> Jacques Couture, « À quand l'« Église des pauvres »? », *Relations*, No 287, novembre 1964, p. 327.

totalément « incarné » dans le milieu qu'il voulait évangéliser<sup>47</sup>. » L'expérience de l'été 1964 confirme aux yeux de Jacques Couture l'efficacité de l'intégration aux milieux pour développer une relation d'égal à égal enrichissante et pour transmettre le message évangélique : « Ils étaient surpris que des « hommes d'Église » s'installent parmi eux et manifestent à leur égard un intérêt spécial. Un prêtre et des candidats au sacerdoce dans un de leurs logis d'infortune! En général, les moins favorisés, les « prolétaires » de toutes espèces n'ont pas l'impression d'être très considérés dans l'Église<sup>48</sup>. » L'Église a malheureusement tendance à favoriser les riches au détriment des plus pauvres dans son fonctionnement en contravention avec le message évangélique<sup>49</sup>.

En 1966, Jacques Couture est nommé vicaire de la paroisse Saint-Irénée, où il exerce son ministère le dimanche. Un autre élément de la pastorale qui l'occupe est l'animation de « rencontres évangéliques » qui se tiennent le lundi soir. Ces rencontres accueillent une dizaine de couples qui viennent étudier la bible, après quoi le père Couture célèbre une messe<sup>50</sup>. « Je suis assez fier que parmi les dix douze couples qui se réunissent aux « rencontres évangéliques », un bon nombre se retrouvent avec moi pour animer des groupes travaillant à la promotion humaine (journal, comité de citoyens...)<sup>51</sup>. »

---

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 328.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> Document N. 1645 de nomination daté du 27 septembre 1966 et signé par le Cardinal Paul-Émile Léger. (FJC dans AJCF) Jean-Paul de Lagrave, « Le père Jacques Couture : Il n'est pas extraordinaire d'être prêtre-ouvrier; c'est la logique de l'engagement », *loc. cit.*

<sup>51</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, à Montréal, datée du 8 février 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

Le premier comité de citoyens formé par Jacques Couture lui permet de rejoindre beaucoup de personnes dans le quartier. Il s'agit du Groupement Familial Ouvrier (GFO) qui dure de 1965 à 1968, soit pratiquement de l'acceptation de son projet par les Jésuites à son départ pour Paris. Le GFO est fondé en juin 1965 : « Le Groupement travaille d'une façon spéciale pour que chaque famille ouvrière, quels que soient ses moyens, puisse apporter ses efforts, ses opinions, sa participation pour l'amélioration de la classe ouvrière<sup>52</sup>. » Ses objectifs sont de créer des liens entre les familles ouvrières, de favoriser les rencontres, d'informer, de faire de l'éducation sociale, de dénoncer les cas d'injustice et d'atteinte à la dignité humaine des citoyens, de faire pression sur les corps publics. Ses activités sont constituées de rencontres régulières (soirées familiales tous les quinze jours en saison; sorties du dimanche l'été; équipes sportives), du ciné-club, de cours spéciaux, de forums d'actualité aux quinze jours, d'un Comité d'Action Politique et Sociale, d'enquêtes, de consultations publiques pour la rédaction de communiqués, de la préparation d'un journal de liaison (*Le Journal Paradiso*), de collaboration à *L'Opinion ouvrière* et d'organisation de camps familiaux durant l'été<sup>53</sup>. « Cette action dans le quartier, surtout centrée sur les initiatives du Groupe familial ouvrier, qui recrutait bien 2500 personnes, dura jusqu'en 1968. Dépannage, vestiaire, coopérative d'alimentation avortée par l'Hôtel de ville, camps familiaux à la campagne, c'était Saint-Roch, en plus gros, mais cela risquait d'aboutir à une sorte d'impasse<sup>54</sup>. » En effet, il veut conscientiser le quartier, mais la multiplication des activités l'éloigne de ce but. La fondation de *L'Opinion ouvrière* permet d'atteindre cet objectif de rejoindre les gens autrement que par le travail social.

---

<sup>52</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 1, 5 décembre 1967, Saint-Henri Montréal, p. 8.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 41.

Le Groupement Familial Ouvrier (GFO) produit *Le Journal Paradiso*. Ce journal traite des événements organisés par le GFO et des personnes du quartier membres du GFO, donne des recettes culinaires, raconte des blagues et des insolences téléphoniques, informe sur les camps familiaux, publie des lettres d'opinions. Dans ses pages, Jacques Couture est appelé le *Padré*. Dans un des numéros, on défend la légitimité du GFO pour parler au nom de tous car il représente un nombre important de familles de tout le quartier. « En gardant un contact direct avec 160 familles qui sont présentes dans tous les coins du quartier, nous avons là un moyen unique de connaître, par la source, les besoins d'un quartier, d'exprimer ses problèmes, de savoir ses réactions<sup>55</sup>. » On indique également l'objectif à plus long terme de ce comité de citoyens : « GFO veut grouper toutes ces énergies en attente et devenir un instrument efficace de réveil social, un mouvement d'action ouvrière pour défendre la dignité des plus petits, promouvoir tout ce qui pourrait contribuer à rendre notre milieu plus humain, plus fraternel, plus juste<sup>56</sup>. » Dans ce numéro, Jacques Couture signe une chronique où il explique les raisons qui ont poussé les membres de GFO à demander le retour en classe des enseignants en grève. Ce n'est pas par opposition au principe de la grève, mais en raison de l'importance de l'éducation pour un quartier pauvre. Il déplore que plusieurs personnes étaient mal informées sur les enjeux de la grève. « N'oublions jamais que le syndicalisme a libéré de l'exploitation quantité d'ouvriers et demeure la meilleure protection de la classe laborieuse face à ce régime capitaliste où la loi du plus fort domine et l'intérêt personnel est l'unique motivation. GFO cherchera autant que possible à informer objectivement et à discerner les valeurs en jeu au milieu de toute cette confusion<sup>57</sup>. »

---

<sup>55</sup> Groupement Familial Ouvrier, « La force d'un groupement de citoyens », *Le Journal Paradiso*, Volume 3 numéro 1, janvier-février 1967, Montréal, p. 1. (ALG)

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Jacques Couture, « En face des problèmes actuels », *Le Journal Paradiso*, Volume 3 numéro 1, janvier-février 1967, Montréal, p. 10. (ALG)

Pour Jacques Couture, la conscientisation des masses ouvrières est un objectif central de son œuvre.

Il croit que son rôle ne doit pas se borner à partager le travail et la vie des gens; comme leader naturel du groupe, de par sa formation, il veut contribuer à éveiller les ouvriers à leurs droits et à leurs obligations de citoyens. On a reproché au père Couture de se mêler de politique. (Il fut arrêté avec beaucoup d'autres spectateurs innocents lors des troubles de la Saint-Jean.) A cela, il répond : « Pendant quatre siècles, l'Église a fait une politique de droite; pourquoi se scandaliser de la voir enfin s'engager dans une politique qui défendrait les petits? Comme le veut l'Évangile<sup>58</sup>. »

Pour atteindre cet objectif il fonde le journal *L'Opinion ouvrière*, qui est publié à huit reprises<sup>59</sup>. Jacques Couture est le directeur du journal jusqu'au numéro six. Le territoire desservi couvre Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Côte Saint-Paul, Ville Émard, le Centre-Ville, Lachine. De plus, le journal est envoyé aux trois paliers de gouvernements et aux gens d'influence. Le sous-titre indique que c'est un journal fait par des travailleurs pour des travailleurs et qu'il est publié par le Comité d'Action Politique et Sociale du Groupement Familial Ouvrier. Le journal est constitué de propos recueillis auprès d'ouvriers et retranscrits par l'équipe du journal. L'équipe de rédaction exprime son opinion et commente. « Analyser des problèmes, écouter l'opinion des autres, réfléchir, s'unir et agir, voici une espèce de programme d'action qu'un tel journal pourrait adopter<sup>60</sup>. » Évidemment, avec un tel programme, les sujets traités sont multiples : l'Expo 67, la politique, la condition ouvrière, l'assistance sociale, l'indépendance du Québec, le syndicalisme, le quartier Saint-Henri, la

---

<sup>58</sup> Hermine Beauregard, *loc. cit.*

<sup>59</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 1, 5 décembre 1967, Saint-Henri Montréal, 8 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 2, janvier 1968, Saint-Henri Montréal, 8 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 3, février 1968, Saint-Henri Montréal, 10 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 4, 25 mars au 25 avril 1968, Saint-Henri Montréal, 8 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 5, 25 avril au 25 mai 1968, Saint-Henri Montréal, 8 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 6, juin 1968, Saint-Henri Montréal, 8 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 2-no 1, septembre-octobre 1968, Saint-Henri Montréal, 8 p.. *L'Opinion ouvrière*, vol. 2-no 2, novembre-décembre 1968, Saint-Henri Montréal, 8 p..

<sup>60</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 1, 5 décembre 1967, Saint-Henri Montréal, p. 1.

rénovation urbaine, les élections fédérales de 1968 (le journal appuie le NPD), des entrevues avec Robert Bourassa, Robert Cliche, René Lévesque, etc. « En parlant du journal *L'Opinion ouvrière* il dit : « Ce fut l'expérience la plus enrichissante que j'ai eue à Saint-Henri. On faisait du porte à porte pour vendre le journal. De cette façon-là, on faisait vraiment de l'animation sociale. Le journal était distribué dans le quartier mais aussi chez les gens qui avaient de l'influence au Québec. On voulait leur donner l'écho du milieu ouvrier »<sup>61</sup>. » Un sondage paru à l'été 1968 annonce que vingt pourcent des citoyens de Saint-Henri lisent *L'Opinion ouvrière*<sup>62</sup>.

Jacques Couture tient un éditorial personnel en plus de participer aux textes de l'équipe de rédaction. Cet éditorial personnel est présent dans cinq numéros, soit du volume 1 numéro 2 au volume 1 numéro 6. Seul cet éditorial est retenu ici en raison de la difficulté de retracer ce qui vient vraiment de lui dans les textes communs sans signature. Dans son premier éditorial, le père Couture se questionne sur l'omniprésente lutte à la pauvreté. Il constate que la société est riche, mais cette richesse étant mal répartie, il reste un nombre important de pauvres. « Dans ce système, le partage des richesses ne peut se faire avec justice, c'est impossible. SOULAGER LA MISÈRE SANS VOULOIR D'ABORD CORRIGER CETTE INJUSTICE FONDAMENTALE, C'EST FAUX, INEFFICACE ET MÊME DANGEREUX [...] »<sup>63</sup>. » Il conçoit la nécessité de soulager ceux qui souffrent, mais il importe de travailler à changer le système sinon cette lutte à la pauvreté conduit à une impasse et ça ne change rien<sup>64</sup>.

---

<sup>61</sup> *Ces gens qui ont fait Saint-Henri : exposition du 3 octobre au 28 novembre 2004*, Société historique de Saint-Henri, 2004.

<sup>62</sup> Jean-Pierre Proulx, « 20% des citoyens de Saint-Henri lisent « l'Opinion ouvrière » », *Le Devoir*, 19 août 1968, p. 9.

<sup>63</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 2, janvier 1968, Saint-Henri Montréal, p. 2.

<sup>64</sup> *Ibid.*

Le deuxième éditorial traite de l'importance de la chose politique. Un premier constat s'impose, la majorité des travailleurs ont une mauvaise opinion de la politique et des politiciens. Ainsi, il importe de rester vigilant pour encadrer le pouvoir politique. L'État prenant sans cesse plus de place et la taxation étant importante il faut se demander si cet argent est utilisé à bon escient. Il faut voir comment est utilisé l'argent avant de déclarer qu'on paie trop d'impôt. Pour que l'État reflète nos aspirations et pour éviter les fraudes il faut surveiller les politiciens. « Une certaine passivité pouvait peut-être s'expliquer dans le passé parce que l'État n'était pas aussi présent à notre réalité quotidienne. AUJOURD'HUI NON! NE PAS S'OCCUPER DES CHOSES POLITIQUES C'EST MANQUER À UN DEVOIR GRAVE DE CITOYEN<sup>65</sup>. » Il est très important de s'informer et d'aller voter<sup>66</sup>.

Le troisième éditorial est un constat. Il y a beaucoup de discussion et de prise de parole autour de la situation des masses. Il faut laisser le temps à celles-ci de quitter leur état résigné qui ne permet pas de solution révolutionnaire. « Il y a des agitateurs qui veulent « réveiller les masses », les entraîner de force dans des luttes dures et violentes sous prétexte que leur situation est injuste et intolérable. Et combien vont suivre? Est-ce vraiment respecter les personnes que de leur faire brûler des étapes pour qu'ils arrivent plus vite à ses objectifs À SOI<sup>67</sup>? » Mais pour qu'il y ait du changement, il faut passer à la phase participation. La masse commence à participer, mais il faut lui laisser un peu de temps. « Et pourtant, il faut y croire, SEULE LA PARTICIPATION CONCRÈTE DES TRAVAILLEURS PEUT APPORTER DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DU MILIEU. [...] Notre société a les moyens de résoudre ces problèmes. ELLE NE LE FAIT PAS PARCE

---

<sup>65</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 3, février 1968, Saint-Henri Montréal, p. 2.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 4, 25 mars au 25 avril 1968, Saint-Henri Montréal, p. 2.

QUE NOUS NE SOMMES PAS PRÉSENTS AU NIVEAU DES DÉCISIONS ET QUE NOUS NOUS TAISONS<sup>68</sup>. »

Le quatrième éditorial fait le point sur les cinq premiers mois du journal qui se vend à trois ou quatre mille exemplaires. La situation financière est bonne et l'accueil reçu est positif, le journal semble atteindre son but de donner une voix aux sans voix. Le seul nuage à l'horizon est la distribution via le porte-à-porte, il faut maintenir un nombre important de bénévoles. Si le bénévolat tient, le journal peut durer<sup>69</sup>.

Le dernier éditorial de Jacques Couture traite des classes sociales et de la structure de la société. Il existerait une haute classe ayant tout le pouvoir et les privilèges et une basse classe qui doit essayer de s'en sortir sans changer la société. Cette société s'identifie aux valeurs chrétiennes : « L'imposture ne saurait être plus grande. La plus grande surprise de l'histoire, c'est qu'une religion fondée par un ouvrier de Nazareth et une douzaine de gens du peuple se soit si facilement identifiée aux classes possédantes et dominatrices<sup>70</sup>. » Il dénonce l'épouvantail communiste utilisé par les possédants pour calomnier ceux qui veulent changer la société. La liberté occidentale ne permet pas la révolte. Les sociétés communistes sont les seules à valoriser les ouvriers et les travailleurs qui représentent 80% de la population. Il déplore toutefois, que pour y arriver, ces sociétés luttent contre le reste de la société. « Nous devons quand même retenir cette grande acquisition du communisme. Le seul moyen de rendre responsable et participant 80% de la population c'est de rendre le pouvoir à cette masse, lui redonner sa fierté, sa dignité. Mais pas contre les autres<sup>71</sup>. »

---

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 5, 25 avril au 25 mai 1968, Saint-Henri Montréal, p. 2.

<sup>70</sup> *L'Opinion ouvrière*, vol. 1-no 6, juin 1968, Saint-Henri Montréal, p. 2.

<sup>71</sup> *Ibid.*

Il faut changer la société en se battant pour donner confiance et fierté à la classe ouvrière<sup>72</sup>.

Lors des émeutes de la Saint-Jean-Baptiste de 1968, Jacques Couture est arrêté et accusé d'être un des provocateurs de l'émeute. Il plaide coupable et paie une amende<sup>73</sup>. Par la suite, il réclame une enquête sur la brutalité policière dont il a été témoin. Il répond au maire Drapeau qui condamne la violence des émeutiers en dénonçant la cruauté des policiers et ajoute que de dire que les Canadiens français ne sont pas une nation est une forme de violence. « Parlant des violences « dont Drapeau ne parle pas », il cite aussi la question du logement. Des familles avec dix enfants dans quatre pièces, c'est de la violence, dit-il<sup>74</sup>. »

## 2.5 Stage en France

En 1966, Jacques Couture obtient le report pour deux ans de son troisième an pour solidifier le travail entrepris dans Saint-Henri. Finalement, en 1968, il part pour Paris pour effectuer ce passage obligé qu'est le troisième an dans la vie d'un Jésuite. Le séjour de Jacques Couture à Paris débute à la fin de l'été 1968 et se termine en juin 1969. Les trois premiers mois se déroulent dans une maison de la Compagnie où il fait une retraite et de la formation sous forme d'études, d'échanges et de rencontres avec des prêtres-ouvriers et différents intervenants. « Le Supérieur : Jean Lacan, responsable de la Mission Ouvrière de Paris. Pour moi, c'était un milieu tout choisi et

---

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Claude Turcotte, « Travail, main-d'œuvre et immigration – Jacques Couture : action sociale et politique », *La Presse*, 30 novembre 1976, p. A-9. (ALG) Nous ne connaissons pas le rôle concret de Couture lors des émeutes.

<sup>74</sup> Jean-Claude Leclerc, « Le prêtre-ouvrier Couture répond à Drapeau et réclame une enquête sur le poste No 4 », *Le Devoir*, 27 juin 1968, p. 3.

particulièrement orienté au travail vers lequel je suis destiné<sup>75</sup>. » À partir du mois de décembre 1968, Jacques Couture entame la partie pratique de son stage. Il œuvre comme vicaire dans une paroisse populaire du 20<sup>e</sup> arrondissement à Paris. Il est très heureux d'être en équipe avec des prêtres contestataires avec qui il peut discuter librement des problèmes du sacerdoce. Il effectue plusieurs tâches liées au travail de vicaire comme des rencontres pour le catéchisme, des interventions auprès des familles défavorisées et une présence à l'église. Il continue également ses rencontres de début de stage : « Je continue à faire partie de la Mission Ouvrière de Paris et je rencontre régulièrement l'équipe de prêtres-ouvriers<sup>76</sup>. »

Un des aspects du stage de Jacques Couture dans le 20<sup>e</sup> arrondissement qu'il a le plus apprécié est sa participation au journal local. *L'Ami du 20<sup>e</sup>* est un journal chrétien d'informations locales selon son sous-titre et il paraît une fois par mois. Jacques Couture a écrit un minimum de deux textes dans lesquels il dénonce la société de consommation, avec des références à l'Évangile, et la situation au Biafra<sup>77</sup>. Il souhaite tirer profit de cette expérience « De retour à Saint-Henri, le religieux a aussi l'intention de donner de plus en plus d'importance à la presse populaire. « C'est un moyen essentiel dans un milieu ouvrier », dit-il<sup>78</sup>. » Par ce moyen, il veut donner une voix à ceux qui n'en ont pas.

---

<sup>75</sup> Lettre de Jacques Couture à Jacques Leclerc, directeur de l'Office des Paroisses, à Montréal, datée du 18 mars 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Jacques Couture, « Enfants biafrais et bébés phoques », *L'Ami du 20<sup>e</sup>*, mai 1969, p. 7. Jacques Couture, « Société de consommation pour qui? », *L'Ami du 20<sup>e</sup>*, juin 1969, p. 3. (ALG)

<sup>78</sup> Jean-Paul de Lagrave, « Le drame des prêtres contestataires c'est que les promesses du concile ne sont pas tenues », *La Presse*, 15 février 1969, p. 30. (ALG)

Un autre élément marque beaucoup le père Couture durant son séjour à Paris : le centre culturel populaire. Jacques Couture déplore l'inaccessibilité de la culture pour le monde ouvrier montréalais. « Le père Couture parle longuement d'un projet qu'il considère vital dans un milieu ouvrier : la construction d'un centre culturel semblable à celui qu'a réalisé dans le 20<sup>e</sup> arrondissement le ministère français des Affaires culturelles<sup>79</sup>. » Ce centre, qui est utilisé à pleine capacité, permet aux ouvriers d'avoir accès à du théâtre, du ballet, du cinéma de qualité et à plein d'autres activités.

Le dernier aspect important du troisième an de Jacques Couture, nous l'avons évoqué précédemment, est la rencontre de prêtres contestataires. Le fait de pouvoir échanger avec ces prêtres lui permet de réfléchir sur le statut social du prêtre. « « On ne doit poser aucune limite à l'engagement du prêtre comme homme, dit-il. Mais au niveau de la foi, il doit être témoin du Christ et de l'Évangile. Si l'on conteste des formes désuètes de l'Église au nom de l'Évangile, c'est positif. Il faut toutefois agir à l'intérieur même de l'Église. Je ne crains pas le mot contestation. Il vient de l'Évangile, ce ferment révolutionnaire<sup>80</sup>. » » L'aspect central de l'Évangile qui proclame la nécessité d'assurer la dignité de chaque humain n'est pas très présent au Québec.

À Paris, Jacques Couture œuvre dans le 20<sup>e</sup> arrondissement pour acquérir une expérience pertinente pour les citoyens de Saint-Henri. « Le stage du père Couture lui permet de repenser le rôle du prêtre-ouvrier au Québec, tout d'abord en se rattachant à la longue expérience du mouvement en France<sup>81</sup>. » Il garde à l'esprit que les situations de Montréal et Paris sont différentes et de ce fait il faut adapter les idées

---

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

qu'on importe. À Montréal, la présence du prêtre dans le monde ouvrier se fait au niveau du quartier plutôt que de l'usine. « Pour ma part, je reste partisan d'un travail à mi-temps (20-30 h par semaine) avec une bonne intégration aux mouvements de quartier. Cette vie de quartier à St-Henri est très importante en comparaison d'ici (force des syndicats, mouvements collectifs...)»<sup>82</sup>. » Il croit les paroisses montréalaises plus flexibles au changement que celles de Paris, ce qui nécessite une moins forte contestation au Québec qu'en France. Ces échanges lui ont aussi fait prendre conscience de l'importance des discussions entre prêtres, contrairement à ses habitudes antérieures. « Mes réflexions du 3<sup>e</sup> an et mes échanges nombreux dans le cadre de la Mission Ouvrière de Paris confirment le fait suivant : pour un prêtre ouvrier, la vérité de son engagement sacerdotal est liée à son insertion au niveau humain<sup>83</sup>. » Dans sa correspondance, il indique qu'il veut, à son retour, œuvrer principalement dans le journalisme populaire, le développement culturel du milieu ouvrier et l'animation d'une communauté pastorale de base.

## 2.6 Jacques Couture prêtre

Dans cette section, nous traitons de l'aspect clérical de l'action de Jacques Couture entre 1969 et 1974, plus précisément de sa vision du rôle d'un prêtre et de son activité de jésuite. Évidemment, pour lui le prêtre doit être clairement lié à son milieu : « Il est de l'avis du chanoine Grandmaison qui soutient que « puisque l'on accepte que les prêtres sortent enfin des sacristies, qu'on accepte logiquement qu'ils s'emploient à la promotion humaine et qu'ils soient disponibles à leurs semblables<sup>84</sup>. »

---

<sup>82</sup> Lettre de Jacques Couture à Jacques Leclerc, directeur de l'Office des Paroisses, à Montréal, datée du 18 mars 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

<sup>83</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, à Montréal, datée du 8 février 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

Comme l'indique la précédente citation, le père Couture souhaite que les prêtres délaissent leur pratique traditionnelle qui les maintient à distance de la population, qu'ils ne restent pas « enfermés » dans leur presbytère. Jacques Couture considère les prêtres comme des citoyens baptisés normaux offrant un service spécial dans la communauté. Ainsi, il croit que le célibat des prêtres devrait être un choix personnel et non une loi. Quand on reproche aux prêtres de faire de la politique, comme dans son cas lorsqu'il fut arrêté durant l'émeute ayant suivi la fête de la Saint-Jean-Baptiste de 1968, il répond : « Pendant quatre siècles, l'Église a fait une politique de droite; pourquoi se scandaliser de la voir enfin s'engager dans une politique qui défendrait les petits? Comme le veut l'Évangile<sup>85</sup>. »

Comme nous l'avons indiqué dans la section précédente, Couture prépare son retour à Saint-Henri avant la fin de son stage à Paris. Il souhaite poursuivre l'expérience du prêtre-ouvrier. Il veut travailler à temps partiel pour demeurer bien intégré aux mouvements du quartier. Pour mieux respecter cette réalité, il propose la formation d'une équipe de prêtres-ouvriers formée au niveau du secteur, plutôt que d'être attachée à une paroisse précise. Cette forme d'organisation permet de mieux partager la réalité du monde du travail.

On m'a aussi manifesté clairement que ma présence au sein d'associations de quartier (comité de citoyens, journal...) était pleinement soutenue pour démontrer l'intérêt à la promotion humaine du milieu, témoignage de solidarité avec ceux qui s'engagent dans ces actions si importantes et surtout occasion d'y apporter l'inspiration évangélique. Pour moi, ma présence au milieu des plus pauvres ne se justifie qu'avec ce souci de partager leur condition humaine et de travailler avec eux à leur développement<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> Hermine Beaugard, *loc. cit.*

<sup>85</sup> Hermine Beaugard, *loc. cit.*

<sup>86</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, à Montréal, 8 février 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

Il souhaite faire partie d'une « équipe de vie » jésuite qui est installée à Saint-Zotique<sup>87</sup>.

D'une manière plus concrète, au niveau pastoral, il envisage poursuivre l'expérience d'animer des communautés de base sur le modèle des rencontres évangéliques qu'il animait avant son départ. Cette approche permet de bien conjuguer prêtre au travail et « être sacerdotal ». Il est particulièrement satisfait de l'implication des membres de ces rencontres : « Je suis assez fier que parmi les dix douze couples qui se réunissent aux « rencontres évangéliques », un bon nombre se retrouvent avec moi pour animer des groupes travaillant à la promotion humaine (journal, comité de citoyens...). C'est peut-être la raison profonde de cette authenticité du regroupement au niveau spirituel<sup>88</sup>. » Son expérience parisienne dans une équipe sacerdotale de paroisse lui a permis de constater l'importance des communications et des échanges entre prêtres dans le respect des différentes orientations, ce qu'il n'a pas fait beaucoup dans le passé<sup>89</sup>. « En somme, tel que prévu par le Diocèse, je serais un « prêtre au travail » présent aux réalités humaines du milieu, collaborant avec tous les citoyens du quartier à leur développement, relié à une équipe de prêtres travaillant à ce niveau, et animateur spirituel d'une éventuelle communauté de base. Mon équipe de vie serait jésuite<sup>90</sup>. »

---

<sup>87</sup> Lettre de Jacques Couture à Jacques Leclerc, directeur de l'Office des Paroisses, à Montréal, datée du 18 mars 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

<sup>88</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, à Montréal, datée du 8 février 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

<sup>89</sup> Lettre de Jacques Couture à Jacques Leclerc, directeur de l'Office des Paroisses, à Montréal, datée du 18 mars 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

<sup>90</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial, à Montréal, datée du 8 février 1969 à Paris. (FJC dans AJCF)

Le 14 août 1974, Jacques Couture envoie une lettre au provincial Julien Harvey à la Maison Bellarmin pour lui annoncer sa décision de quitter les Jésuites. Il mentionne le report du prononcé de ses derniers vœux depuis 1969 : « J'avais surtout des problèmes au niveau de la solidarité avec le Corps de la Cie et de ses options sociales et de la renonciation personnelle à assumer ma vie avec les gens que j'avais adoptés depuis près de 10 ans<sup>91</sup>. » Il quitte la compagnie, mais souhaite rester prêtre dans le diocèse de Montréal. Il se sent décroché de la Compagnie, mais il souhaite remercier celle-ci : « Laissez-moi simplement vous dire que les longues années de formation entre autres auront été déterminantes pour me préparer à cet engagement dans le milieu ouvrier qui a été vraiment ma « grande vocation »<sup>92</sup>. » Le père Harvey lui répond qu'il souhaite le rencontrer pour discuter sa décision.<sup>93</sup> La correspondance se termine ici, mais on suppose que le père Harvey a convaincu Jacques Couture de demeurer jésuite. En effet, celui-ci ne quitte la Compagnie que le 24 novembre 1976.<sup>94</sup>

On constate que l'approche pastorale de Jacques Couture est proche de l'animation sociale. En effet, il préfère œuvrer en petit groupe en s'intégrant au milieu. De plus, l'aspect religieux est lié à l'aspect social, la communauté de base qu'il anime agit au niveau du développement social. Sa remise en cause du modèle social et des structures est aussi présente dans son cheminement ecclésiastique. Il souhaite travailler en équipe, mais sans être lié à une paroisse particulière. Ensuite, il

---

<sup>91</sup> Lettre de Jacques Couture au Père Provincial Julien Harvey, datée du 14 août 1974 à Montréal. (FJC dans AJCF)

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Lettre du Père Provincial Julien Harvey à Jacques Couture, datée du 17 août 1974. (FJC dans AJCF)

<sup>94</sup> *Summarium Vitae Defunctorum, loc. cit.*

remet en cause son appartenance aux Jésuites. Toutefois, il ne renonce jamais à son engagement sacerdotal et à son appartenance à l'Église.

## 2.7 Jacques Couture travailleur

Le prêtre-ouvrier se distingue du prêtre ordinaire en ayant un emploi rémunéré autre que celui du sacerdoce. À son retour de Paris, Jacques Couture souhaite continuer à occuper un emploi laïc.

Il se retrouve dans son patelin à l'été 1969. Mais *Opinion ouvrière* est tombée. Il se fera livreur, puis expéditeur chez des métallurgistes qui le congédieront pour un accident de travail qui l'a immobilisé quinze jours. Après deux mois de chômage, il se retrouve carrément fonctionnaire pour le ministère du Travail, car on a ouvert un centre de main-d'œuvre à Saint-Henri<sup>95</sup>.

Au moment où il commence à travailler comme fonctionnaire, au début de 1970, Jacques Couture fait partie des trois prêtres-ouvriers du diocèse de Montréal et il est chômeur depuis décembre 1969. En février 1970, alors qu'il est toujours chômeur, Couture héberge deux enfants d'une famille de neuf enfants qui habitent au-dessus de son logement et qui connaît, elle aussi, le chômage<sup>96</sup>.

Dans une lettre ouverte au *Devoir*, Jacques Couture relate son expérience de deux ans et demi comme fonctionnaire. Pour lui, obtenir le poste d'« attaché d'administration » au service du reclassement dans le ministère de la Main d'œuvre et du Travail du Québec équivaut à laisser le statut de travailleur exploité pour celui de professionnel du gouvernement, d'où le titre de sa lettre « Deux ans et demi de l'autre

---

<sup>95</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 41.

<sup>96</sup> Hermine Beaugard, *loc. cit.*

côté de la clôture ». Son travail consiste à coordonner des comités de reclassement en oeuvrant avec les employeurs, les syndicats et les ressources du ministère pour réintégrer les travailleurs mis à pied au marché du travail. Jacques Couture considère la fonction publique comme trop bureaucratique. La technocratie maintient une administration impersonnelle en centralisant les décisions à Québec, en jouant avec les structures, en alourdissant celle-ci, en augmentant la procédure, en augmentant les échelons administratifs, en maintenant des cloisons entre les services et en bloquant l'innovation. « Il n'y a pas de mauvaise volonté nulle part mais les structures sont fixistes, c'est long et pénible de déranger des boîtes d'organigramme préparées avec tant de soin et de fierté<sup>97</sup>. » Le syndicat des professionnels augmente le problème en, selon Couture, permettant aux syndiqués d'atteindre leur « degré d'incompétence ». « C'est tout le drame du syndicalisme de la Fonction publique. Défendre les droits acquis des membres, très bien, augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail, parfait. On oublie une chose et d'importance, l'employeur ce n'est pas surtout Bourassa mais l'État, c'est-à-dire les citoyens, le monde « ordinaire »<sup>98</sup>. » Il considère malgré tout que le travail des comités de reclassement a réussi à régler plusieurs problèmes. Toutefois, le manque de vision du gouvernement, qui investit pour reclasser les gens sans tenter de prévenir les pertes d'emplois, et les luttes fédérales-provinciales placent les agents de reclassement dans un rôle de pompiers. Couture considère que toutes ces confrontations avec le gouvernement fédéral augmentent le nombre de souverainistes chez les fonctionnaires. Il envisage la suppression d'un palier de gouvernement, mais il craint malgré tout une bureaucratisation du système : « Une espèce de socialisme bureaucratique ne présente pas plus d'intérêt. Il faut repenser toute la structure de la Fonction publique, ses objectifs, son mode

---

<sup>97</sup> Jacques Couture, « Deux ans et demi de l'autre côté de la clôture », *Le Devoir*, 13 décembre 1972, p. 5.

<sup>98</sup> *Ibid.*

opérationnel. Il serait bénéfique d'introduire l'autogestion dans plusieurs départements avec un lien direct aux citoyens<sup>99</sup>. » Ainsi, les centres locaux devraient relever de comités de citoyens. Couture considère la centralisation administrative à Québec comme un concept dépassé datant des gouvernements Taschereau et Duplessis<sup>100</sup>. Le 14 novembre 1972, il écrit au père Florian Larivière à la maison provinciale jésuite pour annoncer sa démission comme fonctionnaire. Après avoir œuvré dans les comités de reclassement pour les travailleurs, il débutait une vraie carrière de fonctionnaire : « À la longue, il y a risque de me déraciner de mon quartier de choix et de trahir certaines options de base. [...] L'expérience acquise, les contacts avec milieux industriels et syndicaux m'aidaient vraiment à mieux saisir la complexité sociale et à porter un meilleur jugement sur les solutions possibles<sup>101</sup>. » Il est satisfait d'avoir présenté un projet de développement pour le Sud-Ouest, dont le principe est accepté. Toutefois, le projet n'aura pas de suite : « Il réclame une étude complète sur tout le développement industriel de Saint-Henri, jadis le plus important faubourg industriel du pays. On est d'accord, mais on ne fera rien<sup>102</sup>. » Il conclut sa lettre en signalant qu'il croit qu'on lui offrira un poste d'animateur à temps plein dans Saint-Henri, ce qui constitue un emploi parfait pour lui<sup>103</sup>.

Les sources ne concordent pas parfaitement sur les dates et sur son poste. Certaines sources indiquent qu'il obtient son nouvel emploi en 1972, d'autres en

---

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> Lettre de Jacques Couture au père Florian Larivière, à la maison provinciale, datée du 14 novembre 1972 à Montréal. (FJC dans AJCF)

<sup>102</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 41.

<sup>103</sup> Lettre de Jacques Couture au père Florian Larivière, à la maison provinciale, datée du 14 novembre 1972 à Montréal. (FJC dans AJCF)

1973. Cette dernière date semble plus plausible puisqu'il démissionne du ministère de la Main d'œuvre et du Travail en novembre 1972. Son poste se nomme parfois animateur de vie communautaire, parfois organisateur communautaire. Ce dernier terme revient plus fréquemment et les sources semblent plus fiables. Il est parfois rattaché aux services sociaux du CLSC du sud-ouest, parfois au centre des services sociaux du Montréal Métropolitain, parfois à l'agence ou centre des services sociaux de Saint-Henri. Il est fort possible que le nom des structures ait évolué au cours des années, mais il faut exclure le terme CLSC du Sud-Ouest car le CLSC du secteur se nomme CLSC Saint-Henri<sup>104</sup>.

On constate une évolution du type d'emploi avec la période précédente. En effet, avant de faire un stage à Paris, Couture œuvre dans des emplois pour travailleurs non qualifiés. À son retour, il continue quelques mois le travail en usine avant de connaître l'expérience du chômage qui clôt ce cycle. Ensuite, il occupe des emplois de services. Ce type d'emploi correspond mieux à sa formation universitaire. Finalement, son emploi rejoint sa vocation d'animateur social

## 2.8 Jacques Couture animateur social

De 1969 à 1974, Jacques Couture est impliqué dans plusieurs comités de citoyens et associations à Saint-Henri. « Il croit que son rôle ne doit pas se borner à partager le travail et la vie des gens; comme leader naturel du groupe, de par sa formation, il veut contribuer à éveiller les ouvriers à leurs droits et à leurs obligations de citoyens<sup>105</sup>. » Dans cette section, nous présentons ses différentes implications pour cerner ses champs d'action et cibler ses priorités.

---

<sup>104</sup> Jean-V. Dufresne, *loc. cit.*, p. 41. Brochure du RCM dans le district Villeray. (FJC dans AJCF)

<sup>105</sup> Hermine Beauregard, *loc. cit.*

Comme nous l'avons vu, Jacques Couture souhaite continuer son action journalistique à son retour de Paris, en plus d'œuvrer au développement culturel du milieu ouvrier. *L'Opinion ouvrière* n'a pas survécu très longtemps au départ de Jacques Couture pour Paris. Celle-ci revit sous la forme d'une page à l'intérieur d'un journal du quartier : « Cet éveil de l'ouvrier aux problèmes de son milieu, le père Couture l'a entrepris à divers paliers. Avec une équipe, il rédige chaque semaine une page « politisée » et sensibilisée aux grands problèmes de l'heure dans le journal du quartier « la Voix populaire »<sup>106</sup>. » Cette page de *L'Opinion ouvrière* laisse place à une chronique du même nom, signée par Couture, qui laisse place à son tour à une autre chronique nommée « Les insolences de la semaine ». Le tout se termine à l'été 1973. Jacques Couture signe également des chroniques dans le journal *La Semaine* au cours de l'automne 1970. Le prochain chapitre traite spécifiquement de tous ces écrits.

Le Club de Rencontre et d'Information de Saint-Henri (CRI), fondé par *L'Opinion ouvrière*, présente un nouveau type de comité de citoyens. Il semble que cette fondation a lieu au début de l'année 1970, puisque dans un article publié le 22 février 1970, on mentionne le passage d'un seul conférencier alors qu'il y a une réunion par mois.<sup>107</sup> Ce club ouvrier est formé, dans un premier temps, de 65 membres choisis par la direction du CRI. Ces membres représentent les différents comités de citoyens ou groupes de Saint-Henri, Pointe St-Charles et Ville-Émard. Une fois par mois, le CRI organise un souper suivi d'une discussion avec une personnalité invitée dans le but de développer la conscience politique des citoyens

---

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> *Ibid.*

dans un objectif de développement de la participation. Jacques Couture est élu à l'unanimité premier président du CRI.<sup>108</sup>

Durant la première année du CRI, les conférenciers furent : Jacques Parizeau, Jean Marchand, Yvon Lamarre, Angelo Anfossi, Guy Lacoste, Michel Chartrand, Gérard Docquier, Camille Martellani, Gérard Shanks, Eloi Gendron, Mike Fish, Yvon Deschamps, Robert Sauvé, Paul Cliche, Pierre Pascau, Gilles Gariépy et David Lewis. « C'est une forme de « politisation » qui s'avère assez importante dans un milieu comme le nôtre où les politiciens ont toujours volontairement voulu tenir les citoyens à l'écart de leur action<sup>109</sup>. » Au premier anniversaire du CRI, Jacques Couture est toujours président et le membership atteint 80 membres.<sup>110</sup> « En plus d'organiser ces soirées – rencontres, le CRI participe de concert avec d'autres à des actions du milieu. Avec la Maison du Chômeur et Popir, il a participé à cette création du Secrétariat des Travailleurs et il est présent à l'Atelier de travail de St-Henri. Le CRI espère continuer ce rôle de politisation et d'information auprès des citoyens du quartier<sup>111</sup>. »

Jacques Couture participe, comme président du CRI, à une rencontre visant à mettre sur pied un secrétariat d'information pour les chômeurs et les assistés sociaux. « Ce secrétariat permanent deviendra donc une source de renseignements pour les non-travailleurs et les assistés sociaux de la région du Sud-Ouest de Montréal, afin de

---

<sup>108</sup> Anonyme, « Le CRI des citoyens se donne un exécutif », *La Voix Populaire*, 27 mai 1970, p. 34. Michel Dufour, « Un nouveau-né : le CRI des citoyens de St-Henri », *La Voix Populaire*, 4 février 1970, p. 6.

<sup>109</sup> Anonyme, « Le CRI des citoyens : « S'informer, c'est devenir libre », *La Voix Populaire*, 27 janvier 1971, p. 10.

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> *Ibid.*

les aider à aller chercher le 100% des prestations auxquelles ils ont droit<sup>112</sup>. » Deux ans plus tard, on retrouve Jacques Couture comme coordonnateur de la maison des travailleurs. Celle-ci offre plusieurs services : garderie, cafétéria, salle de réunion, salle de détente et de discussions (avec musique, revues et journaux) et des agents d'informations. La maison dispose d'une subvention d' « Initiatives locales » de 35,000\$ et emploie 15 personnes<sup>113</sup>. Il semble que ce soit le même secrétariat qui a évolué.

À l'automne 1972, les citoyens de Saint-Henri organisent un congrès pour faire le point sur les dix années d'animation sociale qu'a connues le quartier. Premier constat positif, une vingtaine d'organismes sont présents. « De son côté, M. Jacques Couture soulignait que le noyau de militants est aussi beaucoup plus diversifié. « Les gens de Saint-Henri n'ont plus besoin d'animateurs, ils sont devenus autonomes et sont capables d'organiser eux-mêmes leurs activités communautaires. Ce congrès en sera la meilleure preuve. »<sup>114</sup> » Au terme du congrès, les citoyens établissent trois bases pour leurs actions futures : l'information, le regroupement et la participation. Ainsi, on souhaite passer de la contestation à la consolidation, qui n'empêche pas la poursuite de nouvelles luttes. « Les citoyens ont réclamé une animation non imposée, mais à partir des désirs et besoins des gens de ce secteur : « On ne veut plus être charriés », a-t-on dit à plusieurs reprises<sup>115</sup>. » Suite au congrès des dix ans, Jacques Couture est représentant, dans le volet travail, pour la formation d'un comité pour

---

<sup>112</sup> Jean-Pierre Trudel, « Servons-nous du système « à la planche » », *La Semaine*, 13 décembre 1970, p. 10. (ALG)

<sup>113</sup> Anonyme, « Saint-Henri possède sa « maison des travailleurs », *Le Devoir*, 28 janvier 1972. (ALG)

<sup>114</sup> Anonyme, « Congrès des citoyens de St-Henri », *Le Devoir*, 3 novembre 1972, p. 11.

<sup>115</sup> Renée Rowan, « Les citoyens de St-Henri font le point de leur action et pensent à l'avenir », *Le Devoir*, 7 novembre 1972, p. 7.

étudier la main d'œuvre, les fermetures d'usines et l'avenir industriel de Saint-Henri<sup>116</sup>.

L'identification de tous les comités où œuvre Jacques Couture se révèle difficile. Il est encore plus difficile d'obtenir de l'information sur chacun d'eux. Voici donc plusieurs comités qui ont vu sa participation. Nous savons que Jacques Couture est responsable du comité de citoyens Lacasse-Ste-Marguerite qui œuvre notamment dans le logement; lui-même habite sur la rue Lacasse. Le comité souhaite la construction d'un parc dans le secteur, après deux ans de lutte le parc est aménagé lors des élections de 1974<sup>117</sup>. Jacques Couture est élu au conseil d'administration provisoire du Centre local de services communautaires (CLSC)<sup>118</sup>. Des citoyens font pression pour démolir les maisons abandonnées qui constituent un danger en plus d'enlaidir le voisinage. « Lors de la présentation de son dossier noir, l'Association des locataires de Saint-Henri, qui était représentée par plusieurs citoyens et par Jacques Couture des Services sociaux communautaires de Saint-Henri, a exigé des représentants municipaux présents la démolition dans un délai de deux mois de toutes ces maisons<sup>119</sup>. » Jacques Couture fait partie des premiers représentants du public élus au Conseil de presse du Québec. Il est élu pour un mandat de deux ans. Il est présenté

---

<sup>116</sup> Anonyme, « Continuité-congrès des citoyens », *La Voix Populaire*, 21 février 1973, p. 4.

<sup>117</sup> Anonyme, *Bottin des comités et services populaires de St-Henri*, septembre 1972. Et Michèle Simond-Ouellet, « Des promesses qui frisent le mensonge », *Le Jour*, 8 novembre 1974. (ALG)

<sup>118</sup> Solange Chalvin, « Saint-Henri : des citoyens élisent le conseil du CLSC » », *Le Devoir*, 19 janvier 1973, p. 7.

<sup>119</sup> Solange Chalvin, « Un danger permanent pour les enfants Saint-Henri réclame la démolition immédiate des maisons abandonnées » », *Le Devoir*, 7 juin 1973. (ALG)

comme un organisateur communautaire aux Services sociaux et communautaires de Saint-Henri<sup>120</sup>.

Le dernier comité de citoyens formé par Jacques Couture à la fin de l'année 1973, le Groupe de Réflexion et d'Information Politique (GRIP), a connu une audience nationale. Le membership est limité à huit membres ayant l'expérience des comités de citoyens :

Les citoyens à l'origine du GRIP – une ménagère, un travailleur de la construction, un animateur culturel, un administrateur, un travailleur à la Northern Electric, un professeur, un commis et un organisateur communautaire – se sont fixés les objectifs suivants : travailler à la formation de la conscience politique de ses membres et des citoyens du secteur; chercher la dimension politique des activités locales et sensibiliser la population en conséquence; exercer une vigilance et une présence critiques face aux représentants publics<sup>121</sup>.

Le GRIP lutte pour des objectifs concrets qui touchent les gens, en demeurant raisonnable. Il souhaite permettre aux gens de découvrir le lien qui existe entre les actions des comités de citoyens et le pouvoir politique, car ce lien ne semble pas compris par la population. Il donne l'exemple des quarante taudis détruits dans le quartier l'année précédente, ils le furent grâce à l'action de l'association des locataires de Saint-Henri. Il est important de compromettre les politiciens face au problème du quartier. Couture reconnaît que le comité est accusé par une partie des représentants de la gauche de faire du réformisme. Il considère pour sa part que la mobilisation est la première étape.

Ils [les membres du GRIP] se réunissent une fois la semaine et révisent l'actualité. Ils sélectionnent les problèmes à discuter et portent leur choix sur celui qui a la plus

---

<sup>120</sup> Anonyme, « Avec la nomination de six représentants du public, le Conseil de presse du Québec se met en marche », *La Presse*, 27 juin 1973. (ALG)

<sup>121</sup> Anonyme, « Nouveau comité à Saint-Henri », *Le Devoir*, 8 janvier 1974. (ALG)

grande incidence sur les problèmes du quartier. Mais on ne mène qu'une lutte à la fois. On renseigne les gens sur le déroulement de l'action par la Voix Populaire (le journal local) ou par des tracts que distribuent une cinquantaine de « poteaux »<sup>122</sup>.

Le premier combat mené par le GRIP concerne l'organisation de fêtes de Noël pour les enfants pauvres ou pour les orphelins, un combat que mène Jacques Couture depuis longtemps. Le GRIP dénonce cette forme d'aide paternaliste qui revient à chaque fin d'année, mais qui ne peut résoudre la pauvreté qui elle dure toute l'année. Le système et le gouvernement sont les vrais responsables de la pauvreté et c'est là qu'il faut agir. « Les bonnes personnes généreuses auraient eu une excellente occasion d'offrir un « panier » de Noël politique le 29 octobre dernier en jetant à la porte un gouvernement dont les politiques consacrent les inégalités sociales (budget de l'an passé : 350\$ millions versés à 6,000 médecins et à peu près la même chose pour 175,000 assistés-sociaux)<sup>123</sup>. »

La lutte qui a permis au GRIP d'avoir une audience provinciale, c'est celle pour hausser le salaire minimum. Le comité a fait circuler une pétition, puis a présenté un discours du trône la journée précédant le vrai discours du trône. « Un nouveau comité de citoyens né à Saint-Henri il y a moins de six mois a réussi à mobiliser 7,000 Québécois, 40 groupes de pression, s'est attiré la sympathie de 47 députés libéraux et a empêché le gouvernement de danser en rond le jour de l'ouverture de la session parlementaire à Québec<sup>124</sup>. » Ainsi, le 13 mars 1974, le GRIP

---

<sup>122</sup> Pierre Julien, « Le GRIP de Saint-Henri : Un comité de citoyens qui frappe dur sans charrier », *Québec-Press*, 24 mars 1974. (ALG)

<sup>123</sup> GRIP (St-Henri), « On manque d'orphelins à Saint-Henri! », *La Presse*, 15 décembre 1973. (ALG)

<sup>124</sup> Pierre Julien, « Le GRIP de Saint-Henri : Un comité de citoyens qui frappe dur sans charrier », *Québec-Press*, 24 mars 1974. (ALG)

présente un discours du Trône des citoyens axé sur l'augmentation du salaire minimum. La hausse de celui-ci est prioritaire sur les autres questions, car elle concerne les gens les plus démunis de la société, contrairement aux juges qui ont eu droit à d'importantes hausses de salaires, malgré leur salaire important. Le règlement de la question du salaire minimum est central : « « Quand vous aurez d'abord rendu justice à ces milliers de Québécois, il vous sera toujours possible de légiférer sur les grandes questions de l'heure comme la politique linguistique ou énergétique. Essayer de survivre à \$1,85 l'heure en français plutôt qu'en anglais n'est pas une grosse consolation. »<sup>125</sup> » Comme mesure concrète, le discours propose aussi la mise sur pied de coopératives de production et de consommation et une diminution du salaire des privilégiés en commençant par les députés et les ministres. « Le discours dit enfin que l'État doit être le défenseur des plus faibles et des plus démunis. On reproche souvent aux comités de citoyens, a expliqué le Père Jacques Couture, porte-parole du groupe, de se tenir à l'écart des canaux normaux de l'État. Le GRIP veut être présent<sup>126</sup>. » Le comité espère surtout sensibiliser les dirigeants politiques, mais il prévient que si le gouvernement n'agit pas il pourrait y avoir des conséquences : « « Sinon, dit M. Couture, il faudra se radicaliser et agir autrement. Il faudra descendre dans la rue, employer des moyens plus radicaux et violents pour se faire entendre. »<sup>127</sup> »

La pétition du GRIP a produit une situation collatérale inattendue, un conflit entre le père Couture et l'épiscopat québécois. Le jésuite demande à ce dernier de déployer autant d'efforts pour améliorer le sort des petits salariés que pour lutter contre la légalisation de l'avortement. Couture, qui est président du GRIP, dénonce

---

<sup>125</sup> Gilles Lesage, « Le GRIP soumet à Québec son projet symbolique de salaire minimum à \$2.50 », *Le Devoir*, 14 mars 1974. (ALG)

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> *Ibid.*

le refus de l'épiscopat de signer la pétition en raison des incidences sur les structures politiques du Québec : « À cette occasion, le vicaire-général de l'archevêché, Mgr Jean-Marie Lafontaine, avait laissé entendre que le projet GRIP, dont les objectifs lui apparaissaient valables, était entaché de partisanerie politique et reposait sur des simplifications trop faciles<sup>128</sup>. » Pour dénoncer l'attitude du clergé, Couture signe une lettre d'opinion dans *Le Devoir* au titre provocateur : « Fœtus et petits salariés »<sup>129</sup>. Il fait un parallèle entre la prise de position de l'archevêque de Montréal contre l'avortement (au nom du droit à la vie, à la dignité et de la protection des plus démunis) et la proposition de hausser le salaire minimum. « Les autorités religieuses sont-elles prêtes à donner autant d'importance aux petits salariés qu'aux fœtus<sup>130</sup>? » Le responsable de l'archevêché répond en mentionnant que le comité épiscopal des Affaires sociales a pris connaissance du projet du GRIP sur le salaire minimum et qu'après discussion, il souhaite poursuivre sa réflexion avant de prendre position<sup>131</sup>. Jacques Couture répond à cette lettre en attaquant l'évêque de Valleyfield, Mgr Guy Bélanger, qui considère la proposition du GRIP partisane. Couture corrige l'évêque en indiquant que le projet est effectivement politique, mais il n'est pas partisan puisqu'il reçoit l'appui de députés provenant de trois partis : libéraux, péquistes et créditistes. « Mgr Bélanger ajoute que « ce bill des citoyens constitue une contestation du régime parlementaire actuel ». C'est nous donner beaucoup trop d'importance. Notre opération « originale » visait tout au plus à frapper l'imagination, mobiliser les gens, les conscientiser sur la chose publique<sup>132</sup>. » Couture

---

<sup>128</sup> Paul Longpre, « Les évêques québécois refusent d'endosser le projet du GRIP sur le salaire minimum », *La Presse*, 6 mars 1974, p. D 12. (ALG)

<sup>129</sup> Jacques Couture, « Fœtus et petits salariés », *Le Devoir*, 5 mars 1974, p. 4.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> André Lamoureux, « À propos du salaire minimum », *Le Devoir*, 7 mars 1974, p. 5.

<sup>132</sup> Jacques Couture, « Les évêques et le salaire minimum », *Le Devoir*, 9 mars 1974, p. 4.

conclut en rappelant que les petits salariés méritent autant d'attention que le problème de l'avortement. Il justifie la campagne concrète du GRIP en rappelant les actions concrètes de Mgr Camara<sup>133</sup>. Gérard Bouchard, qui œuvre auprès de l'archevêché, répond à Couture en dénonçant sa comparaison entre fœtus et petits salariés, qu'il juge inappropriée et boiteuse. Il accuse le père Couture de se servir des citoyens de Saint-Henri : « Et c'est là qu'intervient un autre danger : celui de se servir d'eux comme tribune ou tremplin; nous tombons dans la démagogie facile : « sommes-nous encore à leur service ou serions-nous en train de nous servir d'eux? »<sup>134</sup> » Finalement, Couture répond en revenant à la base de son argumentation : « Il y a des fœtus qui sont menacés de mort mais il y a des centaines de petits salariés qui sont tués humainement et moralement dans un système injuste qui consacre à cœur de jour les inégalités sociales<sup>135</sup>. »

Le dernier combat annoncé du GRIP concerne les élections municipales. Il vise la mise sur pied d'un conseil de quartier formé d'une quarantaine de représentants élus par les résidents sur la base des rues, la rue étant le milieu de vie des résidents de Saint-Henri. Cette tâche ne peut être confiée à des membres des groupes populaires sous prétexte qu'ils ne représentent pas la majorité de la population<sup>136</sup>. La candidature de Couture à la mairie cadre bien avec cet objectif, il reprend d'ailleurs l'engagement des conseils de quartier.

---

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Gérard Bouchard, « Jeux Olympiques, fœtus et petits salariés », *Le Devoir*, 27 mars 1974, p. 4.

<sup>135</sup> Jacques Couture, « Les bons conseils de M. Gérard Bouchard », *Le Devoir*, 29 mars 1974, p. 4.

<sup>136</sup> Pierre Julien, *loc. cit.*

Au cours de la période 1969-1974, l'animation sociale pratiquée par Jacques Couture se politise fortement. Lors de la période précédente, la politique occupait une place importante, mais elle laissait beaucoup de place à la famille. Maintenant, Couture traite constamment des enjeux politiques et ses interventions dépassent le cadre du quartier. On perçoit les prémises de l'engagement proprement politique du jésuite qui débute à l'automne 1974.

## 2.9 Conclusion

Ce chapitre couvre les quarante-cinq premières années de la vie de Jacques Couture. L'étude de toutes ces années permet de suivre l'évolution de sa pensée et de mieux comprendre ses prises de position. Son enfance se déroule dans un milieu aisé, mais il découvre la pauvreté dans le quartier ouvrier Saint-Roch à Québec. Cette prise de conscience l'éloigne du mode de vie bourgeois et l'incite à œuvrer auprès des démunis de la société. Pour y arriver, il choisit d'abord d'étudier le droit avant d'entrer chez les Jésuites. Durant sa formation, il effectue un séjour à Formose en Asie et s'ouvre aux défis du développement international. À son retour à Montréal, Couture choisit de s'intégrer au quartier ouvrier de Saint-Henri. Pour pouvoir œuvrer efficacement dans celui-ci il fait le choix de l'immersion totale. Il devient prêtre-ouvrier et animateur social auprès des familles du quartier. Après quelques années, il effectue un séjour à Paris où il s'intéresse aux prêtres-ouvriers français et aux méthodes de développement social et culturel à Paris. À son retour, il continue son action de prêtre-ouvrier et d'animateur social dans un souci constant de changement social et de valorisation des démunis. Certaines de ses prises de positions divergent de celles soutenues officiellement par l'Église ou la hiérarchie ecclésiastique. Nos sources ne nous permettent pas de savoir s'il subit des pressions ou des sanctions de ses supérieurs suite à ces actions contestataires.

La constante qui se dégage principalement de cette période est le combat de Couture pour la dignité des individus défavorisés. Il trouve appui dans l'Évangile et il applique les méthodes des animateurs sociaux. Toutes ses expériences de travail et d'animation dans les comités de citoyens l'amènent à souhaiter un changement majeur de la société capitaliste québécoise. Ce désir de changement le conduit à une implication politique active, implication qui est étudiée au chapitre quatre. Avant d'étudier cette période, il importe d'analyser l'évolution de la pensée de Jacques Couture grâce aux chroniques qu'il signe dans deux journaux entre 1969 et 1973. C'est l'objet du prochain chapitre.

## CHAPITRE III

### JACQUES COUTURE, CHRONIQUEUR

Ce troisième chapitre analyse les chroniques écrites par Jacques Couture et parues dans *La Voix Populaire*, hebdomadaire distribué gratuitement dans le Sud-Ouest de Montréal, et dans *La Semaine*, hebdomadaire montréalais paru de 1968 à 1971. Il est divisé en cinq sections : une présentation des chroniques, les chroniques politiques, les chroniques religieuses, les chroniques militantes et les chroniques sociales.

#### 3.1 Les chroniques de Jacques Couture

À la fin de son séjour en France, Jacques Couture mentionne son souhait de faire du journalisme populaire. Il tient une chronique dans *La Voix Populaire* de 1969 à 1973. Nous avons retracé 153 chroniques signées, qui semblent représenter l'ensemble de son oeuvre de chroniqueur à ce journal. Durant l'automne 1970, Jacques Couture est également éditorialiste au journal *La Semaine*.

L'expérience commence à la fin de la parution de *L'Opinion ouvrière*, alors journal indépendant. Après une pause de huit mois, *La Voix Populaire* accorde une page à Jacques Couture et son équipe pour faire revivre l'esprit du mensuel disparu. Cette page est composée de différents articles non signés composés en fonction des sujets d'actualité qui touchent les ouvriers. Tous les ouvriers du quartier qui le souhaitent se rassemblent les lundis soirs sous la direction de Jacques Couture pour rédiger les articles<sup>1</sup>. Cette page renferme également sa chronique qui s'intitule

---

<sup>1</sup> Anonyme, « Une nouvelle chronique : L'opinion ouvrière devant l'actualité », *La Voix Populaire*, 23 juillet 1969, p. 1.

*L'événement*. Pour cette analyse, on ne retient que la chronique signée. La page *L'Opinion ouvrière* est publiée du 13 août 1969 au 25 février 1970 pour un total de 23 parutions. La contribution exclusive de Couture occupe un espace variable en terme de format.

Le 1<sup>er</sup> avril 1970, *L'Opinion ouvrière* change de forme. En effet, ce nom devient le titre de la chronique de Couture qui occupe une colonne plutôt que la page au complet. Ainsi, son espace personnel est augmenté, car dans le modèle précédent, la majeure partie de l'espace était réservée aux textes communs. Cette forme de la chronique de Couture survivra jusqu'au 23 juin 1971 pour un total de 53 diffusions. Une rubrique *L'Opinion ouvrière* subsiste jusqu'au 14 juin 1972 sous la responsabilité de Couture; elle paraît de façon épisodique. Son contenu et sa forme varient, allant de la lettre d'opinion de citoyen au compte-rendu de rencontre du CRI en passant par des concours d'opinion avec prix à gagner. Le contenu de cette rubrique n'est pas pertinent pour ce mémoire.

Finalement, le 8 septembre 1971, la chronique connaît une dernière transformation pour devenir *Les insolences de la semaine*. Elle conserve le même format, mais le ton devient plus léger et Couture survole plus de sujets pour donner son opinion et soulever la discussion, abandonnant les analyses plus poussées que contenaient *L'Opinion ouvrière*. Il lui arrive encore de s'attarder sur un sujet pour bien expliquer son point de vue, mais cela devient plus rare. Ce format perdurera jusqu'au 13 juin 1973 - pour un total de 77 chroniques - date à laquelle Jacques Couture cesse d'être un collaborateur de *La Voix Populaire*.

Dans ses chroniques, Couture aborde plusieurs thématiques et questions. Force est de constater que certaines thématiques très actuelles étaient déjà évoquées à l'époque comme la pollution, le transport en commun, la trop grande place de la

télévision, la surconsommation ou la saleté de Montréal. Évidemment, il lui arrive d'aborder des sujets très locaux et anecdotiques qui n'aident pas réellement à mieux comprendre son époque et son milieu. Parfois, le manque de précision quant à l'événement ou à la personne ne permet pas de saisir l'allusion. Évidemment, il est possible de retrouver le bon contexte en cherchant dans les journaux de la semaine en question, mais ce n'est pas utile pour cette recherche. En effet, nous souhaitons trouver dans ces chroniques la vision de Couture sur les grands enjeux de cette période, le projet de société qu'il défend et son positionnement idéologique. Il est intéressant de noter que certains sujets reviennent chaque année à la même époque. Par exemple, chaque printemps, Jacques Couture met en garde les jeunes conducteurs contre la vitesse dans les secteurs résidentiels où les enfants jouent ou il traite de l'importance de permettre à tous de partir en vacances à la campagne. Autre remarque intéressante, il arrive souvent à Couture d'utiliser des adjectifs pour dénigrer les politiciens qui ne partagent pas ses vues. Ainsi, Trudeau est souvent accompagné du terme papa ou papy et les chefs créditistes sont souvent associés aux fascistes. Finalement, on constate une évolution de la pensée de Couture au fil du temps sur certains sujets.

### 3.2 Chroniques politiques

Couture traite régulièrement de politique dans ses chroniques. Il critique les politiciens et les partis politiques en fonction des besoins des citoyens de Saint-Henri. Il critique également les électeurs qui accordent trop peu d'importance à la politique. Devant la faiblesse du gouvernement Bourassa, qui est au pouvoir durant pratiquement toute la période de ses chroniques, Jacques Couture encourage la population à se mobiliser pour mettre de l'avant des politiques et des idées sociales qu'elle souhaite voir appliquer. Agir vaut mieux que d'attendre ou de critiquer : « Si les citoyens pouvaient prendre conscience une bonne fois qu'ils sont le

« gouvernement » et qu'il leur ait demandé beaucoup plus que de payer des taxes et de voter tous les quatre ans<sup>2</sup>. »

Dès cette époque, le Parti québécois semble avoir la préférence du chroniqueur. Ainsi, il apprécie le mode de financement populaire et démocratique du parti qui le place à l'abri de l'influence des bailleurs de fonds : « On ne causera aucun scandale en affirmant que les vieux partis sont contrôlés par les hommes d'affaires et la haute finance<sup>3</sup>. » Couture constate également que la démocratie participative est à l'œuvre au PQ, alors que le PLQ préfère organiser des soirées payantes pour l'élite. Il assiste au congrès local du PQ où cette participation est mise en pratique. Les participants mettent au point de mesures concrètes de gouvernement. « Rien de très audacieux comme tendance mais cette démarche a l'immense mérite d'être élaborée à la base. Cet effort laborieux et long est essentiel pour une formation qui se prétend démocratique<sup>4</sup>. » Toutefois, cette préférence n'annule pas le sens critique de Couture qui dénonce les manquements du Parti québécois, qui doit respecter les meilleurs standards. Ainsi, Couture constate que la seule association de comté à fonctionner entre les élections à Saint-Henri est celle du PQ : « Comme c'est la seule association locale politique qui veut faire passer dans les faits les belles idées de participation et d'action à la base, nous sommes en droit d'exiger beaucoup d'elle. Il faut plus d'agressivité, d'audace et d'imagination pour éveiller chez des citoyens passifs et indifférents une véritable conscience politique<sup>5</sup>. » De la même manière, il est très déçu de constater que le PQ garde ses distances avec les manifestations de

---

<sup>2</sup> Jacques Couture, « Un an après... », *La Voix Populaire*, 5 mai 1971, p. 10.

<sup>3</sup> Jacques Couture, « Les actionnaires des partis », *La Voix Populaire*, 11 avril 1973, p. 8.

<sup>4</sup> Jacques Couture, « Jeux de massacre », *La Voix Populaire*, 3 mai 1972, p. 8.

<sup>5</sup> Jacques Couture, « La politique entre les élections », *La Voix Populaire*, 31 mars 1971, p. 10.

travailleurs et le syndicalisme. Il trouve acceptable que la direction du parti garde ses distances, mais les associations locales doivent s'intégrer aux mouvements sociaux. Il souhaite également que les travailleurs joignent le parti pour influencer les politiques du parti<sup>6</sup>.

Couture suit l'évolution du Parti québécois durant toutes ses années de chroniqueur. Dans un premier temps, il considère que le parti ne va pas assez loin vers la gauche. Lors des élections de 1970, il place un éventuel gouvernement péquiste à mi-chemin entre le socialisme et le gouvernement Bertrand<sup>7</sup>. Au lendemain du scrutin, il nuance son analyse en félicitant le Parti québécois pour ses bons résultats, surtout dans les quartiers ouvriers montréalais. Il attribue ce succès auprès des travailleurs à la personnalité de René Lévesque et au programme social du parti<sup>8</sup>. Quelques années plus tard, Couture salue l'arrivée de Claude Morin (un homme simple, exceptionnellement intelligent qui dit la vérité sans parler de ce qu'il ne connaît pas<sup>9</sup>) au PQ en mettant un bémol : « On souhaiterait que les prochaines adhésions « spectaculaires » se recrutent un peu plus dans le monde des travailleurs. Les technocrates, les professionnels et les professeurs risquent de contrôler joliment tout ce beau monde. Même si c'est fait avec intelligence et compétence<sup>10</sup>. » À l'aube des élections de 1973, Couture constate une montée du conservatisme au Québec. Le PQ doit se distinguer des libéraux, créditistes et unionistes qui vont miser sur les

---

<sup>6</sup> Jacques Couture, « Une force pour négocier », *La Voix Populaire*, 10 novembre 1971, p. 8.

<sup>7</sup> Jacques Couture, « Programmes, promesses et slogans », *La Voix Populaire*, 15 avril 1970, p. 38.

<sup>8</sup> Jacques Couture, « La victoire de Robert Bourassa », *La Voix Populaire*, 6 mai 1970, p. 44.

<sup>9</sup> Jacques Couture, « Les chiures de mouche », *La Voix Populaire*, 7 juin 1972, p. 8.

<sup>10</sup> Jacques Couture, « L'occupation des services sociaux », *La Voix Populaire*, 24 mai 1972, p. 8.

peurs et le besoin de sécurité : « À mon avis, le P.Q. doit s'affirmer carrément comme parti progressiste, ouvert sur l'avenir avec des options sociales audacieuses et neuves<sup>11</sup>. »

Jacques Couture est également critique du rôle du député et de celui de l'électeur. Ainsi, il recommande, avec cynisme, au politicien : « Parlez avec assurance, dites des conneries ou non mais faites-le avec autorité. Une voix ferme, un regard perçant. Seuls des citoyens politisés ne s'en font pas accroire. Ils sont minoritaires<sup>12</sup>. » Il croit que le député a besoin pour réussir que son parti politique et ses dirigeants aient un programme social avant-gardiste et soient préoccupés du sort de la classe ouvrière. Ainsi, dans le grand débat, voter pour l'homme ou le parti, Couture choisit le parti : « Un parti ne vaut que par ses hommes. Il faudrait accepter de voter aveuglément pour un parti en autant que l'équipe dirigeante est très solide et qu'elle est capable de former un bon gouvernement<sup>13</sup>. » Une façon de contourner cette « dictature » du parti est de choisir le bon candidat : « Pour notre quartier, il est important que le candidat choisi ait des racines profondes dans le milieu et qu'il y soit tellement compromis et solidaire que la solidarité avec le milieu va passer avant celle du parti et des appareils politiques<sup>14</sup>. » Pour conclure ce débat entre les partis et les candidats locaux, Couture plaide pour que le citoyen conserve sa vigilance et continue à militer au quotidien. « L'avenir n'est pas à l'abdication personnelle de ses responsabilités aux mains d'un supposé sauveur mais en la prise en main collective

---

<sup>11</sup> Jacques Couture, « Nos langues nationales », *La Voix Populaire*, 21 février 1973, p. 8.

<sup>12</sup> Jacques Couture, « Des hommes forts », *La Voix Populaire*, 27 septembre 1972, p. 20.

<sup>13</sup> Jacques Couture, « Kierans a voulu tuer un syndicat », *La Voix Populaire*, 8 avril 1970, p. 32.

<sup>14</sup> Jacques Couture, « Marchand aux douches », *La Voix Populaire*, 6 décembre 1972, p. 8.

des affaires de l'État par la participation à tous les niveaux, et le pouvoir récupéré à la base<sup>15</sup>. »

Jacques Couture évoque à plusieurs reprises la question nationale québécoise et la question du français au Québec. Ce n'est pas toujours dit clairement, mais on comprend que le chroniqueur penche du côté des indépendantistes et du règlement de la question linguistique dans une perspective québécoise plutôt que canadienne. Il prend pour acquis que tous les Québécois francophones sont au minimum nationalistes. « Notre première allégeance doit être pour ce peuple et non pour une quelconque « nation » canadienne qui n'a de signification que pour les néo-canadiens et les anglophones dont c'est la seule chance de différenciation avec les américains[sic]<sup>16</sup>. » La sauvegarde de l'avenir du peuple québécois, peut se faire par l'indépendance ou par une nouvelle constitution opposée à la pensée de Trudeau<sup>17</sup>. En effet, Couture reconnaît la légitimité du Canada anglais et de Trudeau de vouloir un pays fort et centralisé. Il ajoute que Parizeau lui-même croit au centralisme canadien. Couture adhère au constat qu'il faut abolir un palier de gouvernement, mais il ne souhaite pas être dirigé par le gouvernement d'Ottawa<sup>18</sup>. Donc, le jésuite souhaite la conclusion d'une nouvelle association, négociée par le NPD : « La paix sociale que nous souhaitons tous est au prix de radicales transformations politiques<sup>19</sup>. » Le

---

<sup>15</sup> Jacques Couture, « Le « CLSC » aux citoyens (Centre local de Services Communautaires) », *La Voix Populaire*, 17 janvier 1973, p. 8.

<sup>16</sup> Jacques Couture, « Être Québécois en 1970 », *La Voix Populaire*, 23 juin 1970, p. 12.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Jacques Couture, « La force étonnante du Parti Québécois », *La Voix Populaire*, 17 février 1971, p. 10.

<sup>19</sup> Jacques Couture, « La confédération à la pointe du fusil », *La Voix Populaire*, 13 janvier 1971, p. 10.

chroniqueur imagine la célébration, le 1<sup>er</sup> juillet 1980, de la fête des États-Unis du Canada où chaque composante a son président. Chaque État étant libre, autonome et égal<sup>20</sup>. Si cette nouvelle constitution est impossible, Couture penche pour l'indépendance. Pour l'instant, il souhaite que le gouvernement provincial continue le combat autonomiste mené par Lesage et Johnson. « En attendant l'indépendance ou une constitution à caractère souverainiste, il n'est pas mauvais d'enregistrer quelques victoires autonomistes<sup>21</sup>. »

Les prises de position de Couture concernant le projet indépendantiste sont de trois ordres. D'abord, il lui arrive de faire des envolées passionnées sur la perspective de fonder un nouveau pays. « Cette détermination qui nous anime aura raison de tous nos peureux à moitié assimilés qui tremblent dès qu'ils voient un camion Brinks sur la route de l'Ontario. Leurs jours sont comptés. Un mouvement irréversible s'est mis en branle. MERCI CHARLES DE GAULLE<sup>22</sup>! » Pour Couture, l'avenir est ouvert pour que les Québécois créent grâce à leur détermination une société française basée sur la justice et la liberté<sup>23</sup>. Dans une analogie avec la conquête de la lune par les Américains, Couture considère que l'équivalent de cet exploit au Québec est la création d'un pays francophone intégré à l'Amérique du Nord anglophone. « C'est exigeant, long et difficile. Comme la conquête de la lune. Mais tout aussi passionnant<sup>24</sup>. »

---

<sup>20</sup> Jacques Couture, « En ce 1<sup>er</sup> juillet 1980 », *La Voix Populaire*, 1<sup>er</sup> juillet 1970, p. 8.

<sup>21</sup> Jacques Couture, « Bravo L'Allier! », *La Voix Populaire*, 19 mai 1971, p. 10.

<sup>22</sup> Jacques Couture, « Charles de Gaulle grand ami du Québec », *La Voix Populaire*, 18 novembre 1970, p. 12.

<sup>23</sup> Jacques Couture, « Salut Québécois », *La Voix Populaire*, 23 juin 1971, p. 10.

<sup>24</sup> Jacques Couture, « Décrocher la lune pour le Québec », *La Voix Populaire*, 26 novembre 1969, p. 34.

Dans un deuxième temps, le père Couture voit surtout le projet d'indépendance comme un outil pour faire progresser la question sociale.

Pour ma part, je crois que le peuple est plus sensible aux problèmes économiques qu'aux problèmes constitutionnels. La politique sociale passe avant l'idéologie indépendantiste. Je suis convaincu que la vision émotive d'un Québec indépendant n'accrochera guère plus que le 20 ou 30% de la population. C'est un véritable programme de libération économique qu'il faut mettre de l'avant et expliquer. Et si l'indépendance en est l'instrument, il ne faut pas en faire une fin et lui donner la première importance<sup>25</sup>.

Ainsi, Jacques Couture reproche au Parti québécois de ne pas se préoccuper suffisamment des défavorisés qui souhaitent surtout une réforme de la société. Il croit que le PQ doit mettre de l'avant un projet de réforme sociale visant le développement de la dignité humaine, une égalité des chances et l'autogestion<sup>26</sup>. En commentant l'arrivée de Jacques Parizeau au PQ, Couture indique que tous les Canadiens français normaux sont nationalistes de cœur, mais d'un naturel méfiant face aux aventures. Il faut démontrer aux Québécois que le niveau de vie moyen sera maintenu dans un Québec souverain accepté de ses voisins, pour que ceux-ci embarquent dans le projet<sup>27</sup>. La venue de Parizeau renforce la crédibilité de l'option : « Des hommes brillants, compétents et responsables nous disent calmement qu'un Québec indépendant n'est plus une utopie et un risque insensé, c'est une réalité qu'il nous est possible de bâtir. Le Parti Québécois présente maintenant une image séduisante et acceptable de l'indépendance et il a tout ce qu'il faut pour s'enraciner dans le milieu ouvrier<sup>28</sup>. » Couture semble confiant en constatant le développement des universités

---

<sup>25</sup> Jacques Couture, « Qui a gagné quoi », *La Voix Populaire*, 18 octobre 1972, p. 26.

<sup>26</sup> Jacques Couture, « Victoire ou défaite », *La Voix Populaire*, 22 mars 1972, p. 8.

<sup>27</sup> Jacques Couture, « L'événement », *La Voix Populaire*, 1<sup>er</sup> octobre 1969, p. 20.

<sup>28</sup> *Ibid.*

et des cégeps parallèlement au dynamisme de la classe ouvrière. De plus, les défavorisés participent au développement social grâce aux comités de citoyens, tous ces facteurs laissent présager l'émergence d'une société nouvelle<sup>29</sup>.

Finalement, Couture n'entrevoit la réussite du projet que par des moyens démocratiques. En effet, pour le chroniqueur, l'option indépendantiste est légitime et le Québec est une société démocratique où l'on peut défendre ses opinions. « Mais on doit absolument et avec la dernière énergie défendre le droit qu'ont les indépendantistes d'être ce qu'ils sont, de le dire et de faire valoir leurs options<sup>30</sup>. » Couture rejette la violence utilisée par le FLQ, car elle nuit à la cause, même s'il reconnaît que les felquistes agissent de façon sincère et que plusieurs Québécois subissent la violence étatique qui défend les privilégiés<sup>31</sup>. Le chroniqueur constate que le manifeste du FLQ rejoint le vécu des travailleurs, mais : « La démocratie est encore possible au Québec. Dans les circonstances, il m'apparaît plus digne et plus civilisé de répondre à la « violence sociologique » par un effort collectif pour construire un Québec qui nous appartienne<sup>32</sup>. » Félicitant Pierre Marois pour sa bonne performance à l'élection partielle dans la circonscription de Chambly suite à l'assassinat de Pierre Laporte, Couture constate que l'indépendance est une réalité qui approche. « Le peuple québécois a maintenant un instrument de première force pour réaliser son idéal. Sans révolution sanglante et sans haine mais dans la paix et la dignité<sup>33</sup>. » Ainsi, le PQ est en position pour réaliser l'indépendance, mais pour y

---

<sup>29</sup> Jacques Couture, « Salut Québécois », *La Voix Populaire*, 23 juin 1971, p. 10.

<sup>30</sup> Jacques Couture, « L'événement », *La Voix Populaire*, 20 août 1969, p. 8.

<sup>31</sup> Jacques Couture, « Vive la liberté », *La Voix Populaire*, 21 octobre 1970, p. 10.

<sup>32</sup> Jacques Couture, « La démocratie ou le fusil », *La Voix Populaire*, 14 octobre 1970, p. 10.

<sup>33</sup> Jacques Couture, « La force étonnante du Parti Québécois », *La Voix Populaire*, 17 février 1971, p. 10.

arriver il doit demeurer démocratique en rejetant les extrémistes de gauche qui peuvent vouloir l'utiliser à leurs fins<sup>34</sup>.

La question du français au Québec est liée à celle de la place du Québec dans le Canada. En effet, Couture considère que la cause des francophones hors Québec est perdue. « Laissons donc le Canada anglais avec le british, leur Reine et princesses et bâtissons pour nous un pays français unilingue. Les batailles en dehors du Québec sont bel et bien perdues<sup>35</sup>. » L'exemple qu'utilise Couture pour appuyer son point de vue est celui de la ville de Moncton. La minorité francophone de cette ville se compare numériquement à la minorité anglophone de Montréal. Pourtant, le maire de Moncton a décidé de maintenir celle-ci unilingue anglaise, alors qu'à Montréal tous les services sont bilingues et à prédominance anglaise dans certains secteurs<sup>36</sup>. Cet exemple prend une signification particulière en raison du statut de modèle de bilinguisme qu'occupe le Nouveau-Brunswick dans l'argumentaire trudeauiste. En plus de l'interdiction du français à Moncton, les Acadiens sont humiliés par les anglophones comme à l'époque de la dispersion. « 40% d'Acadiens qui souffrent dans leur fierté. Notre meilleure façon de les aider, c'est de bâtir ici un pays français fort et fier<sup>37</sup>. » Au Québec, la situation est également problématique. Couture prône l'instauration d'une loi pour faire du français la seule langue officielle et la langue de travail au Québec. « Il faut être bien naïf pour croire que les Québécois de langue française peuvent espérer se sentir chez eux à Montréal sans une vaste campagne pour exiger au plus tôt des lois qui consacreront officiellement la primauté du français et la

---

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> Jacques Couture, « Je cherche un logement », *La Voix Populaire*, 8 mars 1972, p. 8.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Jacques Couture, « TV en couleur à vendre », *La Voix Populaire*, 26 janvier 1972, p. 8.

nécessité de le parler pour gagner sa vie chez-nous<sup>38</sup>. » Le chroniqueur souhaite qu'une loi oblige les compagnies à fonctionner en français, car la persuasion essayée par Bourassa est inefficace<sup>39</sup>. Cette loi forcerait les immigrants et les anglophones à adopter le français. Couture souhaite que les Québécois prennent conscience qu'il ne suffit pas de défendre sa langue, mais qu'il faut également en protéger la qualité. Finalement, Couture précise qu'il souhaite une seule langue officielle, mais il croit pertinent l'apprentissage individuel d'une seconde langue<sup>40</sup>.

Les problèmes locaux occupent une place importante dans les chroniques de Couture. Ainsi, dans le volet politique il aborde fréquemment les questions de politiques municipales. Ses interventions peuvent être divisées en deux thématiques. Dans un premier temps, il s'intéresse à la présence du FRAP aux élections de 1970. Dans un deuxième temps, il s'intéresse à la rénovation urbaine et aux politiques de développement appliquées à Montréal.

Au palier municipal comme aux autres paliers, le père Couture souhaite une mobilisation des électeurs ouvriers pour élire des représentants qui défendent réellement leurs intérêts. Pour faire le bon choix, le chroniqueur mise sur la recherche d'informations par l'électeur : « Un grand travail d'information s'impose pour éclairer notre population sur les besoins actuels de nos quartiers et comment les partis en présence veulent y répondre. Je suis allé à une convention du CAP St-Henri et j'ai

---

<sup>38</sup> Jacques Couture, « Québec français », *La Voix Populaire*, 13 octobre 1971, p. 8.

<sup>39</sup> Jacques Couture, « Travaillez en anglais, chômez en français », *La Semaine*, 6 décembre 1970, p. 6.

<sup>40</sup> Jacques Couture, « Le fond Jean Drapeau et l'autre... », *La Voix Populaire*, 19 janvier 1972, p. 8.

été impressionné par la documentation fouillée qu'on nous offre<sup>41</sup>. » Couture souhaite une opposition forte et efficace au maire Drapeau, il incite donc les gens à voter en grand nombre pour le FRAP pour éviter de disperser les votes. Il faut combattre les politiques du maire et proposer des politiques sociales : « Il est clair que le FRAP constitue la meilleure alternative en présence. Les grandes lignes de leur programme rejoignent les besoins immédiats et vitaux de la population laborieuse de Montréal. Travail, santé, transport et loisirs, voilà des priorités du FRAP largement étudiées<sup>42</sup>. » Le jésuite croit que l'élection de véritables représentants des quartiers ouvriers, qui porteront les revendications de cette classe en matière de rénovation urbaine, de loisirs et de transport, est un service à rendre à l'administration municipale<sup>43</sup>. Ainsi, le chroniqueur est très heureux de l'annonce du prolongement du métro, car il souhaite de gros investissements dans le transport public plutôt que dans le transport automobile. Donc, il est en accord avec M. Saulnier, mais il considère meilleure l'offre de gratuité du transport en commun proposée par le FRAP<sup>44</sup>. Le FRAP n'a pas réussi à faire élire de conseillers en raison notamment de la Crise d'octobre : « Le vote a été démocratique mais les électeurs n'avaient pas la « liberté » du choix. Une démocratie faussée<sup>45</sup>. » Couture dénonce la décision de ne pas reporter les élections municipales, alors que la ville est sous la loi des mesures de guerre et que le ministre Jean Marchand associe le FRAP au FLQ. « Plus que jamais, les nouveaux leaders du Québec devront pouvoir écouter, dialoguer, accepter la contestation, la désirer même. Nous voulons des hommes publics qui croient DANS LES FAITS à la démocratie et

---

<sup>41</sup> Jacques Couture, « Une chronique « q'osse ça donne »? », *La Voix Populaire*, 23 septembre 1970, p. 26.

<sup>42</sup> Jacques Couture, « Nous irons quand même voter », *La Semaine*, 25 octobre 1970, p. 6.

<sup>43</sup> Jacques Couture, « Pierre Vallières et la justice au Québec », *La Voix Populaire*, 3 juin 1970, p. 42.

<sup>44</sup> Jacques Couture, « Ils étaient quatre millions », *La Voix Populaire*, 7 octobre 1970, p. 10.

<sup>45</sup> Jacques Couture, « Le vote de la peur », *La Voix Populaire*, 4 novembre 1970, p. 10.

s'engagent résolument dans une réelle politique de participation<sup>46</sup>. » Le père jésuite renouvelle cette critique un an plus tard en dressant un parallèle entre la démocratie dictatoriale du Vietnam du Sud et la politique municipale montréalaise. Il imagine une rencontre entre le président de ce pays et le maire Drapeau : « Entre deux canapés, ces deux génies politiques se passeraient quelques bons vieux trucs de répression politique avec ou sans douleur<sup>47</sup>. »

Couture considère le grand nombre de déménagements à Saint-Henri chaque année comme révélateur d'un malaise : « Tout cela traduit un mal plus profond, cette recherche désespérée d'un petit chez-soi agréable dans un environnement humain satisfaisant. Échec lamentable de la rénovation urbaine. Urbanisation folle au service des automobiles beaucoup plus que des humains (notre belle auto-route[*sic*]...)»<sup>48</sup>. » L'autoroute est-ouest construite à cette époque illustre bien le manque de considération dont font preuve les gouvernements envers les résidents des quartiers montréalais. Couture ne comprend pas la décision du gouvernement Bourassa, car les urbanistes les plus réputés au niveau international rejettent l'accroissement des possibilités pour le transport automobile individuel dans les villes comparables à Montréal. Leur préférence va au transport en commun qui permet de diminuer la pollution. La Ville de Montréal et des ministres fédéraux dénoncent également le projet. Le gouvernement provincial refuse malgré tout de reconsidérer sa position<sup>49</sup>. Couture veut arrêter l'autoroute qui va créer de la pollution et des embouteillages et investir l'argent prévu pour celle-ci dans le prolongement du métro et le transport en

---

<sup>46</sup> Jacques Couture, « Le jeu faussé de la démocratie », *La Voix Populaire*, 28 octobre 1970, p. 10.

<sup>47</sup> Jacques Couture, « Québec français », *La Voix Populaire*, 13 octobre 1971, p. 8.

<sup>48</sup> Jacques Couture, « Les voleurs à St-Henri », *La Voix Populaire*, 2 mai 1973, p. 8.

<sup>49</sup> Jacques Couture, « Il n'y a pas de chômeurs sur la lune », *La Voix Populaire*, 10 février 1971, p. 10.

commun, : « À notre tour de nous réveiller et de lutter contre ce mauvais projet qui n'apporte absolument rien au milieu ouvrier sinon de la pollution et des pertes considérables de sommes mieux investies dans l'habitation<sup>50</sup>. » La critique concernant le manque d'effort consenti à l'habitation est reprise par Jacques Couture dans le cadre de l'obtention des Jeux olympiques de 1976. Couture se dit heureux que Montréal organise les Jeux, mais il constate que plusieurs dossiers plus importants, notamment la rénovation urbaine, sont laissés de côté : « Cependant et c'est là le fond du problème, nous ne comprenons pas que cet homme qui est capable de tant d'énergie et d'efficacité pour réaliser les projets grandioses d'EXPO 67 et des Jeux Olympiques n'en trouve si peu pour accorder des logements convenables à des milliers de Montréalais<sup>51</sup>. » Couture souhaite la tenue d'un référendum municipal sur les Jeux olympiques, qui n'annonce pas d'avantages pour la classe ouvrière. Il reconnaît que la construction des installations olympiques crée de nouveaux emplois, mais les mêmes emplois peuvent être créés par la construction des habitations à loyer modique dont la population a besoin<sup>52</sup>.

Dans cette dernière partie de la section politique, nous verrons les opinions émises par Jacques Couture dans les domaines de la politique fédérale et internationale.

En ce qui concerne la politique fédérale, Couture soutient le NPD. Ainsi, lors des élections de 1972, il écrit : « Ceux qui ont des idées, de l'imagination et du courage voteront N.P.D. s'ils croient encore au fédéralisme ou s'ils font semblant d'y

---

<sup>50</sup> Jacques Couture, « Non à l'autoroute », *La Voix Populaire*, 24 mars 1971, p. 8.

<sup>51</sup> Jacques Couture, « Les jeux olympiques et le Montréal d'aujourd'hui », *La Voix Populaire*, 20 mai 1970, p. 30.

<sup>52</sup> Jacques Couture, « Le nouveau départ », *La Voix Populaire*, 15 novembre 1972, p. 40.

croire<sup>53</sup>. » Jacques Couture croit que si les néo-démocrates prennent le pouvoir, ils pourront négocier les termes d'une nouvelle constitution ou accepter l'indépendance du Québec<sup>54</sup>. Lors de la course à la direction du parti en 1970-1971, le CRI reçoit un des candidats, David Lewis, et Couture indique dans sa chronique que celui-ci est ouvert aux solutions pour assurer l'harmonie des deux nations du Canada<sup>55</sup>. Couture suit avec intérêt le congrès à la chefferie du NPD. La résolution sur le droit à l'autodétermination du Québec, qui ne récolte qu'un tiers des voix, semble occuper beaucoup de place et Jim Laxer<sup>56</sup>, le candidat qui la soutient et qui prône un socialisme radical connaît du succès. « Voilà un signe d'un déblocage considérable chez un nombre important d'anglo-canadiens pour un socialisme plus radical et une reconnaissance de fait du droit pour le Québec de disposer de lui-même. Dans ce sens, le congrès du NPD est un espoir certain<sup>57</sup>. » Le chroniqueur ajoute que la section québécoise du NPD doit conserver son autonomie en adoptant les principes de base du socialisme tout en exprimant de façon prioritaire les problématiques québécoises<sup>58</sup>.

Lors des élections fédérales de 1972, Jacques Couture souhaite la défaite de Pierre Elliot Trudeau. Pour y arriver il donne le mot d'ordre de voter pour le candidat

---

<sup>53</sup> Jacques Couture, « Votre mauve », *La Voix Populaire*, 25 octobre 1972.

<sup>54</sup> Jacques Couture, « Le N.P.D. : parti de négociation? », *La Semaine*, 13 décembre 1970, p. 6.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Dans sa chronique Couture écrit Jim Laxter, mais il s'agit vraisemblablement d'une erreur typographique.

<sup>57</sup> Jacques Couture, « Espoirs et déceptions au N.P.D. », *La Voix Populaire*, 28 avril 1971, p. 10.

<sup>58</sup> *Ibid.*

d'opposition qui a les meilleures chances de l'emporter entre les conservateurs, les néo-démocrates ou les créditistes. Il rejette l'option de voter pour un Bloc québécois dont la défaite risque de nuire à l'option indépendantiste<sup>59</sup>. Le PQ n'appuie pas ce Bloc lui non plus, ni aucun autre parti d'ailleurs : « Avouons cependant que la décision est logique. Un parti qui prône la fin du fédéralisme ne peut cautionner une campagne qui perpétue un tel système<sup>60</sup>. » Couture conseille au Parti québécois d'appuyer Trudeau pour lui nuire au Canada anglais. Suite aux élections de 1972, Couture interprète la victoire minoritaire des libéraux comme un rejet de la vision de Trudeau par le Canada anglais. Il envisage les négociations constitutionnelles prochaines : « Un Québec français, un Canada anglais, une véritable union confédérale. L'histoire s'écrit ces jours-ci<sup>61</sup>. »

Au plan social, Couture désapprouve l'approche fédérale de lutte à la pauvreté. Il considère que la question des mesures de guerre prend trop de place : « Malheureusement, il ne s'agit nullement de la guerre à la pauvreté. Pendant ce temps, des milliers de taudis continuent d'exister et combien de familles vivent précairement à cause du chômage abominable que nous connaissons<sup>62</sup>? » Couture trouve les mesures sociales annoncées par le gouvernement Trudeau trop faibles et en plus elles empiètent sur la juridiction du gouvernement provincial. Il souhaite un rapatriement des programmes pour inverser la tendance d'empiètement fédéral qui s'amplifie depuis dix ans<sup>63</sup>. Couture trouve indécente la lutte à l'inflation que mène le

---

<sup>59</sup> Jacques Couture, « Bloc québécois », *La Voix Populaire*, 22 septembre 1971, p. 8.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> Jacques Couture, « Non à Trudeau », *La Voix Populaire*, 8 novembre 1972, p. 27.

<sup>62</sup> Jacques Couture, « Bienvenue aux réformes et réformettes », *La Semaine*, 13 décembre 1970, p. 6.

<sup>63</sup> *Ibid.*

fédéral car elle demande des concessions aux seuls travailleurs. Le gouvernement accepte le principe d'une augmentation du chômage et les entreprises conservent l'ensemble de leurs profits. Les travailleurs voient leur salaire gelé et accusent les pertes d'emplois. « Nous suggérons donc au gouvernement de taxer les profits des compagnies et de geler les prix mais de ne pas toucher à la politique salariale actuelle. La lutte à l'inflation pourra alors se continuer sans mettre en danger l'idéal de cette société « juste » telle que désirée par M. Trudeau<sup>64</sup>. » Finalement, le silence du Canada face aux violences dans d'autres fédérations et l'inaction de la communauté internationale et de l'ONU sous prétexte que les violences sont des affaires internes inquiètent Couture. Le gouvernement canadien préfère ne pas condamner un gouvernement fédéral. Le Québec est-il menacé d'invasion en cas de sécession, se demande Couture. « La résolution du NPD Québec pour faire reconnaître le droit à notre autodétermination par les anglophones du Canada mérite d'être adoptée par tous les partis. C'est la base de tout dialogue franc et ouvert, quelque soit d'ailleurs l'issue du débat constitutionnel<sup>65</sup>. »

Le jésuite Couture est très critique du rôle des États sur la scène internationale. Il considère que les deux grandes puissances abusent de la crédulité de leurs supporteurs. Les États-Unis n'agissent pas pour le mieux être de l'humanité et l'URSS n'applique pas réellement son message révolutionnaire. « Les petites saletés politiques sont assez bien distribuées du côté capitaliste américain ou communiste russe. Les mordus de l'un ou l'autre empire sont les dindons de la farce<sup>66</sup>. » Couture dénonce également les crimes et les massacres d'État, ainsi, Truman a commis un

---

<sup>64</sup> Jacques Couture, « Pour combattre l'inflation, allons en chômage... », *La Voix Populaire*, 25 février 1970, p. 40.

<sup>65</sup> Jacques Couture, « Fédéralisme sanglant », *La Voix Populaire*, 21 avril 1971, p. 10.

<sup>66</sup> Jacques Couture, « L'occupation des services sociaux », *La Voix Populaire*, 24 mai 1972, p. 8.

crime en lançant les deux bombes atomiques : « Des tonnes de livres ont tenté de justifier ce geste. Le seul sens humain dit que c'est un crime<sup>67</sup>. » De même la poursuite de la guerre du Vietnam est criminelle. Peu importe pour Couture que Nixon soit réélu, il rappelle que Mussolini et Hitler ont aussi gagné des élections. Pour lui, massacrer des populations est inacceptable peu importe l'idéologie ou les motifs qui sont utilisés pour les justifier<sup>68</sup>. Ainsi, il condamne le terrorisme palestinien et la violence d'État israélienne. Il considère que les Palestiniens ont droit à leur État, mais Israël a droit à la sécurité. Il croit que le premier pas doit être fait par Israël<sup>69</sup>.

Les États-Unis occupent une place particulière dans les chroniques de Couture. Dans un premier temps, il dénonce leur conservatisme, leur capitalisme sauvage et leur politique guerrière. Ainsi, il déplore la réélection de Richard Nixon contre le réformiste McGovern. Couture constate : « Comme quoi les majorités sont conservatrices et médiocres. Les victoires par voie démocratique sont longues et coûteuses. Les partis dits de gauche doivent travailler deux fois plus que les autres pour convaincre le monde ordinaire qu'il faut changer, réformer, refaire la société et que son intérêt est là<sup>70</sup>. » Par contre, le scandale du Watergate illustre les forces de la démocratie américaine. Le chroniqueur est impressionné par cette santé démocratique qui amène la presse et le peuple à réclamer la vérité à tout prix. « Le vieil idéalisme américain remonte à la surface. À suivre de très près. On a des choses à apprendre<sup>71</sup>. »

---

<sup>67</sup> Jacques Couture, « Les candies de l'an nouveau », *La Voix Populaire*, 10 janvier 1973, p. 8.

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> Jacques Couture, « Les chiures de mouche », *La Voix Populaire*, 7 juin 1972, p. 8.

<sup>70</sup> Jacques Couture, « Le nouveau départ », *La Voix Populaire*, 15 novembre 1972, p. 40.

<sup>71</sup> Jacques Couture, « Les fameux délais », *La Voix Populaire*, 9 mai 1973, p. 6.

Jacques Couture défend un modèle politique idéalisé. En effet, il souhaite des électeurs informés et politisés qui choisissent les meilleurs candidats et les meilleurs partis. Il milite pour une grande participation de la classe ouvrière au processus électoral et une implication constante. Il prône un Québec progressiste, socialiste, indépendant et français. Il souhaite que Montréal soit dirigé de façon démocratique selon les intérêts de ses habitants. Il demande plus d'investissements dans la rénovation sociale, les loisirs, le transport en commun et l'habitation.

### 3.3 Chroniques religieuses

Le père Jacques Couture est un Chrétien convaincu tout en étant très critique de son Église. Il fait la distinction entre le message de l'évangile, qu'il qualifie de révolutionnaire, et son application par la structure de l'Église catholique au niveau québécois comme à l'international.

À chaque année, durant la période de Noël, il lance un message d'espoir en actualisant le message entourant la naissance du Christ. « Mais cette vieille histoire de 2000 ans est plus nouvelle que jamais. Une étoile continue à nous dire que l'espérance du monde est pour ceux qui ont faim et soif de justice, ceux qui sont méprisés, oubliés, persécutés. Un cri dans la nuit de Noël. Une espérance nous est née<sup>72</sup>! » Son message s'adresse à tous les peuples de la terre qui souffrent. Jacques Couture profite également de la période des fêtes pour dénoncer les nantis qui respectent en apparence la fête de Noël sans en respecter le sens. Il souligne que la majeure partie des gens qui sont trop occupés à fêter Noël n'ouvrirait pas sa porte à des Marie et Joseph modernes. La naissance d'un enfant pauvre à Bethléem permet à

---

<sup>72</sup> Jacques Couture, « Mesures de guerre à Bethléem », *La Voix Populaire*, 22 décembre 1970, p. 34.

tous les déshérités de garder espoir pour un futur de paix, justice et liberté<sup>73</sup>. « Noël doit devenir un moment privilégié, une trêve, un lieu de paix mais une interrogation profonde sur notre participation à l'édification d'un monde de justice<sup>74</sup>. »

Jacques Couture est souvent plus sombre à Pâques lorsqu'il présente la mort d'un Christ révolutionnaire. « Il fallait l'exécuter cet ouvrier de Nazareth qui venait faire de « l'agitation sociale » en maudissant les riches et les puissants pour mettre à la première place les petits et les pauvres<sup>75</sup>! » Il en profite pour dénoncer la mauvaise utilisation de la puissance de l'Église, comme lorsque le Cardinal Spellman demande et obtient, grâce à la pression populaire, la grâce pour un soldat américain qui a commis des atrocités au Viêt-Nam. « La puissance des églises, le nombre impressionnant de chrétiens ne doit pas nous tromper. Les vrais frères de Celui qui est pendu aux portes de Jérusalem sont peu nombreux<sup>76</sup>. » Selon lui, les Vietnamiens massacrés font partie de ce groupe, ce qui n'est pas le cas du Cardinal à ses yeux. Pour cette raison, Couture, qui constate la lente mort d'une certaine forme de religion, ne craint pas la disparition de la vieille Église : « Le christianisme est avant tout une mystique, une façon de vivre, un certain ferment révolutionnaire qui préconise la justice, l'égalité humaine, la libération des opprimés un parti pris pour les plus faibles et les plus défavorisés, un chambardement dans les relations humaines et sociales<sup>77</sup>. » Ceux qui rejettent la religion traditionnelle n'ont souvent pas connu le vrai

---

<sup>73</sup> Jacques Couture, « Citoyen de Bethléem... », *La Voix Populaire*, 22 décembre 1971, p. 38.

<sup>74</sup> Jacques Couture, « Le courage des jeunes libéraux », *La Voix Populaire*, 29 novembre 1972, p. 8.

<sup>75</sup> Jacques Couture, « On massacre bien le Vendredi Saint », *La Voix Populaire*, 7 avril 1971, p. 8.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Jacques Couture, « Lendemain de Pâques », *La Voix Populaire*, 25 avril 1973, p. 8.

christianisme. En effet, pour eux l'Église est passéiste et moralisatrice et elle est peu intéressée par la justice. Il décrit Jésus comme un agitateur social victime d'un assassinat religieux et politique commis par l'establishment pour empêcher la libération du peuple.

Si le Vendredi-Saint peut avoir un sens aujourd'hui c'est celui-ci : qui dans notre ville, notre continent ou dans le monde est crucifié pour la justice? Si la fin des bebelles religieuses du passé peut provoquer la prise de conscience que ceux qui se réclament du pendu de Jérusalem doivent témoigner la libération de l'homme plus que la conservation de leurs petites affaires de fabrique. Ce sera déjà un immense pas vers le vrai Christianisme<sup>78</sup>.

Le reste de l'année, Jacques Couture analyse l'évolution de l'Église et les discussions au Québec qui la concernent. Il trouve de peu d'importance la discussion sur le mariage des prêtres, auquel il semble favorable. Il considère plus important pour l'Église de cesser les intrigues diplomatiques et politiques, de diminuer sa richesse et « d'abandonner son folklore<sup>79</sup> ». Elle doit décider si elle veut appuyer les positions du Cardinal Spellman qui défend la politique américaine et l'intervention au Vietnam ou celle de Mgr Camara qui soutient les pauvres contre la dictature brésilienne. Ainsi, l'année précédente Couture dénonçait le style de la visite du pape à Hong Kong. Le luxe et le protocole entourant celle-ci présente le pape comme un important personnage politique en occultant son statut de leader spirituel d'un mouvement de libération révolutionnaire lorsqu'il est mis en pratique : « Égalité des hommes, priorité donnée aux plus défavorisés, projet d'une fraternité mondiale basée sur le service du plus démuné. Message qui pourrait être explosif dans le Tiers-Monde<sup>80</sup>. » Pour le chroniqueur, il ne fait aucun doute que le Vatican doit abandonner

---

<sup>78</sup> Jacques Couture, « Solidarité et bagarre », *La Voix Populaire*, 29 mars 1972, p. 8.

<sup>79</sup> Jacques Couture, « La chambre de commères », *La Voix Populaire*, 6 octobre 1971, p. 8.

<sup>80</sup> Jacques Couture, « Un homme en blanc au pays jaune », *La Semaine*, 13 décembre 1970, p. 6.

son statut politique s'il veut que le bon message passe. Il doit délaissier le clinquant pour convaincre les habitants du Tiers-Monde de la profondeur de son engagement<sup>81</sup>.

Au Québec, Jacques Couture accueille favorablement le rapport Dumont<sup>82</sup> produit à la demande des évêques canadiens. « Et bien les auteurs du rapport n'hésitent pas à réveiller le troupeau docile et lui proposer des engagements qui, s'ils étaient suivis, jetteraient pas mal de choses par-dessus bord dans notre société injuste et malade<sup>83</sup>. » Ainsi, le rapport encourage l'Église à être la voix des plus démunis qui sont ignorés par la société, tout en oeuvrant pour que les démunis soient les « agents de leur libération ». Pour y arriver, l'Église ne doit pas hésiter à remettre en cause les structures sociales qui sont jugées obsolètes dans le rapport. Les auteurs du rapport vont plus loin en qualifiant ces recommandations de conformes à l'évangile et en jugeant que tout éventuel opposant est un Chrétien infidèle à l'évangile<sup>84</sup>. Jacques Couture considère ce rapport audacieux comme un bon moyen de rester fidèle au « radicalisme évangélique ». Il préfère ce type d'action à l'intérieur de l'Église à l'organisation des bingos qu'il dénonce : « On découvrira peut-être que Jésus-Christ passait plus de temps à dénoncer les riches et le pouvoir qu'à organiser des bingos<sup>85</sup>. »

Couture défend une interprétation révolutionnaire de l'évangile. En effet, peu lui importe la structure de l'Église, l'important est contenu dans le message de paix et de

---

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Rapport de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, *L'Église du Québec : un héritage, un projet*, Montréal, Éditions Fides, 1971, 323p.

<sup>83</sup> Jacques Couture, « TV en couleur à vendre », *La Voix Populaire*, 26 janvier 1972, p. 8.

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> Jacques Couture, « Des hommes forts », *La Voix Populaire*, 27 septembre 1972, p. 20.

justice transmis par le Christ. Il est très critique de l'Église institution et il souhaite transmettre le message évangélique qui est peu connu au sein de la population.

### 3.4 Chroniques militantes

Couture croit que le gouvernement doit être à l'écoute des autres pouvoirs : « La force des travailleurs constituée en syndicats, c'est un pouvoir. Les citoyens organisés en comités et associations, les journaux, la télévision et la radio, voilà d'autres « pouvoirs » qui s'exercent et influencent autant ceux qui gouvernent que les gouvernés<sup>86</sup>. » Dans cette section, nous exposerons les opinions exprimées par Jacques Couture sur le syndicalisme, les comités de citoyens et l'animation sociale.

Couture est un défenseur du syndicalisme et des syndicats. Évidemment, il lui arrive de dénoncer certaines tactiques ou actions, mais de façon générale il défend les syndiqués dans leurs revendications et leurs actions. Couture adresse deux critiques principales aux syndicats : leur corporatisme et certaines « dérives bourgeoises ». La première critique concerne la tendance des syndicats à lutter pour leurs seuls membres. « Et que des centrales se mettent en grève pour que leurs membres obtiennent 4\$ l'heure mais qu'elles ne bougent guère pour ces travailleurs archi-exploités<sup>87</sup>? » Le chroniqueur trouve légitime le combat des premiers, mais inadmissible l'indifférence aux seconds. Ainsi, le corporatisme se double d'un manque de solidarité et d'une certaine indifférence pour le bien commun dans la société<sup>88</sup>. Cette situation nuit à la cause syndicale en créant une mauvaise opinion des

---

<sup>86</sup> Jacques Couture, « Qui gouverne les citoyens? », *La Semaine*, 25 octobre 1970, p. 6.

<sup>87</sup> Jacques Couture, « On massacre bien le Vendredi Saint », *La Voix Populaire*, 7 avril 1971, p. 8.

<sup>88</sup> Jacques Couture, « Quelque chose de pourri... », *La Voix Populaire*, 15 octobre 1969, p. 34 et Jacques Couture, « Bloc québécois », *La Voix Populaire*, 22 septembre 1971, p. 8.

syndicats au sein de la population. « Que les patrons et les gens à gros sous se rangent contre les syndicats, c'est naturel, mais que les pauvres salariés à 1,50\$ l'heure entrent dans le bal, c'est un peu fort. Il y a un urgent besoin d'unité et d'information<sup>89</sup>. » La deuxième critique importante de Couture contre les syndicats porte sur un congrès de la CSN. En effet, le jésuite est déçu que la CSN ait tenu son congrès dans le luxueux hôtel Bonaventure au centre-ville de Montréal. « C'est un peu un scandale de vouloir en même temps défendre les droits légitimes de tous les salariés et surtout les plus démunis et, par ailleurs, dire ces choses belles et engagées dans un milieu fréquenté ordinairement par les gros capitalistes à millions<sup>90</sup>. » Couture avoue une sympathie pour la CSN, mais constate une ressemblance entre les centrales syndicales et les patrons, leur aisance dans le luxe. Il se demande si les dirigeants de la CSN ne sont pas devenus un establishment syndical : « N'oublions pas que l'ouvrier est toujours plus sensible aux gestes qu'aux belles paroles<sup>91</sup>. »

Les grèves dans le secteur public et le front commun des syndicats amènent Jacques Couture à faire plusieurs chroniques sur ces sujets. Comme nous l'avons indiqué précédemment, il soutient les actions des syndicats dans la majorité de ses écrits. « Mais voilà le jeu de la démocratie et d'une véritable négociation basée sur le rapport de forces. Dans les pays totalitaires, il n'y a pas de grèves dans les secteurs publics ni tous ces troubles en chaîne. Les idiots qui hurlent parce que certaines grèves leur font mal sont les premiers qui hurleraient dix fois plus si on leur enlevait même le désir de hurler<sup>92</sup>. » Couture se réjouit du front commun syndical qui risque

---

<sup>89</sup> Jacques Couture, « Solidarité et bagarre », *La Voix Populaire*, 29 mars 1972, p. 8.

<sup>90</sup> Jacques Couture, « Les travailleurs s'organisent », *La Voix Populaire*, 16 décembre 1970, p. 10.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> Jacques Couture, « TV en couleur à vendre », *La Voix Populaire*, 26 janvier 1972, p. 8.

d'amener un nouveau rapport de force en faveur des travailleurs face au pouvoir politique et qui peut permettre d'augmenter le salaire minimum, faciliter la syndicalisation, éliminer les syndicats au service des employeurs et amener de nouvelles politiques sociales<sup>93</sup>. Le chroniqueur prend la défense de la grève du front commun qui commence à créer du mécontentement, plusieurs citoyens s'opposant à la grève et aux syndicats. « Ils oublient parfois que la grève est prévue au Code du Travail et devient un moyen absolument essentiel de pression pour une négociation véritable<sup>94</sup>. » Évidemment, la grève doit être utilisée avec précaution en assurant les services essentiels. Les revendications des grévistes sont légitimes, surtout comparées aux professionnels et aux patrons. Couture reconnaît les inconvénients de la grève pour la population, mais il rappelle les piètres conditions de travail et l'absence du droit à la grève sous le règne de Duplessis. Il mentionne les fonctionnaires choisis en fonction de leur allégeance politique, les institutrices de rang sous-payées, les employés d'hôpitaux exploités par les religieuses. De plus, il oppose les hauts salaires des docteurs, policiers et avocats de la couronne au petit salaire des enseignants et des employés d'hôpitaux. « Mais au lieu de japper contre les syndicats concernés, l'opinion publique devrait plutôt les soutenir pour réclamer les ajustements demandés<sup>95</sup>. » De plus, on met de l'avant le danger que représente la grève des infirmières pour incarcérer celles-ci, alors que les dangers réels ou potentiels de la grève des médecins et des policiers n'ont entraîné aucune sanction. « Deux poids, deux mesures. Les syndicats ont aussi leurs torts mais ils sont du côté des plus faibles et c'est ça l'important<sup>96</sup>. » Cette différence de traitement prévaut également à la Ville

---

<sup>93</sup> Jacques Couture, « Une force pour négocier », *La Voix Populaire*, 10 novembre 1971, p. 8.

<sup>94</sup> Jacques Couture, « Comprendre ou non la grève », *La Voix Populaire*, 5 avril 1972, p. 8.

<sup>95</sup> Jacques Couture, « Avec Duplessis, il n'y avait pas de grève », *La Voix Populaire*, 19 avril 1972, p. 8.

<sup>96</sup> Jacques Couture, « Jeux de massacre », *La Voix Populaire*, 3 mai 1972, p. 8.

de Montréal. Dans la distinction des conditions entre les pompiers et les policiers, Couture voit aussi l'illustration d'une société fondée pour les riches. « Le maire Drapeau et le système en place avaient absolument besoin d'eux [les policiers] pour se protéger, les riches et leur maison et tout le reste. Mais les pompiers rentrent en rampant au travail<sup>97</sup>. » Les pompiers protègent les biens des plus démunis contre le feu alors que les policiers protègent les riches contre le vol et les émeutes.

Le jésuite Couture est moins favorable à la grève des enseignants. En effet, il soutient les revendications des enseignants, mais la grève de ceux-ci a des impacts trop importants en milieu ouvrier. Ils auraient dû utiliser d'autres méthodes avant d'utiliser celle-ci<sup>98</sup>. Après un certain temps, Couture semble commencer à trouver longue la grève du secteur public, notamment celle des vidangeurs qui rend l'environnement difficile : « Cette grève ajoutée à celle des hôpitaux et des enseignants nous jette une nouvelle fois en pleine figure le problème des débrayages dans les services publics<sup>99</sup>. » En se questionnant sur la définition des services essentiels, le chroniqueur dénonce la défense d'intérêts corporatistes par les syndicats des secteurs publics et para-publics. Il leur demande de dialoguer avec leur vrai employeur, les citoyens<sup>100</sup>. En effet, la population subit la grève sans être responsable des négociations. « L'exaspération des citoyens travaille contre cette forme de syndicalisme dans le secteur public. Pourquoi pas la création de Conseils de citoyens largement représentatifs qui joueraient le rôle d'arbitres de dernière instance<sup>101</sup>? »

---

<sup>97</sup> Jacques Couture, « Heureux Ontariens », *La Voix Populaire*, 27 octobre 1971, p. 8.

<sup>98</sup> Jacques Couture, « Le droit à la dignité et le droit à l'école », *La Voix Populaire*, 3 février 1971, p. 10.

<sup>99</sup> Jacques Couture, « Poubelles, mouches et rats », *La Voix Populaire*, 31 mai 1972, p. 8.

<sup>100</sup> Jacques Couture, « Le nouveau départ », *La Voix Populaire*, 15 novembre 1972, p. 40.

<sup>101</sup> Jacques Couture, « Poubelles, mouches et rats », *La Voix Populaire*, 31 mai 1972, p. 8.

Couture tente de concilier son mécontentement devant les inconvénients dus aux grèves pour la population et la légitimité des demandes syndicales. Il croit que les travailleurs doivent prendre plus de place dans la société pour influencer les négociations. « On négocierait avec le « peuple » au lieu d’avoir l’impression de le faire avec une poignée de privilégiés. Toute la différence<sup>102</sup>. »

Sur la question syndicale, comme sur plusieurs autres sujets, la vision de Jacques Couture a évolué. Son interprétation du rôle que doit remplir un syndicat est un bon exemple de cette évolution. Dans un premier temps au printemps 1972, le chroniqueur commente le débat ayant cours à la CSN entre le courant qui préconise une intervention politique des syndicats et celui plus nord-américain qui limite le rôle des syndicats uniquement aux négociations des conventions collectives et à leurs applications. Ce dernier courant est étiqueté de droite. Couture juge ce courant néfaste pour la centrale, mais il constate qu’il répond au radicalisme de gauche. Cette approche exclut toute politisation : à l’extérieur des négociations on ne conteste pas les patrons ou les politiciens. Ainsi, le jésuite appuie le premier courant, tout en reconnaissant certaines exagérations de la part de ses défenseurs.

Les éléments progressistes de la CSN voulaient donc élargir l’horizon syndical, faire prendre conscience aux travailleurs que les conditions de vie et de salaires sont étroitement liées à la vie politique et qu’il n’est pas indifférent de signer une bonne convention collective tout en travaillant pour que les lois soient plus favorables aux travailleurs, plus justes, plus humaines car c’est aussi la responsabilité du syndicalisme de s’intégrer dans une société qui doit promouvoir le bien commun. Des militants par trop idéologues ont charrié du monde, peut-être, mais il serait inconcevable qu’on revienne 25 ans en arrière avec des syndicats de broche à foin<sup>103</sup>.

---

<sup>102</sup> Jacques Couture, « La ville laide », *La Voix Populaire*, 14 juin 1972, p. 10.

<sup>103</sup> Jacques Couture, « L’occupation des services sociaux », *La Voix Populaire*, 24 mai 1972, p. 8.

Couture rappelle que ces luttes ne servent que les anti-syndicalistes<sup>104</sup>. Il prévoit un débat houleux au congrès de la CSN en raison du conflit entre les deux tendances. Il souhaite un débat interne qui maintienne l'unité des forces ouvrières. « Les travailleurs qui connaissent le prix des luttes et de la nécessaire unité et solidarité ne peuvent qu'être profondément meurtris de cette scission<sup>105</sup>. » À l'automne 1972, Couture assiste déçu aux combats opposant la CSN et la CSD pour obtenir le plus d'accréditations. Ces luttes nuisent aux membres de la base en plus de miner la crédibilité du syndicalisme. Il réitère son opposition aux excès du courant politique : « Que des travailleurs contestent le radicalisme fumeux et vaguement marxiste de certains idéologues de salon de la CSN, c'était sans doute souhaitable et on l'a fait très positivement au dernier congrès de cette Centrale mais qu'on en sorte avec fracas pour créer une force parallèle, c'était introduire le zizanie et la division et faire le jeu de ceux qui veulent briser et mâter le syndicalisme<sup>106</sup>. » Quelques semaines plus tard, Couture félicite la CSN pour avoir décidé d'écouter les travailleurs qui souhaitent que leur syndicat serve à négocier une bonne convention collective et à la faire respecter. Couture ajoute que les discussions idéologiques entourant le marxisme n'intéressent pas les travailleurs. « Les gars embarqueront dans l'action politique à un autre niveau et ils le feront d'autant mieux que la distinction sera claire entre un syndicat, instrument de libération des travailleurs à l'usine et le parti politique, instrument de prise de pouvoir pour créer cette société faite par les travailleurs et pour les travailleurs<sup>107</sup>. » Ainsi, le chroniqueur penche maintenant pour le courant qui exclut la politique du champ d'intervention de la CSN. Il lui reconnaît seulement le pouvoir de

---

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> Jacques Couture, « Les chiures de mouche », *La Voix Populaire*, 7 juin 1972, p. 8.

<sup>106</sup> Jacques Couture, « Salut », *La Voix Populaire*, 6 septembre 1972, p. 21.

<sup>107</sup> Jacques Couture, « Du candy, mes enfants », *La Voix Populaire*, 11 octobre 1972, p. 41.

suggérer un modèle de société pour les travailleurs<sup>108</sup>. Suite à ce débat sur le rôle des syndicats, Couture constate que l'année 1972 fut très difficile pour le syndicalisme. Il déplore les nombreux conflits intersyndicaux : « La crise du syndicalisme est profonde. Il semble que seule une base réveillée et exigeante peut remettre un peu les choses en place<sup>109</sup>. » Quelques mois plus tard, au seuil de la fin de son expérience de chroniqueur, Couture se réjouit du succès de la grande manifestation des travailleurs du premier mai, qui témoigne d'une solidarité de la classe ouvrière<sup>110</sup>.

Les comités de citoyens sont au cœur de l'animation sociale pratiquée par Jacques Couture à Saint-Henri. De ce fait, ils occupent beaucoup de place dans les chroniques du père jésuite. Certaines actions ou comités reçoivent des encouragements et des félicitations alors que d'autres sont dénoncés et condamnés. En raison du grand nombre de références et de commentaires, nous avons fait une sélection des éléments les plus représentatifs.

D'abord, il faut mentionner que la chronique de Couture est le prolongement de l'expérience de *L'Opinion ouvrière*, soit un comité de citoyens oeuvrant au niveau de l'information. « Se former une opinion. Voilà sans doute le principal objectif de l'Opinion Ouvrière. Exprimer un milieu, ses réactions devant l'actualité et provoquer la réflexion. Faire effort pour préparer les prises de conscience de chacun face aux événements qui trament notre vie quotidienne<sup>111</sup>. » Cette conscientisation revêt une importance particulière pour Couture qui constate un changement sociétal au niveau

---

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Jacques Couture, « Le « CLSC » aux citoyens (Centre local de Services Communautaires) », *La Voix Populaire*, 17 janvier 1973, p. 8.

<sup>110</sup> Jacques Couture, « Les fameux délais », *La Voix Populaire*, 9 mai 1973, p. 6.

<sup>111</sup> Jacques Couture, « Une chronique « q'osse ça donne »? », *La Voix Populaire*, 23 septembre 1970, p. 26.

de la contestation. Il reconnaît l'avancement que constitue une plus grande participation aux affaires publiques. Toutefois, il rejette la contestation tout azimut qui mène à l'anarchie. « Seule une contestation de type dialogue, participation, construction positive peut nous être salutaire<sup>112</sup>. » Couture constate toutefois que les autorités condamnent toutes les contestations sans distinction. « Quelque soit le bien-fondé des accusations portées contre certains comités de citoyens, il est inadmissible de laisser planer ce doute de subversion sur l'ensemble des groupements de pression de la classe ouvrière<sup>113</sup>. » À cet égard l'attitude répressive des autorités municipales est particulièrement dénoncée par le chroniqueur, notamment le règlement qui interdit les manifestations. Il reconnaît le comportement inacceptable des militants révolutionnaires qui commettent du vandalisme à l'occasion de manifestations. Par contre, l'action de ceux-ci ne doit pas priver l'ensemble de la population de son droit de manifester et de prendre la parole lors d'assemblées publiques. La position de la Ville est déjà invalidée par les tribunaux de première instance. Pour Couture, la Ville ne doit pas attendre le résultat de son appel pour abroger un règlement anti-démocratique<sup>114</sup>.

Jacques Couture présente souvent les comités de citoyens qui ont du succès dans ses chroniques. Comme nous l'indiquons précédemment, il est très impliqué dans le secrétariat d'information pour les chômeurs et les assistés sociaux et celui-ci occupe une place de choix dans les chroniques du père Couture. Il mentionne que la nécessité de mieux coordonner les actions de promotion ouvrière s'est imposée à la suite d'un colloque sur le travail. Cette prise de conscience a permis d'unir différents

---

<sup>112</sup> Jacques Couture, « L'autorité en panique », *La Voix Populaire*, 29 octobre 1969, p. 38.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> Jacques Couture, « Des hommes nouveaux demandés », *La Voix Populaire*, 19 novembre 1969, p. 50.

comités de citoyens pour trouver des solutions aux problèmes de Saint-Henri, particulièrement au niveau du chômage<sup>115</sup>. Couture écrit ces mots au moment de la création de ce secrétariat : « Les travailleurs et chômeurs s'organisent. Le succès fantastique de la Maison du Chômeur montre concrètement quelle force attend ceux qui s'organisent. L'avenir est donc prometteur pour le quartier si une coordination s'établit pour rendre efficaces de nombreuses initiatives trop longtemps dispersées<sup>116</sup>. » Jacques Couture fait état du succès du secrétariat en seulement quelques semaines. Il considère la participation des gens du milieu et leur prise en main du secrétariat comme une expérience unique au Québec<sup>117</sup>. Dans quelques chroniques, Couture dénonce la discrimination dont sont victimes les familles nombreuses dans leur recherche de logements et il invite les citoyens à collaborer avec le secrétariat pour résoudre ce problème<sup>118</sup>. Couture demeure préoccupé par les questions liées au logement. Deux ans plus tard, il consacre toute sa chronique pour distribuer de l'information sur le logement et sur les droits des locataires en mentionnant son intention de former des comités de secteurs pour les locataires<sup>119</sup>.

Jacques Couture encourage les résidents du quartier à agir de manière autonome avec leur seul moyen. Ainsi, il est heureux de constater que des résidents du secteur prennent en charge leur loisir : « La démarche des avocats populaires est

---

<sup>115</sup> Jacques Couture, « Les travailleurs s'organisent », *La Voix Populaire*, 16 décembre 1970, p. 10.

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> Jacques Couture, « La politique entre les élections », *La Voix Populaire*, 31 mars 1971, p. 10.

<sup>118</sup> Jacques Couture, « Vous a-t-on refusé un logement à cause de vos enfants? », *La Voix Populaire*, 3 mars 1971, p. 10.

<sup>119</sup> Jacques Couture, « Votre logement », *La Voix Populaire*, 7 février 1973, p. 8.

dans le même sens, celle aussi des patients de la clinique du Peuple et combien d'autres groupes bâtis par la base avec presque rien si ce n'est la détermination et l'enthousiasme<sup>120</sup>. » Un autre exemple d'initiative populaire exemplaire selon Couture est le nettoyage d'une ruelle par les résidents du voisinage durant la grève des employés de la Ville<sup>121</sup>. Un dernier exemple de prise en main par les résidents est le combat de l'Association des Locataires de Saint-Henri contre les maisons abandonnées. Jacques Couture trouve absurde que la Ville tolère ces maisons dangereuses et il doute que la même situation soit tolérée dans les secteurs riches. « Les citoyens de St-Henri veulent vivre dans la propreté, la sécurité et si possible la beauté<sup>122</sup>. » Grâce au militantisme des membres de l'association, un premier bâtiment dangereux est démoli. Ce résultat fut obtenu après le dépôt d'une pétition et l'organisation d'une manifestation<sup>123</sup>.

L'une des dernières expériences citoyennes à être présentée dans les chroniques de Couture concerne le nouveau CLSC. Couture fait un bilan de l'assemblée d'élection des membres du Conseil d'Administration provisoire du futur CLSC. Il est satisfait de la forte participation de la population. « Certains citoyens « ordinaires » ont trouvé la confrontation assez dure par endroits mais nous sommes plusieurs à penser que c'est sain et nettement positif<sup>124</sup>. » Couture croit que les échanges permettront de développer un consensus au-delà des clivages.

---

<sup>120</sup> Jacques Couture, « Serviteurs du peuple québécois », *La Voix Populaire*, 15 mars 1972, p. 10.

<sup>121</sup> Jacques Couture, « Les chiures de mouche », *La Voix Populaire*, 7 juin 1972, p. 8.

<sup>122</sup> Jacques Couture, « Les fameux délais », *La Voix Populaire*, 9 mai 1973, p. 6.

<sup>123</sup> Jacques Couture, « Le dossier noir », *La Voix Populaire*, 16 mai 1973, p. 6.

<sup>124</sup> Jacques Couture, « L'apprentissage de la participation », *La Voix Populaire*, 24 janvier 1973, p. 8.

Je crois que le moment est venu dans St-Henri de sortir de ses petites « chapelles » et de se rassembler sur certains objectifs communs. Le Congrès des Citoyens a été un premier pas, l'assemblée de la semaine dernière une seconde étape. Les choses avancent. Les citoyens de St-Henri semblent décidés à contrôler eux-mêmes les services qu'ils se donnent. La façon mature dont les citoyens ont réagi mercredi dernier est tout un espoir<sup>125</sup>.

Il ajoute que malheureusement les élections ont divisé les citoyens. Il rejette les accusations idéologiques qui placent les élus à droite et les autres à gauche. Il croit que tous les membres du nouveau conseil d'administration provisoire sont au service des travailleurs<sup>126</sup>.

Évidemment, Couture demeure critique envers les comités de citoyens et il dénonce les excès. Ainsi, il questionne l'utilité de certains comités de citoyens : « Il n'y a pas de région au Québec où les comités, groupements, mouvements se multiplient si rapidement. Parfois éphémères, le temps d'une initiative locale, souvent voués à des soubresauts mortels mais quand même répondant sur le moment à des besoins réels. Plus ou moins selon le cas<sup>127</sup>. » Cette prolifération des comités résulte d'un manque de concertation que dénonce Couture. Il prend en exemple la prolifération des cliniques populaires mises sur pied par des comités et des agences sociales sans planification<sup>128</sup>. Un autre phénomène de ce type déplait au chroniqueur, l'intervention massive des étudiants de l'université McGill auprès des résidents défavorisés de Pointe-Saint-Charles. « Durant l'été, dans le secteur, on

---

<sup>125</sup> Jacques Couture, « L'apprentissage de la participation », *La Voix Populaire*, 24 janvier 1973, p. 8.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> Jacques Couture, « Les actionnaires des partis », *La Voix Populaire*, 11 avril 1973, p. 8.

<sup>128</sup> Jacques Couture, « Ces chers Américains », *La Voix Populaire*, 15 septembre 1971, p. 8.

s' « enfargeait » dans les comités de toutes sortes. Le tourisme social se porte bien<sup>129</sup>. »

L'autre aspect du phénomène des comités de citoyens et de l'animation sociale qui déplaît à Jacques Couture, c'est la rigidité idéologique de certains. Ainsi, il répond aux attaques contre le caractère mercantile de *La Voix Populaire* en élargissant le débat à l'ensemble des médias capitalistes. Pour rejoindre les masses, le chroniqueur croit qu'il faut utiliser ces outils de communication. En gardant contact avec la population, on peut continuer à la faire cheminer. La grande majorité des comités de citoyens de Saint-Henri, même les plus à gauche, ont utilisé *La Voix Populaire* pour faire connaître leur position. Couture croit que le journal doit tendre à exprimer les positions de la base. Couture conclut en proposant la création d'un conseil de presse pour le Sud-Ouest<sup>130</sup>. Un autre exemple de cette rigidité doctrinale, l'opposition de la CSN à la campagne de financement de la Fédération des Œuvres sous prétexte que l'État doit prendre en charge les services dispensés par la Fédération. Couture dénonce ce boycott malgré son accord avec le constat de la CSN et la nature paternaliste de la Fédération. « Ceci étant dit, il reste que concrètement des personnes souffrent et attendent tout d'organismes qui vivent de cette Fédération. En attendant que la société soit transformée de fond en comble, je crois que nous n'avons pas le droit d'ignorer les moyens actuels, même ambigus, qui sont les seuls disponibles pour aider des gens sans ressources et dépourvus<sup>131</sup>. »

Jacques Couture utilise sa chronique pour promouvoir le Congrès des Citoyens. Le congrès vise à faire un bilan de dix années d'animation sociale, de

---

<sup>129</sup> Jacques Couture, « Merci Gérard Shanks », *La Voix Populaire*, 8 septembre 1971, p. 8.

<sup>130</sup> Jacques Couture, « Si j'étais maoïste... », *La Voix Populaire*, 23 février 1972, p. 8.

<sup>131</sup> Jacques Couture, « Comprendre ou non la grève », *La Voix Populaire*, 5 avril 1972, p. 8.

comités de citoyens et de participation<sup>132</sup>. Le premier novembre 1972, Couture utilise l'ensemble de sa colonne pour publiciser le congrès qui doit se dérouler le week-end suivant<sup>133</sup>. Couture dresse un bilan positif du Congrès des Citoyens qui a connu une forte participation. « Ce n'est plus quelques petites poignées d'individus qui désirent travailler à régler les problèmes, voilà qu'un nombre considérable de citoyens disent qu'ils veulent eux aussi participer aux décisions et élaborer des projets pour le mieux-être du quartier. Des gens décidés, résolus qui veulent bâtir un quartier selon leurs goûts et répondre aux besoins que la population elle-même a déterminés<sup>134</sup>. » Quelques mois plus tard, Couture utilise à nouveau l'ensemble de sa colonne pour laisser place au programme de la suite du Congrès des citoyens.<sup>135</sup>

Couture conclut son expérience de chroniqueur en rappelant son parti pris pour les sans voix et pour le monde ordinaire. Il reconnaît avoir des convictions et des opinions politiques, mais l'essence de sa chronique est ailleurs : « J'ai toujours considéré ce travail un peu comme de l'animation politique écrite, c'est-à-dire un lieu de commentaires et d'opinions qui permettaient au lecteur de poursuivre lui-même la réflexion et le convaincre au besoin d'une action quelconque<sup>136</sup>. » Déjà en 1970, Couture constatait que le quartier était plus politisé suite à l'important travail des animateurs et des différents groupes. Divers courants cohabitent et l'objectif est de regrouper les énergies pour réaliser les objectifs communs en laissant de côté

---

<sup>132</sup> Jacques Couture, « Des hommes forts », *La Voix Populaire*, 27 septembre 1972, p. 20.

<sup>133</sup> Jacques Couture, « Les insolences de la semaine », *La Voix Populaire*, 1 novembre 1972, p. 31.

<sup>134</sup> Jacques Couture, « Le nouveau départ », *La Voix Populaire*, 15 novembre 1972, p. 40.

<sup>135</sup> Jacques Couture, « Opération continuité », *La Voix Populaire*, 31 janvier 1973, p. 8.

<sup>136</sup> Jacques Couture, « Dernière fois », *La Voix Populaire*, 13 juin 1973, p. 6.

l'idéologie. « Laissons un peu les discussions stériles d'idées et voyons ce que nous pouvons chacun apporter comme contribution à la solution de problèmes aussi graves et urgents que la rénovation, la transformation industrielle, l'avenir du quartier, etc<sup>137</sup>... »

Couture affectionne particulièrement le mode coopératif. « Le mouvement coopératif est parti de presque rien. Une idée. Mais une formidable idée, toute simple mais explosive. Seul, tu n'es pas puissant. Avec tous les autres, tu peux tout<sup>138</sup>. » Ainsi, il considère les coopératives comme une étape vers l'instauration d'une société des travailleurs<sup>139</sup>. Bien que la Maison du Chômeur traverse quelques difficultés initiales normales, elle ne doit pas accepter l'argent des riches selon Couture. L'idée de base étant audacieuse et originale : « Cette idée, c'est que des gars pris dans la misère du chômage se retroussent les manches et se donnent le défi extraordinaire de bâtir leur coopérative de travail, de gestion et de production<sup>140</sup>. » Couture croit qu'ils doivent encore plus axer leurs produits et services sur la classe ouvrière dans un objectif de solidarité. Selon lui, ce modèle représente un espoir pour les salariés d'une future société plus humaine résultant d'une prise de contrôle de la production<sup>141</sup>. De même, pour Couture une révolution pacifique qui respecte les valeurs québécoises débute par la prise de contrôle sur la consommation que représente la coopérative

---

<sup>137</sup> Jacques Couture, « Qu'est-ce qu'un conseiller municipal? », *La Voix Populaire*, 30 septembre 1970, p. 8.

<sup>138</sup> Jacques Couture, « Être Québécois en 1970 », *La Voix Populaire*, 23 juin 1970, p. 12.

<sup>139</sup> *Ibid.*

<sup>140</sup> Jacques Couture, « Espoirs et déceptions au N.P.D. », *La Voix Populaire*, 28 avril 1971, p. 10.

<sup>141</sup> *Ibid.*

alimentaire<sup>142</sup>. Il y a un autre champ où le modèle coopératif doit s'imposer rapidement selon le jésuite. En effet, Couture questionne le coût important des services funéraires pour des gens qui dépensent peu pour vivre, mais qui doivent payer cher pour mourir. « Aux autres qui cherchent la simplicité et une réduction appréciable des frais funéraires, que penseriez-vous d'une « véritable » coopérative funéraire<sup>143</sup>? »

Couture défend la participation et la solidarité. Ainsi, il défend le syndicalisme et les grèves qui l'accompagnent. Il critique seulement le manque de solidarité de ces mêmes syndiqués envers la population en général et les petits travailleurs en particulier. Il souhaite que les syndicats agissent dans l'intérêt de l'ensemble de la société et qu'ils agissent pour améliorer les conditions de travail des non-syndiqués. En ce qui a trait aux comités de citoyens et au modèle coopératif, on retrouve encore ce désir d'accentuer la participation et la solidarité qui sont au cœur de toute l'œuvre du jésuite Couture.

### 3.5 Chroniques sociales

Dans cette période, les idées et le vocabulaire de la gauche occupent beaucoup de place. J'ai tenté de circonscrire la pensée « sociale » de Jacques Couture en divisant sa vision en trois. Le socialisme et la société idéale selon lui, la classe ouvrière unie et idéale et les groupes de gauche et d'extrême-gauche qu'il réprovoque. Toutefois, plus on avance moins il se distancie de ceux-ci.

---

<sup>142</sup> Jacques Couture, « Sorry, Sir », *La Voix Populaire*, 16 juin 1971, p. 10 et Jacques Couture, « Heureux Ontariens », *La Voix Populaire*, 27 octobre 1971, p. 8.

<sup>143</sup> Jacques Couture, « Si j'étais maoïste... », *La Voix Populaire*, 23 février 1972, p. 8.

L'objectif ultime de l'animation sociale et des comités de citoyens est, pour Jacques Couture, la transformation de la société.

En définitive, reposons-nous quelques questions précises : si nous travaillons pour le quartier, pour la promotion humaine du milieu, qu'est-ce que nous voulons vraiment changer? Quelle sorte de société cherchons-nous à créer? On peut déranger mer et monde pour obtenir un lampadaire de plus dans une rue ou un nouveau parc ou une nouvelle école et c'est certes louable mais est-ce qu'il ne serait pas temps de prendre la question globalement, de regarder en face le problème de fond qui sous-tend tout le reste? [...] Beaucoup de gens en ont assez des petites réunions, des petits comités, des petites campagnes de ceci et de cela parce que les réponses qu'on apporte à leurs vraies questions sont vides de sens. [...] Ce ne serait pas un luxe d'information si tout mouvement et toute organisation qui œuvre dans le quartier disait en termes simples les objectifs de son action et comment ils se situent face au problème plus général de la transformation de notre société<sup>144</sup>.

Dans ses chroniques, Couture présente les éléments constitutifs de cette société nouvelle.

Une société basée sur un socialisme démocratique représente son idéal. Évidemment sa définition dudit socialisme évolue au cours des ans. Ainsi, Couture considère que René Lévesque a réussi une première avancée socialiste en nationalisant les compagnies d'électricité. Il est très fier de Hydro-Québec qui est entièrement québécoise et qui est une réussite malgré la campagne de peur qui a entouré sa création<sup>145</sup>. Le nouveau parti de ce même René Lévesque doit poursuivre dans cette voie. En analysant le programme du PQ, Couture souhaite que le parti précise sa vision de gouvernance. Il demande de la clarté sans nécessairement utiliser le vocabulaire fumiste de certains socialistes. Il croit nécessaire d'ajouter un projet social à celui de l'indépendance pour rallier ceux qui souhaitent une société plus

---

<sup>144</sup> Jacques Couture, « L'événement », *La Voix Populaire*, 3 septembre 1969, p. 8.

<sup>145</sup> Jacques Couture, « Le beau stade qui ne coûte rien », *La Voix Populaire*, 12 avril 1972, p. 8.

juste. « Souhaitons qu'on s'engage clairement dans un socialisme typiquement québécois qui ne soit pas une lourde bureaucratie d'État mais une forme originale de pouvoir décentralisé basé sur l'auto-gestion, la participation, le mouvement coopératif<sup>146</sup>. » Pour y parvenir, un gouvernement doit proposer un meilleur partage des richesses, encourager la participation, démocratiser le savoir et œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie<sup>147</sup>.

Jacques Couture considère le gouvernement chilien de Salvador Allende comme un modèle de socialisme démocratique. Le pouvoir appartient aux travailleurs et les libertés individuelles sont maintenues. « Tous ceux qui cherchent à promouvoir un socialisme à visage humain dans le respect des libertés individuelles souhaitent de tout cœur que le Chili traverse victorieusement les crises actuelles et donne ce témoignage qu'entre le capitalisme inhumain générateur d'injustices et les régimes communistes totalitaires (dépersonnalisants), il existe une nouvelle voie, la seule digne de l'homme<sup>148</sup>. » Un autre exemple international diminue l'enthousiasme de Couture, l'union des partis de gauche subit un échec en France. Couture analyse cette défaite et constate que les socialistes rencontrent des difficultés pour prendre le pouvoir dans les pays industrialisés. La richesse produite par le capitalisme permet aux travailleurs de rejoindre la classe moyenne et de vivre avec une certaine aisance. Cette nouvelle situation, qui prévaut également au Québec, détruit la solidarité de la classe ouvrière. Couture prône une réorientation du combat vers la lutte à l'esclavage dans la société de consommation qui crée de faux besoins. « Ce capitalisme ne traîne plus les enfants de 10 ans à l'usine mais il est en train de créer une société d'abrutis

---

<sup>146</sup> Jacques Couture, « Nos langues nationales », *La Voix Populaire*, 21 février 1973, p. 8.

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> Jacques Couture, « C'est chers conseillers », *La Voix Populaire*, 14 mars 1973, p. 8.

au milieu de ses bébelles de clinquants. C'est aussi grave<sup>149</sup>. » Le FRAP croit encore en une prise du pouvoir par les travailleurs. Pour y arriver, il faut que leurs représentants élus proviennent de leur rang et ces représentants doivent, une fois élus, gouverner en fonction de la volonté de la population. Pour s'assurer du respect de ses objectifs, la classe ouvrière s'organise en comités d'actions politiques qui relaient sa volonté. « Autrement dit, le pouvoir vient de la base et y reste. J'avoue que je suis assez sympathique à ces idées<sup>150</sup>. » Couture nuance toutefois sa pensée en indiquant qu'il ne croit pas que les travailleurs puissent immédiatement occuper des fonctions ministérielles. Ainsi, pour lui le pouvoir des travailleurs consiste à s'assurer que les politiques gouvernementales répondent à leurs besoins<sup>151</sup>.

Couture est un partisan du socialisme, mais il s'oppose aux procédés révolutionnaires. Il considère que la violence entourant une révolution risque de ne pas obtenir l'adhésion des masses. De plus, si la révolution est réussie, le chroniqueur craint l'instauration d'un régime oppressif semblable à ceux des pays communistes<sup>152</sup>. « Un socialisme québécois n'a absolument rien à emprunter aux modèles marxistes de ce genre et les brasseurs d'idées ont tout intérêt à analyser froidement les exemples contemporains qui, eux, sont vérifiables<sup>153</sup>. » Le jésuite œuvre pour que les changements sociaux se fassent sans violence. Il dénonce les extrémistes de toutes allégeances : les felquistes qui n'empruntent pas la voie démocratique et l'attitude

---

<sup>149</sup> Jacques Couture, « Mort bêtement à cinq ans », *La Voix Populaire*, 21 mars 1973, p. 8.

<sup>150</sup> Jacques Couture, « Qu'est-ce que ça mange en hiver? », *La Semaine*, 18 octobre 1970, p. 6.

<sup>151</sup> *Ibid.*

<sup>152</sup> Jacques Couture, « L'événement », *La Voix Populaire*, 13 août 1969, p. 8.

<sup>153</sup> Jacques Couture, « Mon quartier et ce monde... », *La Voix Populaire*, 8 octobre 1969, p. 34.

fasciste de plusieurs dirigeants politiques. Ces positions extrêmes sont responsables du décès de Pierre Laporte et des attaques contre le FRAP<sup>154</sup>. Cette violence n'est pas justifiée, selon Couture, dans notre société démocratique où il est encore possible de défendre toutes les idéologies. Il dénonce deux types de violence : « Nous sommes contre la violence à Westmount. Nous sommes aussi contre celle exercée tous les jours à ST-HENRI. La violence physique, c'est plus voyant. Des bombes, c'est plus spectaculaire. Mais la violence sociale est aussi sinon plus destructrice que l'autre<sup>155</sup>. » Ainsi, s'il est opposé à la violence révolutionnaire, il reconnaît les difficultés du militantisme. Couture déplore les sondages qui indiquent que la majorité silencieuse souhaite des politiques répressives face à la contestation, le maintien de la loi sur les mesures de guerre, le retour de la peine de mort et la censure des médias. Les Québécois semblent souhaiter un gouvernement autoritaire semblable à ceux du Brésil et de la Grèce. Il faut donc informer et politiser les gens pour les amener à défendre les droits et libertés. « Une réaction aussi rétrograde de la « majorité » console presque de faire partie d'une certaine minorité<sup>156</sup>. »

Couture constate la force de la contestation et il croit le point de rupture du contrat social proche. Ce message est porté par deux groupes : les « révolutionnaires/terroristes » et les hippies. Ils remettent en question la société qui ne représente pas leurs aspirations. « Nos révolutionnaires utilisent la violence mais c'est pour stigmatiser cette violence sociologique et culturelle qui leur semble infiniment plus redoutable<sup>157</sup>. » Couture propose de garantir le droit au travail comme

---

<sup>154</sup> Jacques Couture, « La chambre de commères », *La Voix Populaire*, 6 octobre 1971, p. 8.

<sup>155</sup> Jacques Couture, « Violence à Westmount Violence à Saint-Henri », *La Voix Populaire*, 10 juin 1970, p. 28.

<sup>156</sup> Jacques Couture, « À quoi pense la majorité « silencieuse »? », *La Voix Populaire*, 25 novembre 1970, p. 10.

<sup>157</sup> Jacques Couture, « La machine est détraquée », *La Semaine*, 18 octobre 1970, p. 6.

solution aux violences résultant du manque de justice sociale. Il croit que cette méthode est plus efficace que le recours aux policiers et aux militaires. Son approche repose sur la prévention plutôt que sur la répression<sup>158</sup>. Les hippies utilisent la drogue pour s'évader de la société de consommation. « Ce fléau ne sera pas vaincu par des lois et la répression. Mais en donnant de nouvelles raisons de vivre à la jeunesse. Au lieu de l'obliger à fuir cette société, l'inviter à la bâtir avec nous. Une jeunesse qui porte sur ses lèvres les mots paix et amour a beaucoup de choses à apprendre à un monde vieilli, ennuyeux et terriblement matérialiste<sup>159</sup>. » La vision hippie sur la paix et l'amour est meilleure que celle de la société de consommation qui valorise l'argent et la productivité. Pour Couture, ce message de paix et d'amour, ou de *peace and love*, est un évangile des temps modernes. « Les « hippies » apportent les éléments fondamentaux pour une nouvelle civilisation<sup>160</sup>. »

Couture déplore les solutions proposées par les associations de type chambre de commerce, qu'il juge hypocrites. Celles-ci usent de la charité plutôt que d'œuvrer à une amélioration des conditions de travail qui permette aux familles de subvenir à leurs propres besoins. « Il reste un fait : des gens sont mal pris, il faut les aider. Crier et chiâler après l'État sans aider en même temps ceux qui sont dans le besoin, c'est aussi une certaine forme d'hypocrisie<sup>161</sup>. » Couture prône l'entraide de voisinage qui n'humilie pas contrairement à l'aide provenant des milieux aisés. Le chroniqueur soutient qu'il faut continuer à aider les plus démunis, mais il faut en même temps

---

<sup>158</sup> Jacques Couture, « Contre le chômage, des grands projets », *La Voix Populaire*, 11 novembre 1970, p. 10.

<sup>159</sup> Jacques Couture, « Paix et amour », *La Voix Populaire*, 17 juin 1970, p. 30.

<sup>160</sup> *Ibid.*

<sup>161</sup> Jacques Couture, « « Lendemain de la veille », *La Voix Populaire*, 3 janvier 1973, p. 8.

chercher des solutions aux causes de la pauvreté<sup>162</sup>. Ainsi, Couture croit que la problématique du chômage devrait être remplacée par le maintien de la productivité et de la créativité des gens. « Restent deux problèmes majeurs à résoudre : un revenu annuel garanti et l'accès à des activités culturelles et sociales pour des sans-emploi qui retrouveront une dignité et une raison de vivre<sup>163</sup>. »

Jacques Couture participe au projet de transformer la société, mais il refuse de demeurer au niveau de l'abstraction. Il cherche les modalités quotidiennes du progrès et il positionne les différentes luttes dans le projet global. Ainsi, il déplore que le système scolaire québécois forme des petits bourgeois sans envergure : « Et si on rêvait d'une école qui formerait des hommes courageux et libres, audacieux créateurs, exigeants pour eux-mêmes avec ce petit brin de folie et de « subversion » qui en feront des conquérants et de permanents contestataires face à toutes les lâchetés de nos sociétés molles et médiocres<sup>164</sup> ! » Il dénonce également l'impact du capitalisme sur la morale. Le Québec est passé de l'extrême censure à la pornographie de mauvais goût au nom de la liberté<sup>165</sup>. Couture défend le ton franc et honnête de ses chroniques et il croit nécessaire d'exposer la vérité crue pour changer une société malade<sup>166</sup>. « Mais la perspective veut rester foncièrement positive : créer une société qui supprimera ces injustices criantes et redonnera à chaque personne humaine la dignité

---

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> Jacques Couture, « Du candy, mes enfants », *La Voix Populaire*, 11 octobre 1972, p. 41.

<sup>164</sup> Jacques Couture, « Duel Wagner – Trudeau », *La Voix Populaire*, 13 septembre 1972, p. 21.

<sup>165</sup> Jacques Couture, « Ces chers Américains », *La Voix Populaire*, 15 septembre 1971, p. 8.

<sup>166</sup> Jacques Couture, « Mise-au-point », *La Voix Populaire*, 29 septembre 1971, p. 8.

qu'elle mérite. C'est un combat exaltant qu'il ne faut pas lâcher<sup>167</sup>. » L'État et la société sont en crise et seule une solution politique permettrait d'en sortir. Les travailleurs doivent prendre le pouvoir pour aider les plus démunis par de nouvelles politiques<sup>168</sup>.

D'une façon subtile, Couture semble voir une solidarité ouvrière idéalisée. Il évoque souvent cette idée de fraternité et d'entraide entre les travailleurs. « Vous nous prouvez que la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot. C'est elle qui un jour balayera les derniers restants d'une société individualiste et égoïste<sup>169</sup>. » Ainsi, il croit que les ouvriers doivent voter pour le parti qui répond le mieux aux problèmes de la classe ouvrière dans son ensemble. « Au-delà des petits intérêts locaux, regardez loin : l'avenir de la classe ouvrière, l'avenir du Québec<sup>170</sup>. » Il souhaite que les ouvriers s'impliquent fortement en politique pour influencer les politiques. Ils doivent dépasser le syndicalisme pour influencer le gouvernement qui est en pleine croissance<sup>171</sup>. Toutefois, il constate la grande difficulté de maintenir une solidarité ouvrière chez ceux qui améliorent leurs revenus et qui intègrent la société de consommation<sup>172</sup>. Couture croit qu'il existe plusieurs façons d'intervenir auprès des travailleurs et il croit ces derniers capables de repérer leur meilleur intérêt. « Entourés de 40,000 foyers de travailleurs, il y a suffisamment de boulot pour tous ceux qui

---

<sup>167</sup> Jacques Couture, « Tant qu'il y a le printemps... », *La Voix Populaire*, 14 avril 1971, p. 10.

<sup>168</sup> Jacques Couture, « Au-delà de la crise », *La Voix Populaire*, 17 mai 1972, p. 8.

<sup>169</sup> Jacques Couture, « Fédéralisme sanglant », *La Voix Populaire*, 21 avril 1971, p. 10.

<sup>170</sup> Jacques Couture, « Nouvelle formule », *La Voix Populaire*, 1 avril 1970, p. 38.

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> Jacques Couture, « Québec français », *La Voix Populaire*, 13 octobre 1971, p. 8.

veulent sincèrement et à leur manière travailler à la libération de la classe ouvrière<sup>173</sup>. » Le chroniqueur privilégie une approche directe en intégrant la culture et le langage ouvriers plutôt que d'utiliser le langage des militants de gauche<sup>174</sup>.

Couture combat les excès idéologiques de l'extrême-gauche. Ainsi, il condamne l'argument de certains radicaux qui souhaitent le maintien de la pauvreté pour créer une situation révolutionnaire<sup>175</sup>. Il impute également aux idéologues la disparition du parti qui aurait pu permettre aux travailleurs d'accéder au pouvoir à Montréal, le FRAP : « Grâce aux manœuvres fumeuses d'une poignée de gauchistes irréalistes, ce congrès a sombré dans l'idéologie la plus totale sans racine réelle avec le monde concret des travailleurs. Je n'ai jamais vu tant de gens parler au nom des ouvriers et être si loin de leur psychologie propre et de leurs vrais problèmes. Au fait, les vrais travailleurs se comptaient sur les doigts de la main<sup>176</sup>. » Il conçoit que l'apathie de la population devant tout le travail des comités et l'absence d'effet sur les masses du travail de conscientisation peut être décourageant pour ceux qui veulent changer la société. Mais Couture oppose cette méthode de changement à la révolution prônée par des révolutionnaires de salon<sup>177</sup>. D'ailleurs, Couture se positionne en faux avec tous les totalitarismes. Il considère à première vue les valeurs des dictatures communistes comme préférables aux valeurs des dictatures conservatrices. « Le communisme véhicule des idées plus généreuses que cette espèce de caporalisme

---

<sup>173</sup> Jacques Couture, « Pensionnaires du week-end », *La Voix Populaire*, 23 mai 1973, p. 6.

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> Jacques Couture, « Lendemain de la veille », *La Voix Populaire*, 3 janvier 1973, p. 8.

<sup>176</sup> Jacques Couture, « Le FRAP noyé dans l'idéologie », *La Voix Populaire*, 17 mars 1971, p. 10.

<sup>177</sup> Jacques Couture, « Bloc québécois », *La Voix Populaire*, 22 septembre 1971, p. 8.

aristocrate des grecs et des espagnols mais nous tenons pour identiques les effets néfastes d'une mise en tutelle des libertés fondamentales, liberté de presse, liberté d'expression et liberté d'association<sup>178</sup>. »

Cette section présente la vision plus utopiste de Couture. En effet, il souhaite la réalisation d'un socialisme démocratique québécois, malgré l'échec de ce modèle dans les autres sociétés occidentales. Derrière ce projet, on retrouve son désir de justice sociale et de solidarité. Cette solidarité est très présente dans tout son discours sur la classe ouvrière. Ce qui distingue sa pensée de celle de l'extrême-gauche, c'est son pragmatisme et sa dénonciation des concepts abstraits purement idéologiques.

### 3.6 Conclusion

Les chroniques de Jacques Couture permettent de brosser un portrait global de sa pensée. Il demande aux citoyens, surtout ceux du milieu ouvrier, de s'informer pour faire le meilleur choix lors des élections. Il souhaite que cette politisation soit permanente pour permettre l'émergence d'un Québec progressiste, socialiste, indépendant et francophone. Il milite également pour un Montréal démocratique où l'accent sera mis sur la rénovation urbaine, les loisirs, le transport en commun et l'habitation. Le message contenu dans l'Évangile permet de cheminer vers cette nouvelle société. Couture souhaite donc qu'il soit accessible à la population avec ou sans la structure ecclésiastique. Il soutient les syndicats et souhaite que leur préoccupation inclut tous les travailleurs. Les comités de citoyens et le système coopératif sont d'autres éléments pour augmenter la participation et la solidarité au sein de la société. La justice sociale, la solidarité et la coopération sont au centre du message de Jacques Couture.

---

<sup>178</sup> Jacques Couture, « Ni Moscou, ni Madrid », *La Semaine*, 6 décembre 1970, p. 6.

## CHAPITRE IV

### JACQUES COUTURE ET L'ACTION POLITIQUE

En mai 1974, des militants montréalais fondent le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Cet événement coïncide avec une nouvelle période de la vie de Jacques Couture, son implication politique, qui se termine au début de l'année 1981. Dans le cadre de ce mémoire, nous étudions uniquement la période montréalaise de cette implication. Ainsi, la période couverte par ce chapitre débute à l'automne 1974, lorsque Couture devient candidat à la mairie pour le RCM, et se termine à l'automne 1976, lorsqu'il pose sa candidature comme candidat du Parti québécois dans le comté de Saint-Henri. Le chapitre est divisé en deux parties, elles-mêmes divisées en trois sous-parties chacune. La première partie est centrée sur la campagne électorale municipale de 1974 : le RCM et son programme; la campagne électorale de Jacques Couture; les résultats, le bilan et les suites de la campagne. La deuxième partie contient trois éléments plus disparates : son périple européen de dix mois; son retour à Montréal; un bref survol du reste de sa vie.

#### 4.1 Campagne électorale de 1974

##### 4.1.1 Le RCM et son programme

Dans cette première section, nous présentons le RCM et son programme. La prochaine section contient également plusieurs éléments du programme du RCM présenté par Jacques Couture durant la campagne électorale.

Le RCM occupe une place pionnière dans l'histoire des partis politiques montréalais. Ainsi, dans la présentation du fonds d'archives du RCM, Diane Charland souligne l'importance historique du RCM : « L'historien Paul-André Linteau a fait

ressortir que cette formation politique est la première dans l'histoire municipale québécoise à constituer « un véritable parti, avec des membres individuels, qui veut rejoindre l'ensemble de l'électorat »<sup>1</sup>. » Ce parti social-démocrate qui unit les progressistes francophones et anglophones de Montréal est le fruit du regroupement en mai 1974 de militants syndicaux, d'anglophones réunis sous l'appellation Mouvement progressiste urbain, de militants péquistes et de militants néo-démocrates. La première campagne du parti en 1974 permet l'élection de 18 conseillers et Jacques Couture récolte près de 40% des suffrages à la mairie. Aux élections suivantes, en 1978, un seul conseiller du RCM est élu : « Les dissensions internes, entre militants socialistes et sociaux-démocrates, de même que la création d'un autre parti d'opposition, le Groupe d'action municipale (GAM), expliquent en grande partie les faibles résultats obtenus aux élections<sup>2</sup>. » En 1982, le RCM fait élire 15 conseillers avant de conquérir la mairie et d'obtenir une majorité de conseillers en 1986. Il conserve le pouvoir jusqu'en 1994<sup>3</sup>. Le RCM disparaît en juillet 2001, suite aux fusions municipales, au profit d'un nouveau parti, l'Union des citoyens de l'île de Montréal, dirigé par Gérald Tremblay<sup>4</sup>.

Avec son programme originel, le RCM vise à rejoindre les préoccupations d'une portion des Montréalais selon sa présidente, Léa Cousineau : « Puis il y a le programme du RCM, qui traduit des aspirations réelles des citoyens, du moins des

---

<sup>1</sup> Division de la gestion de documents et des archives au Service du greffe de la Ville de Montréal, *Fonds du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal P86, Répertoire numérique*, août 1998, p. X. La citation incluse dans cette citation provient de : Paul-André Linteau. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992, p. 541.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.* Bernard Descôteaux, « L'enjeu : deux conceptions de la vie urbaine », *Le Devoir*, 9 novembre 1974, p. 2.

<sup>4</sup> Éric Desrosiers, « Les membres du RCM disent oui après 27 ans d'histoire », *Le Devoir*, 14 juillet 2001.

travailleurs, des locataires...<sup>5</sup> » Le nouveau parti souhaite canaliser le mouvement de contestation présent dans la société vers le monde politique :

Depuis plusieurs années, les groupes d'opposition ont développé d'autres types d'intervention que ceux d'ordre politique. Les comités de citoyens, par exemple, qui se sont axés sur des luttes qui ne visent pas l'action proprement politique. Ce qui fait que la réaction spontanée des gens, actuellement, c'est de donner priorité à des types d'intervention de type « social », si on veut, plutôt que de type politique. On n'est pas encore habitués à la politique municipale<sup>6</sup>.

Le RCM souhaite refléter les besoins de la population en s'implantant dans les quartiers. Ainsi, il croit pouvoir éviter le piège du candidat messie qui peut régler tous les problèmes<sup>7</sup>. Concrètement le programme du parti porte principalement sur trois aspects. D'abord, il souhaite réformer la fiscalité en remplaçant la taxe d'eau et l'impôt foncier par un impôt progressif sur le revenu perçu par le gouvernement provincial. Les taxes d'affaires et foncières sont maintenues pour les compagnies<sup>8</sup>. Le deuxième axe important du programme du RCM concerne l'habitation. Le parti vise la restauration de trente à trente-cinq mille logements sur cinq ans. Cette action permet de préserver les quartiers. Le parti souhaite également construire des nouveaux logements pour porter le total des logements construits et rénovés à cinquante mille en cinq ans. La création de coopératives d'habitation est un moyen privilégié par le RCM pour restaurer et construire des logements<sup>9</sup>. « Non seulement

---

<sup>5</sup> Jacques Keable, « Léa Cousineau – Pourquoi il faut combattre Drapeau », *Québec-Presse*, 6 octobre 1974, p. 4. (Archives de Louise Gagné (à l'avenir ALG))

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Maurice Giroux, « Si le taux des taxes est si élevé, c'est que Drapeau ne sait pas compter – Jacques Couture », *Le Jour*, 31 octobre 1974. (ALG) Bernard Descôteaux, « Au programme du Parti civique – Le RCM oppose réforme fiscale, planification et démocratisation », *Le Devoir*, 5 novembre 1974, p. 6.

<sup>9</sup> Maurice Giroux, « Par la restauration des vieux logements, le RCM veut sauver la vie des quartiers », *Le Jour*, 26 octobre 1974, p. 3. (ALG) Rassemblement des citoyens de Montréal, « Le

faut-il élaborer une politique de restauration mais il faut arrêter la démolition. Et la seule façon de le faire est de donner aux citoyens le pouvoir de le faire. Le Rassemblement des Citoyens de Montréal empêchera donc, par règlement municipal, la démolition de tout logement jugé utilisable ou restaurable dans les zones résidentielles<sup>10</sup>. » Finalement, le RCM souhaite encourager la participation par une décentralisation de pouvoir vers les quartiers<sup>11</sup>.

#### 4.1.2 La campagne de Jacques Couture

La candidature de Jacques Couture à la mairie de Montréal lui donne une audience très importante dans les médias et dans l'opinion publique. Sa campagne est décrite et analysée dans les journaux. Il utilise sa tribune pour défendre le programme du RCM et sa vision d'une ville plus progressiste.

Il participe au congrès de fondation du RCM, mais il n'est pas un dirigeant du parti. En septembre 1974, le RCM n'a pas de candidat à la mairie et il envisage de ne pas en présenter. L'exécutif du parti met sur pied un comité de sélection pour trouver un candidat. Ce dernier recommande au comité exécutif la candidature de Jacques Couture. L'exécutif accepte la recommandation et il compte proposer aux militants d'entériner la nomination. Les deux comités sont unanimes dans leur recommandation<sup>12</sup>. Jacques Couture explique avoir accepté de se présenter après une

---

logement à Montréal – Les mêmes promesses à tous les quatre ans », *Le Devoir*, 5 novembre 1974. (ALG)

<sup>10</sup> Rassemblement des citoyens de Montréal, *loc. cit.*

<sup>11</sup> Bernard Descôteaux, « Aux Montréalais « pognés » dans le béton... », *Le Devoir*, 22 octobre 1974, p. 11.

<sup>12</sup> Pierre Tanguay, « Un premier candidat contre Drapeau : Jacques Couture », *Le Jour*, 9 octobre 1974, p. 1. (ALG)

cour assidue : « Pressé pendant deux semaines par un groupe important de citoyens et par l'exécutif du Rassemblement des Citoyens de Montréal<sup>13</sup>. » Il motive sa décision par l'importance pour les mouvements sociaux de prendre le pouvoir politique. En effet, les comités de citoyens travaillent depuis plusieurs années pour améliorer les conditions de vie des citoyens avec des résultats limités.

J'en suis arrivé à l'analyse suivante : on est ici, nous pour le changement social. On n'accepte pas la société dans laquelle on vit, on croit vraiment qu'elle est entretenue pour une minorité. Mais le pouvoir cherche quand même à apaiser les milieux populaires. La société est organisée de telle façon que tout est fait en fonction d'une classe privilégiée, mais pour conserver l'harmonie et l'ordre dans cette dite société on cherche constamment à donner des miettes et à apaiser le monde<sup>14</sup>.

Couture croit les groupes populaires utiles aux dirigeants, car ils canalisent le mécontentement et leur permettent de faire quelques concessions pour maintenir la paix sociale. Ainsi, les manifestations, les pétitions et les demandes ne permettent pas de changements structureaux<sup>15</sup>. Quelques années plus tard, il revient sur sa candidature en mentionnant qu'il savait qu'il ne pouvait pas gagner, mais il avait une plus grande liberté d'action et il souhaitait passer ses messages. « J'étais certain d'être battu mais au moins je me suis dit : « Je vais aller à la télévision et dans les journaux dire aux gens qu'il serait bon d'avoir une ville plus humaine, plus de participation et plus de respect pour « les petites patries » de Montréal ». Autant d'idées qui ont fait leur

---

<sup>13</sup> Jacques Couture, « Pourquoi je me présente à la mairie de Montréal », *La Voix Populaire*, 16 octobre 1974, p. 8.

<sup>14</sup> Evelyn Dumas, « Jacques Couture, candidat du Rassemblement des Citoyens de Montréal : « Moi, je veux être maire des Montréalais. Drapeau, lui, veut être maire de Montréal » », *Le Jour*, 12 octobre 1974, p. 5. (ALG)

<sup>15</sup> Bernard Descôteaux, « Le candidat du RCM à la mairie : Refaire le Montréal des « petites patries » », *Le Devoir*, 11 octobre 1974, p. 3.

chemin depuis, au point qu'aujourd'hui MM. Lamarre et compagnie ont repris ces idées de 1974<sup>16</sup>. »

Couture est le seul candidat du RCM et il reçoit l'appui de 174 membres du parti et trois membres votent contre lui. « Non seulement les militants ont-ils trouvé un candidat qui adhère à leur programme politique, mais ils ont eu la surprise de découvrir qu'il s'agissait d'un candidat qui pourra avoir à leur avis le leadership pour mener une lutte électorale au Parti civique et à Démocratie-Montréal<sup>17</sup>. » Lors de son discours d'acceptation, il étonne par son style vigoureux et par sa capacité à passer le programme du RCM. Couture croit que Drapeau cible un besoin des Montréalais en leur promettant du rêve et de la fierté de leur ville grâce à la reconnaissance internationale. Le jésuite propose un autre rêve où Montréal est un exemple de décentralisation et de vie de quartier. Ce modèle se situe en opposition avec l'uniformisation des métropoles nord-américaines. Son slogan du Montréal des « petites patries » naît de ce rêve de développer une qualité de vie et un sentiment d'appartenance à leurs quartiers pour tous les Montréalais des classes laborieuses. « Nous au Rassemblement, nous voulons mettre Montréal sur la carte du monde mais comme un exemple magnifique d'une Ville qui préserve ses espaces verts et sa vie de quartier, qui se veut avant tout au service des valeurs humaines<sup>18</sup>. » Ainsi, Couture et le RCM souhaitent une ville à dimension humaine, une ville de « petites patries » qui respecte le caractère distinct de chaque quartier. Il croit que les rêves proposés par

---

<sup>16</sup> Michel Dongois et Gordon Pigeon, « Jacques Couture au terme de son mandat : La politique est un instrument extraordinaire qu'il faut valoriser », *Esprit Vivant*, 7 décembre 1980, vol. 6, no 1, p. 9. (Fonds Jacques Couture (à l'avenir FJC) dans les Archives des Jésuites du Canada français (à l'avenir AJCF))

<sup>17</sup> Bernard Descôteaux, « Le candidat du RCM à la mairie : Refaire le Montréal des « petites patries » », *loc. cit.*

<sup>18</sup> Jacques Couture, « Pourquoi je me présente à la mairie de Montréal », *loc. cit.*

Drapeau disparaissent rapidement, car ils ne touchent pas à la qualité de vie des citoyens. Le candidat du RCM souhaite que Montréal soit mondialement connue pour avoir adopté un modèle différent de celui des autres villes d'Amérique du Nord<sup>19</sup>. « Nous on a le rêve d'une ville pour les citoyens. Moi je veux être maire des Montréalais, Drapeau veut être maire de Montréal, c'est toute la différence<sup>20</sup>. »

Jacques Couture a laissé sa marque comme candidat à la mairie. Plusieurs journalistes et chroniqueurs ont analysé le style de sa campagne et les résultats ne concordent pas toujours. Ainsi, dans *Le Devoir* on salue ses qualités de tribun et on écrit qu' : « [...]il a su d'entrée donner au RCM le leadership qui lui manquait pour mener une campagne électorale efficace. Dès sa première intervention publique, ses dons de tribun se sont manifestés (dons qui ont souvent caractérisé les maires de Montréal)<sup>21</sup>. » À l'opposé, dans la revue *Maclean* on le considère comme un orateur quelconque : « Pourtant, cette victoire, ce n'était pas le triomphe d'une personnalité, à moins que la personnalité ne s'appelle la discrétion, un talent oratoire quelconque, et jusqu'à une maîtrise inconsolable de la langue anglaise<sup>22</sup>. » Sa faiblesse en anglais semble bien réelle, puisqu'elle est mentionnée à quelques reprises. Ainsi, dans le district multiethnique de Snowdon, on tente de lier le RCM aux indépendantistes pour le discréditer. « Cependant, à l'intérieur de la salle, Jacques Couture malgré un accent

---

<sup>19</sup> Evelyn Dumas, « Jacques Couture, candidat du Rassemblement des Citoyens de Montréal : « Moi, je veux être maire des Montréalais. Drapeau, lui, veut être maire de Montréal » », *loc. cit.* Bernard Descôteaux, « Le candidat du RCM à la mairie : Refaire le Montréal des « petites patries » », *loc. cit.*

<sup>20</sup> Evelyn Dumas, « Jacques Couture, candidat du Rassemblement des Citoyens de Montréal : « Moi, je veux être maire des Montréalais. Drapeau, lui, veut être maire de Montréal » », *loc. cit.*

<sup>21</sup> Bernard Descôteaux, « Jacques Couture propose une nouvelle vision de la vie urbaine », *Le Devoir*, 22 octobre 1974, p. 11.

<sup>22</sup> Jean-V. Dufresne, « Cet homme a fait trembler Jean Drapeau », *Le Maclean*, mars 1975, p. 42. (ALG)

difficile – il ne maîtrise pas bien l’anglais – fut accueilli avec sympathie et chaleur<sup>23</sup>. » L’attaque semble provenir de Démocratie-Montréal; précédemment un candidat de ce parti, toujours dans le district de Snowdon, a associé le RCM au FRAP et a prophétisé le départ des Montréalais vers Toronto si Jacques Couture est élu. Démocratie-Montréal considère le RCM comme inféodé au PQ dans un de ses dépliants. Dans ce même dépliant destiné aux électeurs de Snowdon, on indique : « Le Nouveau Parti Démocratique pour la région de Montréal, qui est maintenant envahi par les séparatistes révolutionnaires, fait front commun avec des extrémistes du mouvement ouvrier (comme c’est arrivé lors des dernières élections municipales de 1970 sous le nom de FRAP) pour battre le Parti Civique<sup>24</sup>. » Cette campagne de peur ne semble pas fonctionner. « Quant à l’ambiance d’hier soir, les électeurs, surtout anglophone[sic] pour beaucoup d’appartenance juive, ont accueilli les prétendants du RCM avec faveur, sans se laisser distraire par les difficultés linguistiques de M. Couture dont ils ont écouté avec attention le discours parfois laborieux<sup>25</sup>. » Le candidat jésuite a aussi des difficultés avec le chinois. En effet, Jacques Couture rencontre la communauté chinoise de Montréal dans la paroisse catholique du quartier chinois et il communique avec eux en anglais et en chinois. Malheureusement, il connaît le mandarin, appris à Formose, alors que la communauté parle cantonais<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Jean-V. Dufresne, « Couture dénonce l’intolérance : elle est à la sortie du meeting », *Le Devoir*, 7 novembre 1974. (ALG)

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Gil Courtemanche, « Jacques Couture prend la défense des pompiers – Drapeau veut qu’il y ait des drames, il en sera responsable – Jacques Couture », *Le Jour*, 28 octobre 1974. (ALG)

Jacques Couture se considère comme un joueur d'équipe et il dénonce le culte du sauveur. Il mentionne d'ailleurs que la présidence du RCM est occupée par Léa Cousineau et lui-même, comme candidat à la mairie, occupe un siège au conseil général, formé des délégués de districts, qui dirige le parti entre les congrès<sup>27</sup>. Lors de la première grande assemblée publique qui regroupe plus de 600 personnes, avec présentation des 54 candidats du RCM, Couture insiste sur l'importance de l'équipe : « On m'a proposé un slogan qui dit : des conseillers qui parlent et un maire qui écoute, je vous en propose un autre : des citoyens qui parlent; un maire et des conseillers qui écoutent<sup>28</sup>. » Couture dénonce la vision unitaire et le manque d'écoute du maire Drapeau qui gouverne seul et qui souhaite une ville uniformisée<sup>29</sup>. Le désir de Jacques Couture d'écouter les citoyens l'amène à tenter de communiquer directement avec les électeurs sans l'intermédiaire des médias. Cette approche novatrice est difficile à mettre en application. Ainsi, il rencontre des militants ou de petits groupes, mais les médias sont le principal relais de sa campagne. L'objectif du RCM est d'organiser une campagne montréalaise qui traite des enjeux de la Ville, ce qui ne fut pas le cas lors des élections précédentes et le candidat Couture facilite cette entreprise.

Les organisateurs du RCM constatent que depuis le choix de Jacques Couture comme candidat à la mairie, une vie nouvelle a été insufflée à leur entreprise. D'abord, les médias portent plus d'attention à un candidat à la mairie qu'à un mouvement diffus, à une cinquantaine de candidats locaux. Ensuite, chance inespérée pour eux, le maire Jean Drapeau a rapidement dramatisé le débat en s'en prenant à un des slogans majeurs de Jacques Couture (Drapeau veut être le maire de Montréal; je veux être le maire des Montréalais). Puis, les volontaires qui font du porte-à-porte dans les districts, voyant déjà l'impact de Jacques Couture, on[sic] repris courage et ont aussi

---

<sup>27</sup> Jean-V. Dufresne, « Couture dénonce les « sauveurs » et les « solutions globales » », *Le Devoir*, 29 octobre 1974, p. 3. (ALG)

<sup>28</sup> Gil Courtemanche, « Jacques Couture prend la défense des pompiers – Drapeau veut qu'il y ait des drames, il en sera responsable – Jacques Couture », *loc. cit.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

trouvé leur travail plus facile : on affirme au RCM qu'un grand nombre des gens qu'on visite ont déjà entendu parler du candidat à la mairie<sup>30</sup>.

La loi électorale interdit l'affichage et le nom des partis n'est pas indiqué sur les bulletins de vote, ce qui augmente l'importance du porte-à-porte et de la notoriété du chef. Le candidat adopte un ton plus combatif en misant sur une prise du pouvoir plutôt que sur la création d'une opposition. « Cela vient surtout de Jacques Couture, qui ne cesse de dire : « quand je serai maire », et non pas « si je suis... » L'effet de ce désir et de cette volonté sera à surveiller au cours des trois prochaines semaines<sup>31</sup>. »

Pour rencontrer les citoyens et dialoguer avec eux, Couture fait une tournée des quartiers de Montréal pour connaître la situation et les problèmes de chacun d'eux. Dans chaque quartier, il rencontre les électeurs et les candidats en demandant à ceux-ci de se présenter. Lors de ses rencontres, Jacques Couture s'informe sur les « petites patries » : « Ensuite, il demandait qu'on lui expose les caractéristiques socio-économiques du district, les problèmes particuliers, et les questions qui étaient susceptibles de « mobiliser » les électeurs<sup>32</sup>. » Le logement est la question qui préoccupe le plus de quartiers. Le transport en commun, les loisirs, les taxes et la qualité des services municipaux sont les autres sujets majeurs qui ressortent de la tournée. La présence du candidat Couture donne à la campagne du RCM une impression de force<sup>33</sup>. « Le candidat lui-même, Jacques Couture, a su en moins d'un moins[sic] projeter une image qui en a fait le véritable opposant à M. Drapeau,

---

<sup>30</sup> Evelyn Dumas, « Jacques Couture en tournée des « petites patries » : Les difficultés de créer une campagne électorale au niveau de Montréal », *Le Jour*, 19 octobre 1974, p. 3. (ALG)

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Evelyn Dumas, « Premier bilan de Jacques Couture : La tournée des « petites patries » a donné aux problèmes de Montréal le visage de leurs quartiers », *Le Jour*, 21 octobre 1974, p. 3. (ALG)

<sup>33</sup> *Ibid.*

laissant dans l'ombre le candidat de Démocratie Montréal, Jacques Brisebois<sup>34</sup>. » Ainsi, Drapeau répond aux attaques et aux promesses du RCM : il propose lui aussi une meilleure qualité de vie grâce à ses réalisations et il souhaite aider la rénovation. « Il rejetait du même coup l'idée des conseils de quartier du RCM, disant que cela ramènerait Montréal à la période des « bourgades », allusion directe au « Montréal des petites patries » définie par M. Jacques Couture<sup>35</sup>. » Certains organisateurs du Parti civique proviennent du Parti libéral et deux associations de ce parti, au fédéral et au provincial, appuient ce parti. « Au RCM, un appui semblable est évidemment venu de militants du Parti québécois un peu partout, mais aussi de militants néo-démocrates particulièrement dans les districts anglophones de l'ouest<sup>36</sup>. »

Au cours de leur campagne, Couture et le RCM obtiennent quelques appuis significatifs. D'abord, lors d'un passage à l'Université de Montréal, le candidat a constaté le fort militantisme des jeunes contre les excès du capitalisme. Par contre, il constate que les jeunes : « se laissent souvent prendre aux pièges des solutions globales qui promettent de changer la société d'un seul coup, et se laissent fasciner par un vocabulaire emprunté à la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. » De ce fait, il déplore le peu d'étudiants parmi les militants du RCM comparativement au militantisme des jeunes à l'époque du FRAP. Il croit que l'attente du parti politique parfait qui ne fait aucun compromis est vaine. Il souhaite la fin des groupuscules qui consacrent leur temps aux discussions idéologiques sans lutter efficacement contre l'exploitation et la

---

<sup>34</sup> Bernard Descôteaux, « L'opposition fera-t-elle sa rentrée à l'hôtel de ville? », *Le Devoir*, 9 novembre 1974, p. 3.

<sup>35</sup> Bernard Descôteaux, « L'enjeu : deux conceptions de la vie urbaine », *loc. cit.*, p. 2-3.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>37</sup> Evelyn Dumas, « Couture dénonce le piège des solutions globales », *Le Jour*, 29 octobre 1974, p. 3. (ALG)

domination politique du maire Drapeau. « Les vraies révolutions, selon M. Couture, ont commencé avec de petits groupes de gens travaillant au niveau où ils se trouvaient. « Il faut investir les instruments (politiques) valables, au provincial comme au municipal »<sup>38</sup>. » Ainsi, il souhaite un appui des jeunes au RCM. L'ancien maire de Montréal, Adhémar Rayneault, participe à une assemblée du RCM et remet en cause le bilan de grand bâtisseur du maire Drapeau et il donne son appui au parti et à Jacques Couture. À la même assemblée, un ancien conseiller du Parti civique qui se présente comme indépendant, Paul-Émile Robert, appuie également la candidature de Jacques Couture à la mairie. Il considère que Drapeau dirige seul la Ville depuis le départ de Saulnier. Il indique que ce dernier administrait la Ville de telle façon que Jean Drapeau n'assista pas à la moitié des séances du comité exécutif. « Bref, on a prêté à Drapeau des réalisations qui reviennent de premier chef à d'autres que lui<sup>39</sup>. » Le député péquiste Robert Burns appuie le parti et ses candidats dans ces termes : « Ceci, a-t-il dit, parce que le RCM a parlé de « l'essentiel », de ce qui fait qu'une ville est une ville : des espaces verts, du logement, du transport en commun, du développement urbain, de réforme fiscale, de relations de travail, de vie démocratique<sup>40</sup>. » Finalement, Jacques Couture et le RCM reçoivent l'appui d'une cinquantaine de médecins qui souhaitent une amélioration de la santé mentale et physique des Montréalais. Ces appuis proviennent de médecins appartenant aux deux communautés linguistiques, dont deux sommités de l'Université McGill, les docteurs Heinz Lehmann et Nick Steinmetz, et deux futurs ministres du gouvernement Lévesque, les docteurs Camille Laurin et Denis Lazure. « Dans leur lettre collective d'appui au RCM, les médecins font un diagnostic sévère de « la dégradation rapide de

---

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Jean-V. Dufresne, « Paul-Émile Robert reste indépendant mais proclame « Couture est le seul candidat valable à la mairie » », *Le Devoir*, 24 octobre 1974. (ALG)

<sup>40</sup> Jacques Benoît, « Couture : Drapeau est devenu un danger public », *La Presse*, 9 novembre 1974. (ALG)

la qualité de la vie à Montréal... de l'indifférence et des carences inexcusables de l'administration actuelle en matière de logement, de loisirs et de salubrité publique. »<sup>41</sup> »

La vie de quartier et les conseils de quartier sont des thèmes centraux de la campagne de Jacques Couture et son slogan d'un Montréal des « petites patries » survit à la campagne électorale. Cette thématique du quartier est central dans l'implication de Couture : « « Et je m'aperçus que c'était un parti jeune, fortement enraciné dans les quartiers, et la vie dans les quartiers c'est toute ma vie, depuis Saint-Roch jusqu'à Saint-Henri, et le programme du parti, c'était ce que nous avons toujours tenté de réaliser. »<sup>42</sup> » Jacques Couture assiste au congrès de fondation du RCM et il défend une résolution pour que les futurs conseils de quartier soient élus au suffrage universel, pour que les délégués soient élus sur la base de parcelles précises du quartier et pour que les conseils aient un pouvoir décisionnel. Il croit que cet enracinement des délégués leur permettra de prendre les meilleures décisions concernant les enjeux locaux. Ainsi, dès le début du nouveau parti, Jacques Couture a une idée précise des caractéristiques centrales des futurs conseils<sup>43</sup>. « L'objectif des conseils de quartier est double, favoriser à la fois la décentralisation du pouvoir municipal et la participation des citoyens au pouvoir; « plus le pouvoir est loin, plus il est bureaucratique », et dans la même mesure, les citoyens sont démobilisés, souligne le candidat à la mairie<sup>44</sup>. » Le conseil municipal et les conseils de quartier auront

---

<sup>41</sup> Evelyn Dumas, « La campagne électorale – Appui de 50 médecins à Couture », *Le Jour*, 8 novembre 1974. (ALG)

<sup>42</sup> Jean-V. Dufresne, « Cet homme a fait trembler Jean Drapeau », *loc. cit.*, p. 42.

<sup>43</sup> Evelyn Dumas, « Jacques Couture, candidat du Rassemblement des Citoyens de Montréal : « Moi, je veux être maire des Montréalais. Drapeau, lui, veut être maire de Montréal » », *loc. cit.*

<sup>44</sup> Bernard Descôteaux, « Aux Montréalais « pognés » dans le béton... », *loc. cit.*

chacun leur responsabilité et ils travailleront en collaboration. Exemple : le conseil municipal décide de la création de parcs et les conseils choisissent l'emplacement de ceux-ci.

La vision de Couture s'appuie sur une perspective historique, Montréal est constitué de plusieurs quartiers et villes qui furent annexés pour former la Ville de 1974. « Rappelant que Montréal s'est construite autour de municipalités et de quartiers, il voudrait voir à nouveau un « ensemble de collectivités qui s'identifient territorialement », avec des gens qui ont le goût de se retrouver dans un environnement bien précis<sup>45</sup>. » Évidemment, ce retour aux origines ne signifie pas l'abandon de la modernité et un repli sur le passé. Dans l'optique de préserver les quartiers, la politique d'habitation est axée sur la rénovation : « La rénovation représentera 70 pour cent du budget consacré à l'habitation. Cette politique de rénovation permettra en même temps de conserver aux quartiers leur « âme », leur visage connu. À cet égard, il condamne le programme de rénovation de la Petite Bourgogne qui a permis de « démolir » un quartier<sup>46</sup>. » Dans la même ligne, il profite de son passage dans le quartier chinois pour prendre position sur l'éventuelle démolition de l'église pour laisser place à la place Guy Favreau : « Il a expliqué que c'est la politique du RCM de ne pas permettre de démolitions sans l'accord des résidents du quartier où ces démolitions se feraient<sup>47</sup>. »

Pour présenter la politique d'habitation du RCM, les journalistes sont convoqués dans l'appartement d'un candidat du parti. Jacques Couture explique : « les modalités d'un plan quinquennal de restauration et de construction de 50,000

---

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Gil Courtemanche, « Jacques Couture prend la défense des pompiers – Drapeau veut qu'il y ait des drames, il en sera responsable – Jacques Couture », *loc. cit.*

logements, tout en respectant le visage physique et l'esprit particulier des quartiers, des « petites patries »<sup>48</sup>. » La priorité est accordée à la restauration, qui recevrait entre 60 et 70 pour cent du budget consacré à l'habitation. Couture privilégie cette approche pour éviter de reproduire les démolitions importantes qui ont frappé la Petite Bourgogne. Couture accuse le maire Drapeau d'avoir démoli 25,000 logements en dix ans. Il croit possible d'obtenir de l'aide des gouvernements supérieurs pour financer la nouvelle politique d'habitation, puisqu'ils ont financé les grands projets de Drapeau. Couture souhaite laisser une plus grande initiative aux locataires de logements municipaux. Il croit que le respect accordé aux locataires entraînera une meilleure préservation des logements<sup>49</sup>. Couture reproche à Jean Drapeau de ne pas agir pour éviter les démolitions sous prétexte que la charte ne le permet pas. Le jésuite constate que le maire a déjà fait changer plusieurs fois celle-ci, il croit donc que l'abstention de la Ville est plutôt due aux revenus supérieurs produits par les immeubles en hauteur. « « La rentabilité économique détermine toujours les décisions de l'administration Drapeau et les priorités sociales n'interviennent jamais »<sup>50</sup>. » Il dénonce également la trop grande place occupée par les terrains de stationnement au centre-ville. La solution proposée par Couture et le RCM est de confier la gestion des permis de construction et de démolition à des conseils de quartier. Avant l'instauration de ces conseils, les démolitions de logements pouvant être rénovés seront interdites. Une participation des citoyens peut permettre un développement qui respecte les résidents des quartiers. Couture souhaite également une meilleure mixité

---

<sup>48</sup> Maurice Giroux, « Par la restauration des vieux logements, le RCM veut sauver la vie des quartiers », *loc. cit.*

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> Anonyme, « Jacques Couture pose la question : Développer Montréal avec les spéculateurs ou avec les citoyens? », *Le Jour*, 23 octobre 1974. (ALG)

en permettant aux locataires de tous les revenus d'habiter les logements municipaux et en ne pénalisant pas ceux qui augmentent leur revenu<sup>51</sup>.

La campagne de 1974 amène le candidat à la mairie à prendre position sur plusieurs sujets. Jacques Couture considère le système de taxation montréalais régressif et discriminatoire pour les locataires et les petits propriétaires qui doivent supporter la taxe d'eau et l'impôt foncier. Jacques Couture souhaite également favoriser la francisation de la Ville dans le respect des communautés locales. Finalement, il envisage une réforme importante du fonctionnement de la police en collaboration avec le syndicat des policiers<sup>52</sup>. Jacques Couture prend position dans le dossier de la grève des pompiers. Il considère l'administration Drapeau responsable des mauvaises relations de travail entre la Ville et les pompiers. Il considère que les pompiers n'auraient pas dû faire la grève, mais la responsabilité incombe au maire. Il propose l'instauration d'un service d'urgence pour les victimes de sinistres et la création d'une banque de logements à leur attention. Couture propose de régler le conflit avec les pompiers en suivant l'avis de l'enquêteur spécial du ministère du Travail, accepté par les pompiers, qui recommande l'octroi d'un montant de 750\$ à chaque pompier<sup>53</sup>. Couture est favorable au projet d'aménagement du canal Lachine dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des résidents du secteur. « Au RCM, nous préconisons la municipalisation du sol urbain dans des cas aussi importants, a-t-il dit, alors qu'au Parti civique on lance des projets et on laisse aux

---

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> Maurice Giroux, « Si le taux des taxes est si élevé, c'est que Drapeau ne sait pas compter – Jacques Couture », *loc. cit.*

<sup>53</sup> Bernard Descôteaux, « Dénonçant « la provocation » du maire envers les pompiers – Couture demande un service d'urgence pour les sinistrés », *Le Devoir*, 6 novembre 1974. (ALG) Gil Courtemanche, « Jacques Couture prend la défense des pompiers – Drapeau veut qu'il y ait des drames, il en sera responsable – Jacques Couture », *loc. cit.*

spéculateurs immobiliers le profit des résultats<sup>54</sup>. » Couture oppose la fierté apportée par Drapeau à son objectif de bonheur pour les Montréalais. Il promet également de permettre la dissidence aux conseillers municipaux<sup>55</sup>. En ce qui concerne le transport, la priorité est le métro et la diminution des tarifs avec la gratuité pour les personnes âgées. De plus, il souhaite réduire la présence de l'automobile et ne plus construire d'autoroute. En participant à une rencontre du CRI avec les candidats du RCM dans les districts de Saint-Henri et de Sainte-Anne, Jacques Couture présente quatre priorités du RCM : mettre fin au conflit opposant la Ville aux pompiers, mettre un terme à la construction de l'autoroute est-ouest, dresser un inventaire des besoins des différents quartiers et réformer la fiscalité pour la rendre plus équitable<sup>56</sup>.

#### 4.1.3 Les résultats, le bilan et les suites

Cette section se divise en trois parties : la présentation des résultats électoraux, la conférence de Jacques Couture à Ottawa, l'action politique de Couture suite à l'élection et son départ pour l'Europe.

Le jour précédant l'élection, Claude Ryan fait le bilan de la campagne dans un éditorial. Il juge que Jacques Couture a réussi à transmettre efficacement les messages de son parti. Sa performance et celle du RCM ont forcé Jean Drapeau à faire campagne sur les enjeux des problèmes sociaux et humains. Finalement : « Il s'est révélé un porte-parole crédible pour des milieux qui ont été trop laissés en dehors des

---

<sup>54</sup> Anonyme, « Tournée du candidat RCM dans les « petites patries – L'aménagement du canal Lachine n'amène que spéculation et expulsion des habitants (Couture) », *Le Devoir*, 18 octobre 1974, p. 7. (ALG)

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Compte-rendu d'une rencontre du CRI non signé provenant des documents de Louise Gagné. (ALG)

cénacles où se prennent les décisions<sup>57</sup>. » Toutefois, Claude Ryan juge que Jacques Couture n'est pas suffisamment qualifié pour occuper la mairie de Montréal. Il croit qu'il aurait fait un excellent conseiller municipal. Il suppose que Couture s'est sacrifié pour la cause : « M. Couture a joué ce rôle ingrat avec naturel, sincérité et bonne humeur. Malgré l'optimisme de commande que son rôle l'obligeait à déployer, on a eu l'impression qu'il voulait surtout promouvoir certaines idées dont l'administration Drapeau a fait trop bon marché. Dans cette perspective, sa campagne n'a sûrement pas été un échec; elle ne pouvait, non plus, déboucher en si peu de temps sur un miracle<sup>58</sup>. »

Les résultats permettent de considérer la défaite du RCM comme une victoire. En effet, lors des élections de 1970, le Parti civique a remporté tous les sièges de conseillers et la mairie avec plus de 90% des voix. De plus, la fondation du RCM remonte à seulement quelques mois. Au niveau du vote pour les conseillers, le Parti civique obtient 50% des voix et le RCM 44% et il fait élire 18 conseillers. Le maire Drapeau obtient 55% des suffrages contre 39% pour Jacques Couture. Ainsi, le Maire obtient plus de voix que son parti alors que le RCM se trouve dans la position inverse. Drapeau obtient malgré tout la majorité des voix dans tous les districts. Ses trois plus faibles majorités sont enregistrées dans Saint-Jacques, Saint-Louis et NDG. Paradoxalement, la lutte entre le RCM et le Parti civique n'a pas entraîné une forte participation, seulement 37% des électeurs ont voté ce qui constitue un recul par rapport à 1970<sup>59</sup>. Pour le RCM, cette victoire annonce le début d'une nouvelle ère : « C'est en effet le respect des quartiers, la fin du culte de la personnalité, la discipline

---

<sup>57</sup> Claude Ryan, « Pour que M. Drapeau ne soit plus seul », *Le Devoir*, 9 novembre 1974, p. 4.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Evelyn Dumas, « Le RCM obtient 44% des voix au Conseil », *Le Jour*, 12 novembre 1974. (ALG) Bernard Descôteaux, « Feu l'unanimité à l'hôtel de ville- Le RCM remporte 18 sièges », *Le Devoir*, 11 novembre 1974, p. 1-2.

et la volonté des militants de tendances diverses, qui ont permis au RCM de conquérir la confiance des électeurs et de se faire l'écho de leurs vrais besoins<sup>60</sup>. » Alors que le RCM accueille les résultats avec beaucoup d'enthousiasme, le Parti civique considère avoir subi une défaite. Certains conseillers municipaux réélus blâment les médias pour la mauvaise performance de leur parti et ils prédisent des ralentissements dans le processus décisionnel, causés par la nouvelle opposition au Conseil municipal. L'un d'eux craint même une annulation des Jeux Olympiques. Les membres du Parti civique ne souhaitent pas d'opposition, ainsi un membre du comité exécutif, M. Lynch-Staunton, défait dans son district de Côte-des-Neiges déclare : « Pour lui, les membres de l'opposition actuelle ne peuvent rien apporter aux citoyens et ils auraient dû s'abstenir de participer à la vie politique montréalaise<sup>61</sup>. » Cette déclaration aux accents dictatoriaux éclaire l'analyse du député libéral provincial de Sainte-Anne, qui croit les anglophones responsables de la création de cette nouvelle opposition dans le but d'encadrer le gouvernement municipal et d'éviter les excès autoritaristes<sup>62</sup>.

En février 1975, Couture est conférencier invité au Club Richelieu d'Ottawa. Il traite de la vie politique municipale et de la participation des citoyens. « Il me semble que c'est avant tout dans le cadre municipal que devrait se développer la conscience politique des citoyens et leur intérêt à la chose publique. Il y a vraiment un filon qui a été perdu à travers le processus accéléré d'urbanisation que nous avons connu. On n'est pas sans savoir à quel point la vie rurale privilégiait l'enjeu des affaires municipales<sup>63</sup>. » En effet, Couture indique que les municipalités qui

---

<sup>60</sup> Jean-Claude Leclerc, « Le RCM, prochaine étape », *Le Devoir*, 13 novembre 1974, p. 4.

<sup>61</sup> Bernard Descôteaux, « Jean Drapeau tirera les leçons plus tard », *Le Devoir*, 11 novembre 1974, p. 2.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> Jacques Couture, « Finie l'ère des chèques en blanc aux leaders – La revalorisation de la politique passe par la participation à la vie municipale », *Le Devoir*, 7 février 1975, p. 5. (ALG)

entouraient Montréal, avant d'être intégrées à celle-ci, avaient une vie politique importante. Les annexions ont fortement diminué l'intérêt des citoyens envers la politique municipale. Couture considère la ville au centre de la vie collective des humains et le point de départ de leur lutte. Ainsi, il situe le cœur des mouvements sociaux québécois à Montréal. L'impuissance et l'exclusion des décisions entraînent un désintérêt chez le citoyen, celui-ci se détourne de la politique. « Le sentiment d'impuissance qui est le leur face au rôle qu'ils pourraient jouer dans l'administration et le vieux complexe de « canadien-français » inférieur et « pas capable » fait que la plupart du temps on recherche l'« homme-sauveur », le chef charismatique sur qui on s'appuiera entièrement et envers qui on pratiquera la foi aveugle<sup>64</sup>. » L'amélioration de la participation est impérative pour permettre une amélioration de la qualité de vie. Évidemment, Couture considère la participation comme plus complexe que seulement demander aux futurs résidents des HLM la couleur de la brique de ceux-ci. Il reconnaît que faire participer les citoyens d'une ville grande comme Montréal est un défi important. « Mais les hommes politiques de demain soucieux d'associer leurs concitoyens à l'administration et au développement de leur cité et qui refusent absolument l'isolement de l'Olympe et la démobilitation croissante des citoyens, ne peuvent absolument pas s'y refuser<sup>65</sup>. » Couture ne croit pas que les citoyens peuvent s'identifier suffisamment à une ville grande comme Montréal, la solution est de centrer la participation sur le quartier ou la communauté ethnique, la « petite patrie ». Il revient avec son concept des conseils de quartiers pour régler les questions locales et le conseil municipal pour la coordination et la planification. La démarche s'inscrit dans une logique simple, adapter l'espace urbain à l'humain plutôt que demander à l'humain de s'adapter à la ville métropolitaine. Dans ce modèle, les hommes

---

<sup>64</sup> Jacques Couture, « Pour un maire parmi le monde », *Le Jour*, 7 février 1975, p. 9. (ALG)

<sup>65</sup> Jacques Couture, « Finie l'ère des chèques en blanc aux leaders – La revalorisation de la politique passe par la participation à la vie municipale », *loc. cit.*

politiques municipaux doivent rester proches des citoyens grâce au mécanisme de participation, ils doivent être des législateurs-animateurs. Ce modèle permet d'éviter les erreurs irréparables que sont la destruction des quartiers pour faire place à des autoroutes ou à des nouveaux quartiers comme à la Petite-Bourgogne. « Je ne crois pas à la possibilité d'individus isolés pour amorcer les changements sociaux qui sont nécessaires au moins au niveau où il est possible de les tenter. C'est pourquoi, la création de formations politiques s'impose à l'échelon municipal<sup>66</sup>. » Ces partis peuvent réaliser les réformes nécessaires pour créer une nouvelle société, car les changements sociaux, économiques et politiques doivent commencer dans les villes. « Toutes les révolutions ne sont pas violentes et toutes les révolutions tranquilles ne doivent pas nécessairement être avortées<sup>67</sup>. »

Après l'élection, Jacques Couture continue d'œuvrer au RCM. Ainsi, il lutte pour la gratuité du transport en commun pour les personnes âgées en tant que responsable du comité « Ville humaine » et coordonnateur de la campagne du RCM à cet effet. Il considère ce type d'action, qui consiste à chercher des solutions aux problèmes quotidiens des citoyens, comme essentiel pour le RCM s'il veut devenir le parti politique des Montréalais progressistes<sup>68</sup>. Il juge le parti en progression, même si certaines facettes de la formation sont déficientes. « Si le travail des 18 conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal est étonnant sur le plan parlementaire, le problème fondamental de cette formation politique demeure celui de l'enracinement dans les quartiers<sup>69</sup>. » Il siège d'ailleurs au caucus des conseillers comme responsable

---

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> Anonyme, « Personnes âgées et transport public – Un nouveau pas vers la gratuité – Jacques Couture », *Le Jour*, 18 avril 1975, p. 3. (ALG)

<sup>69</sup> Bernard Descôteaux, « Un défi pour le RCM : s'impliquer davantage dans la vie du quartier », *Le Devoir*, 16 août 1975, p. 3.

de la liaison entre ces derniers et les militants. Il considère l'organisation du parti, dans les quartiers, faible et les adhésions sont peu nombreuses. Malgré ces problèmes, il maintient son verdict, le RCM est sur une lancée<sup>70</sup>.

En septembre 1975, il annonce son départ pour Grenoble où il souhaite étudier le fonctionnement des politiques sociales et communautaires dans cette ville. Trois éléments motivent son choix de partir. D'abord, il considère sa place ambiguë au sein du RCM et il indique qu'il ne partirait pas s'il était chef du parti : « Il croit le temps venu de faire une place précise au candidat à la mairie dans le parti<sup>71</sup>. » En effet, contrairement aux apparences, Couture n'est pas chef du RCM et il trouve malaisé d'exercer un certain leadership sans position précise dans l'organigramme du parti. Évidemment, ce rôle de leader doit être balisé pour éviter de créer un nouveau Drapeau au RCM et apaiser la méfiance des militants face aux sauveurs. Il va manquer le congrès premier anniversaire du RCM, mais il va envoyer ses commentaires aux dirigeants<sup>72</sup>. Sa position ne fait pas l'unanimité au sein du parti, où certains souhaitent le voir devenir président du parti alors que d'autres continuent de redouter un leadership autocratique. « La divergence d'opinion au RCM sur la question du leadership peut être un facteur qui a contribué à inciter M. Couture à accepter l'offre de séjour de ses patrons<sup>73</sup>. »

---

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Claude Turcotte, « Jacques Couture à un carrefour », *La Presse*, 6 septembre 1975. (ALG)

<sup>72</sup> *Ibid.* Anonyme, « Couture passera 10 mois à Grenoble », *Le Devoir*, 8 septembre 1975, p. 6.

<sup>73</sup> Claude Turcotte, « Pour Jacques Couture, ce n'est pas un exil », *La Presse*, 9 septembre 1975. (ALG)

Un autre facteur milite pour un départ de Couture en Europe, il doit obtenir l'accord des supérieurs de la Compagnie de Jésus pour continuer son action politique. Cet accord peut se négocier en restant à Montréal, mais une présence sur place peut faciliter le processus. Lors de la campagne de 1974, seul le provincial de Couture au Québec et l'évêque de Montréal ont donné leur accord. Le général jésuite refuse l'engagement politique : « Il dit encore non aujourd'hui. Au moment de la campagne électorale l'an dernier, le « non » de Rome était arrivé une journée après que M. Couture eut donné une réponse affirmative au RCM<sup>74</sup>. » Jacques Couture croit possible d'obtenir une exception en raison de la situation exceptionnelle qui nécessite son implication en politique. Pour lui, l'absence d'opposant à Jean Drapeau et le climat social tendu au Québec constitue une situation exceptionnelle. Il est appuyé dans ses démarches par plusieurs de ses collègues jésuites du Québec. Son passage en politique est temporaire, car : « Jacques Couture considère que son métier et sa préoccupation première sont d'être un animateur ou un organisateur de développement communautaire<sup>75</sup>. »

Un troisième élément motive le départ de Couture, il souhaite réfléchir et trouver des pistes de solutions à la crise qui touche les organisations populaires de Montréal. Il constate une baisse de plus de 60% du militantisme depuis 1970. « Deux grandes causes, selon lui : les projets PIL et la tendance vers l'extrême gauche<sup>76</sup>. » La première cause, les projets d'initiatives locales financés par le gouvernement canadien, entraîne une professionnalisation des militants. En effet, une partie des militants est payée pour œuvrer dans les organismes et l'autre portion se retire en laissant au premier le soin de continuer le travail. Cette professionnalisation entraîne

---

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Claude Turcotte, « Jacques Couture à un carrefour », *loc. cit.*

<sup>76</sup> *Ibid.*

également un glissement de la mission des groupes de la lutte vers l'offre de services. Plusieurs militants, qui ne sont pas démobilisés par les PIL, rejoignent l'extrême gauche. Ce phénomène nuit également au militantisme : « « À tort ou à raison le travailleur d'ici est très méfiant de ce langage et ceux qui s'en servent manifestent une méconnaissance profonde de la psychologie des travailleurs. »<sup>77</sup> »

## 4.2 La fin d'une époque

### 4.2.1 Périple européen

Entre octobre 1975 et juin 1976, Jacques Couture effectue un stage en développement communautaire. Il passe neuf mois à Grenoble en France et un mois à Bologne en Italie. Il obtient un congé de son employeur, le Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain (CSSMM) où il est organisateur communautaire. Le stage vise l'acquisition de nouvelles connaissances dans le domaine du développement communautaire. La ville de Grenoble est choisie en raison de sa pratique novatrice. Jacques Couture souhaite étudier la situation, établir des comparaisons et prendre du temps de réflexion. Ce stage doit lui permettre également d'affiner ses prises de position politiques : « Le CSSMM, connaissant mon engagement politique à Montréal, n'ignorait pas que ce stage avait nécessairement une incidence politique puisque mon métier d'animateur social et mes préoccupations de développement communautaire et de participation des citoyens coïncidaient avec des objectifs sociaux et politiques qui motivaient cet engagement dans la vie publique<sup>78</sup>. » Les deux villes choisies permettent d'étudier des approches innovatrices tant du point

---

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Jacques Couture, « Stage en développement communautaire à Grenoble, octobre 1975- juin 1976 – Rapport-bilan », Montréal, 31 août 1976, p. 3. (ALG)

de vue de l'action communautaire que des politiques progressistes de participation et d'action sociale.

Pour faciliter son observation, Couture a recours à l'approche qu'il a utilisée en arrivant à Saint-Henri, l'enracinement. Il s'installe dans un quartier populaire, qui s'apparente aux quartiers populaires montréalais pour faciliter les comparaisons. Il prend un mois pour trouver le bon quartier et il prend deux autres mois pour s'enraciner. Il s'intéresse à la vie du quartier et de la ville dans son ensemble. Ainsi, il rencontre le maire et des conseillers municipaux, il s'implique au Centre Social, il rencontre des citoyens, il participe à des colloques, il assiste à des réunions municipales et politiques. Lors de son passage à Bologne, il reprend une partie des activités qui lui ont permis d'analyser les pratiques ayant cours à Grenoble.

De son expérience de Grenoble, il est particulièrement satisfait du réseau de contacts qu'il a établi avec les intervenants et les militants. Il peut appuyer ses réflexions sur le milieu universitaire local qui est ouvert et dynamique. Il apprécie la décentralisation administrative et les politiques sociales de la Ville. Par contre, il est déçu de constater que la renommée du modèle de Grenoble s'appuie plus sur le discours que dans les faits. « Je dois avouer que je n'ai pas découvert des méthodes bien nouvelles. À bien des égards, nous sommes beaucoup plus novateurs au Québec<sup>79</sup>. » Le Centre Social qu'il a particulièrement étudié offre une gamme importante de services sociaux, communautaires et de loisirs. « La grande déception vient surtout du fait que si au niveau des services, de leur diversité, de leur utilisation, on ne peut faire beaucoup de griefs, il en va autrement au niveau d'un objectif plus global qui voulait vraiment que le Centre Social soit un instrument « entre les mains

---

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 14.

de la population » pour l'organisation de son développement collectif<sup>80</sup>. » Cette constatation lui permet de conclure que l'objectif premier du centre, et d'une façon plus générale de l'action sociale, est d'offrir des services de base à une population vulnérable. Il faut cesser de croire que cette catégorie de la population peut gérer elle-même les services qui lui sont offerts. Elle a besoin de régler ses problèmes et elle n'a pas de capacité de mobilisation ou de militantisme. Ainsi, les usagers ne peuvent contrôler leurs établissements, ils sont un paravent aux professionnels et aux animateurs militants. Couture juge nécessaire de séparer et de bien identifier l'offre de services et la conscientisation et l'action politique. Les usagers n'ont pas à combattre, mais les intervenants doivent vouloir s'attaquer aux causes des problèmes : « Je me méfie beaucoup des intervenants qui n'ont pas fait leur analyse de la société et qui ne sont pas motivés à militer quelque part pour apporter leur contribution aux agents de changement social. D'autant plus qu'ils sont à cœur de jour impliqués dans les problèmes de nombreuses « victimes » de cette société<sup>81</sup>. » Il croit nécessaire d'assurer une pleine indépendance opérationnelle aux organisateurs communautaires qui œuvrent dans le développement social. Ils peuvent être rémunérés par l'État, si leur action est complètement autonome sous la forme d'un prêt de ressources humaines par l'État aux organismes communautaires. « Mais la véritable solution de rechange – et nous le verrons plus loin – est dans l'établissement d'un pouvoir politique local qui devrait assumer la responsabilité du développement communautaire du milieu<sup>82</sup>. »

Les comités de citoyens sont essentiels au développement de la politisation du milieu. Comme nous l'avons indiqué, ils doivent être indépendants de l'État pour

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 43-44.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 45-46.

bien remplir leur rôle sans ambiguïté. Couture constate que la création de ses comités est problématique dans les milieux populaires. « L'aide d'organismes publics est acceptable (juste retour des impôts) en autant que ce n'est pas une forme de récupération ou de manipulation. Ainsi des animateurs choisis et envoyés en complète autonomie d'action pour amorcer avec les citoyens des tentatives de regroupement et prise en charge collective<sup>83</sup>. » Les comités doivent viser un changement structurel de la société, plutôt que de travailler sur des problèmes ponctuels. Ce type de groupe formé à l'origine de l'animation sociale est devenu un frein au changement structurel. Le contre-pouvoir et les manifestations ne donnent pas le pouvoir politique qui permet le changement. « Le modèle des Conseils de Quartier de Bologne m'apparaît une formule fort intéressante pour redonner à des collectivités locales le goût et les moyens de prendre en main les destinées de ce qui les concerne de plus près<sup>84</sup>. » L'expérience de Bologne confirme à Couture l'importance des partis politiques au niveau local. Le parti politique apporte la vision globale au-delà des revendications concrètes locales. « Quand on devient un citoyen libre, responsable et engagé, c'est déjà le commencement d'une irréversible « révolution »<sup>85</sup>. » Couture est heureux de constater que la gauche de Grenoble et de Bologne est pragmatique et qu'elle n'est pas dominée par l'idéologie. Elle connaît les difficultés du pouvoir et elle n'essaie pas d'entrer les problèmes dans les cadres d'analyse préétablis. « « Dans nos réunions, on a cessé de refaire chaque fois le procès de la société capitaliste; la dure réalité quotidienne, le fait de vivre en pleine société d'économie libérale, tout cela nous enseigne que la meilleure façon de préparer la société socialiste c'est peut-être de s'attaquer aux problèmes vécus par les

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 53.

gens jour après jour »<sup>86</sup>. » Les acteurs municipaux réalisent également que le socialisme ne peut s'instaurer au niveau municipal, les grands combats doivent être livrés au niveau national.

Dans un texte paru dans *Le Devoir*<sup>87</sup>, Couture analyse les Unions de Quartiers de Grenoble. Celles-ci agissent comme des syndicats pour défendre le cadre de vie des citoyens. « Théoriquement, le mécanisme semble intéressant et opérationnel. Avant de venir à Grenoble, j'étais assez séduit par la formule<sup>88</sup>. » À Grenoble, il constate que les Unions sont dirigées par les notables et qu'elles adoptent souvent une attitude corporatiste. Le système a produit des résultats intéressants, mais les Unions ne représentent pas la majorité des citoyens et elles ne représentent pas les marginaux. Donc décentraliser n'est pas une solution si les structures ne permettent pas de participation effective de toute la population. « L'objectif de redonner la ville aux citoyens à travers des instances locales n'est pas de multiplier les centres de gestion et de reproduire les modèles d'en haut avec son cortège de bureaucrates et de services<sup>89</sup>. »

Dans un autre texte paru dans *Le Devoir*<sup>90</sup>, Couture présente le modèle de Bologne. « Bologne a opté carrément pour la décentralisation municipale<sup>91</sup>. » Le

---

<sup>86</sup> Jacques Couture, « À Grenoble, en France, une équipe socialiste est au pouvoir depuis 10 ans – Quand la gauche gouverne une ville », *Le Jour*, 31 décembre 1975, p. 17. (ALG)

<sup>87</sup> Jacques Couture, « La démocratie municipale à Grenoble – Les Unions de Quartiers : le « pouvoir aux citoyens » ou un pouvoir de notables? », *Le Devoir*, 17 février 1976, p. 5.

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> Jacques Couture, « Tolérance et décentralisation – La fascinante réalisation des conseils de Bologne », *Le Devoir*, 17 avril 1976, p. 20.

centre civique visité par Couture dispense tous les services : santé, travailleur social, salle de réunion, service d'État-civil, bibliothèque, garderie, etc. Couture considère que les Québécois reçoivent plus de services et ont plus de personnels via leurs trois paliers de gouvernements : « [...] mais l'intérêt évident de Bologne, c'est l'intégration à la vie de quartier de toute l'intervention sociale et communautaire avec le contrôle politique de la base<sup>92</sup>. » Les débats politiques mobilisent les jeunes et on traite des problèmes quotidiens en conservant une vision nationale. Les citoyens membres du Conseil proviennent des partis politiques et sont nommés en fonction du pourcentage de voix de chaque parti dans le quartier. « L'étude de problèmes concrets empêche les représentants des partis de verser dans la pure idéologie et permet par ailleurs une confrontation jugée inestimable pour comparer les solutions proposées et les intérêts engagés<sup>93</sup>. » Les débats entre les représentants des différents partis politiques sont constructifs et ils cherchent le compromis, car ils croient impossible de construire la société avec les représentants d'une partie seulement de celle-ci.

Pour ma part, je retiens surtout de mon passage dans cette ville et cela me semble capital (assez pour ébranler certaines idées chères), cette détermination de transposer au niveau des quartiers la vie politique municipale (et même nationale et internationale), de privilégier cette unité de base non pas en la laissant organiser spontanément sa vie collective mais en reproduisant des mécanismes de pouvoir qu'on retrouve au niveau municipal<sup>94</sup>.

Le conseil municipal conserve le dernier mot, mais il respecte les décisions prises par les conseils de quartiers sur les enjeux locaux.

---

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> *Ibid.*

#### 4.2.2 Retour à Montréal

Le retour de Jacques Couture est annoncé dans plusieurs journaux de la métropole. On rappelle son désir de transformer la société et de favoriser la participation. « Anyone who is a member of any kind of organized group knows that the majority have no constant interest in participation and are content to leave routine leadership to an active minority. But Mr. Couture's aim is to get beyond that principle, to break traditional models of power and authority and lodge real political power with the mass of citizens<sup>95</sup>. » À son retour, Jacques Couture prononce une allocution lors d'un dîner-causerie, le 9 juin 1976 à l'Hôtel Méridien de la Place Desjardins, organisé par la section Saint-Henri – Côte-Saint-Paul de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le titre de l'allocution est « Les « petites patries » : un passé ou un avenir »<sup>96</sup>.

Dans cette allocution, il présente le lien qui existe entre les enjeux locaux et nationaux. Ce lien existe aussi entre les « petites patries » et la « patrie nationale » : « Comment parler d'intégrité du territoire en général quand chaque jour les plus humbles de nos concitoyens sont spoliés de leur petit coin de logement, sont menacés d'expulsion, voient leur environnement éclaté, quand le tissu humain est sacrifié à toutes sortes de spéculateurs<sup>97</sup>? » Couture réitère l'échec des revendications locales faites au pouvoir en place et il insiste sur la nécessité de contrôler le pouvoir politique pour changer les choses. Couture évoque l'impression d'un paradoxe dans la défense des « petites patries » dans la gigantesque Place Desjardins, pour expliquer que le

---

<sup>95</sup> Jim Stewart, « Couture Ready for Comeback », *The Montreal Star*, 19 mai 1976, p. A-5. (FJC dans AJCF)

<sup>96</sup> Jacques Couture, *Les « petites patries » : un passé ou un avenir*, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 9 juin 1976, 30 p. (Archives de la Société historique de Saint-Henri)

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

Montréal des « petites patries » inclut le gigantisme nord-américain. Il ne s'agit pas de se replier sur le passé, mais d'adapter les structures du Montréal de 1976. « Il ne s'agit pas de s'attendrir sur le concept des petites patries, il s'agit d'envisager carrément l'organisation sociale qui permettra leur épanouissement et leur développement<sup>98</sup>. »

D'abord, Couture précise que le destin de Montréal dépend du gouvernement du Québec qui contrôle sa charte. Inversement, Montréal influe fortement sur l'évolution du Québec : « L'importance de Montréal n'est pas seulement numérique, c'est ici que se déroulent les grandes batailles sociales et nationales, qu'on le regrette ou pas, c'est ici que se font ou se défont des mouvements d'idées ou des actions qui ont leur répercussion au quatre coins du territoire<sup>99</sup>. » Montréal ne possède pas suffisamment de marge de manœuvre, surtout comparé aux villes de Grenoble et de Bologne. Pour parvenir à prendre le pouvoir à Montréal et à Québec et changer les structures sociales, Couture propose l'union des progressistes, bien qu'il souhaite le maintien des barrières entre les partis politiques des deux paliers de gouvernements. Bologne et Grenoble connaissent cette proximité entre les partis de gauche municipaux et nationaux.

Couture attaque Jean Drapeau en l'accusant de gouverner pour les touristes et les hommes d'affaires qui habitent la banlieue. Ainsi, il privilégie les structures grandioses, les gratte-ciels et les autoroutes. Le citoyen ordinaire préfère la préservation de son quartier qui constitue son outil d'identification à la ville. « Préconiser une politique de gauche, c'est-à-dire une politique faite avant tout pour les 80% des citoyens plutôt que pour une poignée de privilégiés, c'est rechercher par

---

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 11.

tous les moyens la façon de conserver et de développer ces unités de vie et leur donner des instruments politiques pour y arriver<sup>100</sup>. » Cette façon de procéder évite les destructions de quartiers pour construire une autoroute utile aux banlieusards et aux touristes, elle évite aussi la destruction de quartier complet comme la Petite-Bourgogne. Cette vision doit s'appuyer sur une réalité politique.

Une équipe municipale élue sur de grands objectifs sociaux, entre autres l'habitation, les équipements collectifs et la municipalisation du sol urbain, peut coordonner ses actions et ses projets en s'appuyant sur les pouvoirs locaux de quartier comme garantie certaine que les affaires de la cité seront menées avec et pour les citoyens. Ce qui n'élimine aucunement tout développement industriel et commercial mais il se fait en tenant compte des collectivités locales<sup>101</sup>.

Couture illustre son propos en prenant l'exemple du quartier Saint-Henri, qu'il distingue du district électoral beaucoup plus grand. Les électeurs élisent un conseiller municipal et un représentant au conseil de quartier. Les deux doivent représenter un parti politique pour permettre à l'électeur de choisir un programme d'administration au niveau du quartier et au niveau de la ville. « À ceux qui pourraient s'inquiéter de doublures administratives et de coûts excessifs d'opération, signalons qu'à Bologne, seuls les Présidents des Conseils de quartier ont un statut plus permanent puisque ils sont les adjoints du Maire, sinon tous les membres sont bénévoles, et c'est la fonction publique municipale qui est utilisée selon les besoins par les Conseils<sup>102</sup>. »

Jacques Couture identifie deux autres types de « petites patries » : ethnique et sociologique. Il considère la diversité ethnique de la métropole comme une richesse importante. Il constate que les Montréalais n'ont pas toujours su intégrer les immigrants et ceux-ci ont formé des ghettos. Il propose une explication socio-

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 20-21.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 24.

historique de ce phénomène : « Il est probable aussi que cela soit dû à notre sourde hostilité à leur égard mais il est vrai que nous avons notre propre problème de survie culturelle. Je crois qu'il faut affirmer clairement que Montréal doit devenir une grande ville française, visage dynamique du Québec d'aujourd'hui<sup>103</sup>. » Il croit qu'il faut respecter les différences des communautés ethniques et encourager leur volonté de participation. Il propose de créer un Conseil général des Groupes ethniques comme pendant des conseils de quartier. Il souhaite une approche semblable avec les anglophones en respectant toujours le caractère francophone de la Ville. « Je suis persuadé qu'il y a de plus en plus d'anglophones dans cette ville, et surtout dans les milieux de gauche, qui sont prêts à reconnaître la vocation française de cette ville<sup>104</sup>. » Les « patries sociologiques » regroupent les individus selon leurs caractéristiques sociales : les handicapés, les personnes âgées, les assistés sociaux, les familles monoparentales, etc. Pour répondre à leurs besoins, Couture propose une asymétrie dans l'offre de services. « Une ville au service de tous, c'est un mythe dans notre système actuel parce qu'on suppose en définitive qu'en donnant des services égaux à tout le monde, on rend justice à tout le monde. C'est faux. [...] À mon avis, la meilleure façon de rejoindre et de servir tout le monde, c'est de garder un parti-pris pour les minorités sociales de la ville<sup>105</sup>. »

Cette allocution et la conférence de presse qui suit occupent beaucoup de place dans les journaux. Couture confirme son désir de continuer son implication politique. Il indique être ouvert à œuvrer à tous les paliers et ses interventions semblent indiquer qu'il peut être candidat pour le RCM ou pour le PQ. Il semble voir dans ce parti un allié possible pour changer la charte de Montréal et il présente la

---

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 27.

souveraineté comme un moyen de changement social. Ses attaques contre le maire Drapeau et ses réflexions sur les « petites patries » incitent certains journalistes à prédire une action sur la scène municipale. Ainsi, il revient sur une thématique abordée avant son départ, le leadership du RCM : « C'est également au cours de sa conférence de presse que M. Couture a été amené à préciser que le RCM, dont il était candidat à la mairie en 1974, ne peut pas se passer d'un leader politique, mais que celui-ci doit être encadré pour ne pas devenir une vedette sans racines dans les quartiers, ce que de nombreux membres du RCM reprochent au maire Drapeau<sup>106</sup>. » Le jésuite s'adresse également aux éléments « socialistes » du RCM en leur demandant de modérer leur réflexe purement idéologique au profit d'actions concrètes : « À Grenoble (où il a passé l'année), dit-il, ils appellent cela le radicalisme de l'action. C'est un peu plus fécond que le radicalisme verbal »<sup>107</sup>. » La nouvelle approche de Jacques Couture semble plaire à plusieurs éditorialistes. Son appui au PQ, que certains voient clairement est nuancé par d'autres : « Si l'indépendance devait rendre les Québécois plus capitalistes, disait-il, je renoncerais à mon option péquiste »<sup>108</sup>. » D'ailleurs on souligne le danger de s'allier clairement au PQ, la position indépendantiste doit être contrebalancée par des militants néo-démocrates pour ne pas indisposer les nombreux appuis anglophones du RCM. On mentionne également les difficultés que peut rencontrer le conférencier avec certains militants du RCM. L'absence des principaux dirigeants du parti est questionnée et on s'interroge sur l'opposition entre l'approche pragmatique de Couture et la vision marxiste d'une partie des membres. « Mais au retour d'un solide penseur bien enraciné, le RCM aurait tort de se priver de toutes les lumières que peut encore lui

---

<sup>106</sup> Claude Turcotte, « Sur la scène municipale? – Jacques Couture va reprendre le collier », *La Presse*, 10 juin 1976. (ALG)

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> Marc Laurendeau, « Le retour de Jacques Couture », *Montréal-Matin*, 11 juin 1976, p. 12. (ALG)

apporter l'animateur social de Saint-Henri. Et si le RCM n'a pas tué le veau gras pour le retour de son candidat prodigue, qu'il nous permette de le faire à sa place<sup>109</sup>. » La vision pragmatique de Couture est saluée par plusieurs journaux et on encourage sa volonté d'unifier le parti et de renforcer son leadership.

Sans y voir la seule cause de ce piètre rendement, on peut sûrement dire que le RCM a été desservi par le fait qu'il a refusé de se donner un leader. À l'hôtel de ville, il est un parti sans tête. On n'a jamais voulu donner ce titre de leader à M. Couture alors qu'il était pourtant le candidat du groupe à la mairie. Celui-ci, après sa défaite, est redevenu simple citoyen, sans aucune autorité pour parler au nom du RCM. Et, en toute logique, aucun des élus n'a été appelé à jouer ce rôle à l'hôtel de ville. On se méfie du culte de la personnalité, mais on pousse cette méfiance un peu loin<sup>110</sup>.

Son expérience européenne permet à Couture de mieux voir les limites de la gauche au niveau municipal. Un éditorial paru dans *Le Devoir* propose que Couture maintienne ses distances avec le PQ pour ménager les anglophones et les socialistes du RCM qui n'apprécient pas la social-démocratie bourgeoise de celui-ci. Il questionne également la possibilité d'union entre les partis de niveau différent en raison de la question nationale qui divise les progressistes montréalais<sup>111</sup>.

La décision de Couture de continuer son action politique entraîne une conséquence collatérale, il doit quitter les Jésuites. Il annonce dès son retour sa décision à ses supérieurs et il indique son souhait de devenir prêtre dans le diocèse de Montréal. Comme nous le verrons plus tard, il quitte officiellement la Compagnie seulement lorsqu'il est élu député et il devient prêtre dans le diocèse de Hull. Après

---

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> Vincent Prince, « La « rentrée » de Jacques Couture », *La Presse*, 11 juin 1976, p. A-4.

<sup>111</sup> *Ibid.* Claude Turcotte, « Sur la scène municipale? – Jacques Couture va reprendre le collier », *loc. cit.* Pierre O'Neill, « Jacques Couture lance un appel aux péquistes », *Le Devoir*, 10 juin 1976, p. 1. Marc Laurendeau, *loc. cit.* Jean-Claude Leclerc, « La rentrée de Jacques Couture », *Le Devoir*, 12 juin 1976, p. 4.

discussions avec les supérieurs de la Compagnie à Rome, il s'est vu refuser la permission de faire de la politique, comme l'indiquent les règles jésuites. « Pour sa part, M. Couture estime que depuis longtemps les Jésuites ont encouragé la participation des leurs à des activités profanes, parfois même dans des rôles importants de conseillers politiques auprès des « puissants », ou encore dans le domaine scientifique<sup>112</sup>. » Pour Couture, l'implication dans un milieu provoque déjà les divisions que les Jésuites souhaitent éviter en refusant à leur membre de faire de la politique active. Il souhaite obtenir une fonction précise au RCM : « « Sans avoir un chef comme tel, il faut peut-être quelqu'un pour mobiliser la population », dit-il sans ajouter toutefois que c'est précisément le rôle qu'il a joué pendant la campagne électorale de 1974<sup>113</sup>. »

Couture est approché pour être professeur invité au département de sociologie de l'UQAM. Finalement, un comité, regroupant des professeurs et des étudiants du module de travail social du Département, refuse la nomination. « Raison donnée : Jacques Couture, qui fut candidat à la mairie pour le RCM, adversaire acharné de Jean Drapeau, spécialiste de l'action communautaire, se situant politiquement dans le courant de gauche du Parti québécois, n'était pas « assez à gauche »<sup>114</sup>. » Couture devait donner un cours intitulé « les milieux sociaux et l'intervention sociale collective ». Il attribue son rejet au courant marxiste qui domine ce département de l'UQAM. Le Conseil de section qui a refusé la candidature de Couture comme conférencier invité plaide des raisons pédagogiques plutôt qu'idéologiques. « Au total, six candidatures ont été examinées « au mérite ». Celle de M. Couture a été

---

<sup>112</sup> Claude Turcotte, « Jacques Couture – Il quitte les jésuites mais veut rester prêtre », *La Presse*, 11 juin 1976, p. A-6. (ALG)

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> Anonyme, « Jacques Couture pas assez à gauche pour l'UQAM? », *Le Devoir*, 14 septembre 1976, p. 1.

rejetée en vertu de « critères pédagogiques »<sup>115</sup>. » Couture ne souhaite pas que son cas serve la lutte contre le syndicalisme universitaire, mais il précise : « Je suis un ardent partisan du syndicalisme militant et je crois que cela n'exclut pas, loin de là, toute dénonciation d'esprit sectaire et totalitaire, fut-il de gauche<sup>116</sup>. »

Durant l'été de 1976, Jacques Couture prend position sur la question nationale en mentionnant que l'indépendance est un moyen de changement social, mais c'est ce dernier qui est prioritaire. Il souhaite que le PQ ait un programme de changement social clair. « Mais la préoccupation première de Jacques Couture, c'est sa ville, Montréal, et un parti dont il fut le candidat à la mairie, le Rassemblement des citoyens de Montréal, dans les rangs duquel il est revenu depuis un mois « simple militant »<sup>117</sup>. » À l'automne 1976, Jacques Couture est élu directeur du comité de district du RCM dans Saint-Henri. Il constate que le parti est mal en point et qu'il y a beaucoup de travail à faire<sup>118</sup>. Le 21 octobre 1976, Jacques Couture annonce sa candidature dans le comté de Saint-Henri pour le Parti québécois. Il explique être membre de ce parti depuis 1970 (dans une autre entrevue il indique être membre de ce parti depuis 1973<sup>119</sup>) et souhaiter siéger à Québec pour régler les problèmes municipaux<sup>120</sup>. Une nouvelle période commence dans la vie du jésuite Couture...

---

<sup>115</sup> Michel Roy, « Pressenti comme professeur invité à l'UQAM – Jacques Couture écarté pour des « raisons d'ordre pédagogique » », *Le Devoir*, 24 septembre 1976, p. 11.

<sup>116</sup> Jacques Couture, « Mise au point de Jacques Couture », *Le Devoir*, 20 octobre 1976, p. 4.

<sup>117</sup> Jean-Noël Bilodeau, « L'avenir de Montréal ne peut se faire sans celui du Québec tout entier – déclare Jacques Couture qui se dit « disponible » politiquement », *Le Jour*, 2 juillet 1976, p. 26. (ALG)

<sup>118</sup> Jean-H. Mercier, « À l'assemblée générale du RCM St-Henri – Jacques Couture élu directeur du comité de district », *La Voix Populaire*, 28 septembre 1976, p. 4.

<sup>119</sup> Jean-V. Dufresne, « Cet homme a fait trembler Jean Drapeau », *loc. cit.*, p. 42.

<sup>120</sup> Gérald Le Blanc, « Deux candidats prestigieux du PQ », *Le Devoir*, 22 octobre 1976, p. 3.

#### 4.2.3 La suite de sa vie

Le 15 novembre 1976, Jacques Couture est élu député de Saint-Henri avec une majorité de plus de 4000 voix. Les 26 novembre 1976 il est nommé ministre de l'Immigration et ministre du Travail et de la Main d'œuvre. Dans plusieurs documents, on indique qu'il est d'abord ministre du Travail et de la Main d'œuvre avant d'occuper le ministère de l'Immigration, ce qui est inexact. Le 6 juillet 1977, il cède le ministère du Travail et de la Main d'œuvre à Pierre-Marc Johnson. Il reste ministre de l'Immigration jusqu'au 6 novembre 1980. Il démissionne comme député de Saint-Henri le 30 janvier 1981. Sa principale contribution au ministère du Travail est une hausse significative du salaire minimum<sup>121</sup>. « À l'Immigration, Jacques Couture fut l'un des principaux responsables de l'ouverture du Québec aux réfugiés et de la régularisation du statut de 5000 Haïtiens. L'entente Couture-Cullen, signée à l'époque, accordait plus de pouvoir au Québec dans le choix de ses immigrants<sup>122</sup>. »

Après avoir quitté la politique, Couture retourne chez les Jésuites pour devenir missionnaire à Madagascar.

Pour mener cette action, il ne m'a pas été possible de demeurer dans la communauté jésuite et j'ai durant ces dernières années conservé mon statut sacerdotal en étant rattaché à l'évêque de Hull. J'ai sollicité il y a quelques mois ma réinsertion à la communauté jésuite parce que je crois depuis toujours que c'est mon engagement fondamental et qu'il m'est demandé maintenant de faire un choix clair entre une carrière politique et la fidélité à cet engagement religieux. J'accepte donc la décision de quitter la vie politique pour pouvoir être réadmis et poursuivre autrement des objectifs qui demeurent miens<sup>123</sup>.

---

<sup>121</sup> Brian Myles, « Jacques Couture meurt à 65 ans – Il avait été membre du premier cabinet Lévesque de 1976 », *Le Devoir*, 11 août 1995, p. A-10.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> Jacques Couture, « Le ministre Jacques Couture annonce au premier ministre sa décision de quitter la vie politique », *Communiqué de presse du cabinet du ministre de l'Immigration*, 2 septembre 1980, p. 1-2. (ALG)

Pour être réadmis, il doit œuvrer à l'extérieur du Québec pour éviter un retour de la tentation politique<sup>124</sup>. Il laisse à Montréal deux jeunes Cambodgiens qu'il a adoptés et qui restent avec leur oncle<sup>125</sup>. « Sorti de la Compagnie, le 24 novembre 1976, il y est réadmis au début d'août 1981. Il prononcera ses premiers vœux à Madagascar, le 19 octobre 1982, et ses derniers vœux à Nairobi, au Kenya, en présence du père Louis Plamondon, S.J., alors provincial de l'Afrique de l'Est (12 mai 1988). Après un temps de probation à Madagascar, il devient administrateur puis curé de la paroisse Andohatopenaka, de 1983 à 1995<sup>126</sup>. » À Madagascar, il conserve sa vision du développement, il crée un centre de développement autogéré qui doit pouvoir fonctionner sans lui après quelques années<sup>127</sup>. Il souhaite que les Malgaches soient autonomes financièrement : « En fait, le père Couture n'acceptait les dons que s'il voyait en eux le moyen de susciter un développement efficace. Il lui arriva donc de refuser les millions qu'on lui offrait parce qu'ils auraient été pour lui un handicap, une prime à la passivité<sup>128</sup>. » Finalement, il meurt d'une fibrose kystique pulmonaire : « Épuisé, il fut contraint de partir à la Réunion le 8 avril 1995, veille des Rameaux. Cinq semaines plus tard, il fallut l'évacuer au Québec, sans espoir de guérison. Mais son esprit et son cœur demeurèrent vaillants jusqu'à sa mort, le 10 août 1995, à Saint-Jérôme<sup>129</sup>. »

---

<sup>124</sup> Bernard Laurent, S.J., « Le père Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Nouvelles de la Province du Canada français*, janvier 1996, p. 2.

<sup>125</sup> Anonyme, « Jacques Couture missionnaire à Madagascar », *La Presse*, 2 septembre 1981, p. D-8. (ALG)

<sup>126</sup> Jean-Paul Labelle, S.J., « Le père Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Nouvelles de la Province du Canada français*, Vol. 14, no 7, août 1995, p. 65.

<sup>127</sup> Monique Richer, « Au nom de Dieu, l'ex ministre Jacques Couture œuvre parmi les plus pauvres », *Le Journal de Montréal*, 22 mai 1988, p. 5. (FJC dans AJCF)

<sup>128</sup> Bernard Laurent S.J., *loc. cit.*, p. 3.

<sup>129</sup> Bernard Laurent, S.J., *loc. cit.*, p. 4.

### 4.3 Conclusion

L'implication politique de Jacques Couture prolonge son action antérieure. En effet, le RCM est un parti progressiste qui vise l'amélioration de la qualité de vie des citoyens montréalais, particulièrement celle des travailleurs. Deux éléments principaux du programme du RCM rejoignent particulièrement les convictions du jésuite, la participation et les conseils de quartier. La campagne électorale donne une audience importante à Couture pour défendre ses idées. Les « petites patries » dont il prend la défense sont présentes dans son parcours depuis le quartier Saint-Roch à Québec jusqu'à Saint-Henri. Après les élections, il se rend en Europe pour étudier les modèles de Grenoble et de Bologne. Cette dernière ville inspire particulièrement Jacques Couture. Il continue à son retour à défendre le modèle des « petites patries » articulé autour des conseils de quartier et de l'importance des partis politiques. La politisation au niveau du quartier doit permettre une plus grande politisation des citoyens pour transformer la société.

## CONCLUSION

L'implication sociale et politique de Jacques Couture se manifeste sous plusieurs angles. Ce mémoire constitue la première pierre de l'étude de ce personnage historique complexe et fascinant. Pour conclure ce mémoire, voyons les éléments principaux de chacune des parties.

Le premier élément marquant à mentionner est la multitude des interventions de Couture dans Saint-Henri. Le jésuite est un animateur social prolifique qui a mis sur pied plusieurs comités de citoyens. Il faut noter que la documentation disponible ne permet pas d'étudier le rôle précis de Couture dans chacun d'eux. En effet, on ignore le fonctionnement interne des comités et l'approche utilisée par l'animateur. Ces informations pourraient peut-être être obtenues en réalisant des entrevues avec les membres des comités ou en retraçant d'hypothétiques archives. Ce travail colossal dépasse le cadre de cette recherche.

L'apport premier de ce mémoire est de présenter la pensée de Jacques Couture. L'analyse de ses chroniques et l'information contenue dans les journaux de l'époque permet d'identifier les éléments centraux de cette pensée. Un premier élément essentiel est son parti pris pour les plus démunis. Il fait constamment le lien entre l'actualité et la situation de ceux-ci. Il dénonce le manque de considération des syndicats pour les petits travailleurs, la taudification du quartier Saint-Henri, le manque de solidarité sociale envers les plus démunis, le peu d'attention de l'Église envers ceux qui devraient être au centre de ses préoccupations selon l'Évangile. Couture a choisi la pleine intégration au milieu et il s'identifie totalement aux plus démunis. Il ne croit pas que la solution au problème de pauvreté soit dans les œuvres de charité, qu'il réprouve en raison de l'humiliation qu'elles apportent même s'il reconnaît qu'elles demeurent essentielles tant que l'État n'assume pas ce rôle.

Toutefois, il croit qu'un changement sociétal est indispensable. Il faut augmenter les revenus des démunis pour éliminer une charité qui humilie. Le combat pour le respect de la dignité humaine sous-tend toute l'action de Couture dans Saint-Henri.

Pour parvenir à changer la société et à améliorer la situation des démunis, Jacques Couture prône certains moyens. Il insiste sur la nécessaire politisation de la classe ouvrière. Dans son vocabulaire, politiser le monde ouvrier ne signifie pas œuvrer à une révolution de type marxiste. En effet, il souhaite que les travailleurs s'impliquent dans des partis politiques pour modifier les programmes à leur avantage. Ils doivent également se mobiliser pour élire un candidat qui défend leurs intérêts. Pour identifier celui-ci, les citoyens doivent s'informer pour comprendre les enjeux et poser des diagnostics éclairés, c'est dans cette optique qu'il crée le CRI. Toutefois, ce n'est qu'une première étape, son but étant que l'implication du monde ouvrier en politique soit constante pour transformer la société dans une perspective « socialiste ». Le socialisme de Couture n'est pas idéologique, il souhaite une société construite en fonction des besoins des travailleurs. Les électeurs doivent suivre de près le travail des élus pour s'assurer que leurs volontés sont prises en compte.

Jacques Couture encourage également la prise en charge des problèmes du milieu par les résidents de Saint-Henri. Bien que social-démocrate, il défend un modèle étatique décentralisé, où la bureaucratie est réduite au minimum et où les collectivités locales assurent la direction des services qui leurs sont dispensés. L'aide entre voisins est fortement valorisée, car elle n'humilie pas celui qui la reçoit. Dans cette optique, le développement de coopératives est une méthode que défend fortement le chroniqueur. Le modèle des « petites patries », que nous traitons plus loin, prend racine ici.

Le développement d'un État décentralisé avec un fort parti pris pour les travailleurs est lié à la question nationale. Couture subordonne toujours cette question au modèle social que doit prendre le futur pays. Il voit l'indépendance comme un moyen de développement social et non comme une fin en soi. Il incite le Parti québécois à se positionner résolument à gauche avec un programme social progressiste pour convaincre l'électorat ouvrier. Les arguments identitaires occupent aussi une place importante dans la pensée de Jacques Couture. L'infériorité économique des francophones de Saint-Henri, qui ont souvent des supérieurs anglophones, révolte le jésuite. Il souhaite que le Québec devienne un pays francophone. Il fustige les commerçants de Saint-Henri qui affichent en anglais alors que la population locale est très majoritairement française. La situation des francophones hors Québec, la fermeture d'écoles françaises dans le Sud-Ouest et l'ouverture de nouvelles écoles anglaises en raison de la fréquentation par les immigrants de ces dernières renforcent sa volonté de francisation du futur pays. Tous ces éléments éclairent son choix de devenir candidat du Parti québécois et sa volonté de franciser les nouveaux arrivants lors de son passage au ministère de l'Immigration.

Un dernier aspect de la pensée de Couture à mentionner est son interprétation du message de l'Évangile. Bien que prêtre-ouvrier et jésuite, Jacques Couture condamne fréquemment les structures de l'Église catholique. Il déplore la méconnaissance du message révolutionnaire contenu dans l'Évangile, autant parmi la population que dans les plus hautes instances de l'Église. Il croit que la grande majorité des catholiques ne comprennent pas la signification des fêtes religieuses et le message de libération, d'espoir et de justice sociale livré par Jésus. Par contre, jamais il ne remettra en cause son engagement comme prêtre.

Dans le quatrième chapitre de ce mémoire, nous présentons l'implication politique de Jacques Couture. L'élément clé de cette période est la défense des

« petites patries » et des conseils de quartiers. Ce combat qu'il mène est l'aboutissement de son cheminement et de l'évolution de sa pensée. Dans sa jeunesse, à Québec, il s'intéresse aux problèmes du quartier Saint-Roch où il souhaite œuvrer comme avocat populaire. En 1963, il choisit de s'établir dans Saint-Henri et de devenir un citoyen de ce quartier. Toutes ses actions de politisation et de développement social sont conçues au niveau du quartier. Lors de l'élaboration du programme du RCM, il défend avec succès sa vision des futurs conseils de quartiers. Il souhaite des conseillers de quartier élus au suffrage universel, représentant un secteur précis du quartier. Les conseils de quartiers auraient le pouvoir de prendre des décisions locales et de contrôler l'aspect local des interventions de la ville centre. Le respect de la vie de quartier, de la volonté de ses résidents et de l'histoire de chaque « petite patrie » est au cœur de la vision de Jacques Couture. Son but est de construire la sociabilité et la politisation à un niveau où l'on peut avoir un sentiment d'appartenance et une compréhension forte des enjeux. Durant la campagne électorale, il défend de façon constante ce besoin identitaire qui lie les citoyens à leur quartier et il voit là une façon de contrer la dépersonnalisation et l'isolement qui affecte les villes nord-américaines. Après la campagne, il part en Europe pour approfondir sa réflexion sur les conseils de quartier. La visite de Bologne le conforte dans ses positions en ajoutant un nouvel élément, la nécessité pour les conseillers de quartier d'être membres d'un parti politique. Au retour de son périple européen, il prononce un discours sur l'importance des « petites patries » et des conseils de quartier. Plus tard, lorsqu'il est nommé ministre de l'Immigration, il poursuit sa démarche auprès des « petites patries » ethniques.

Les conseils de quartier représentent l'élément central de la pensée de Couture, car ils intègrent plusieurs aspects des luttes qu'il a menées. Leur mise sur pied aurait potentiellement permis d'améliorer la politisation, de développer des

solutions aux problèmes au niveau du quartier, une prise en compte de la volonté des démunis, un respect de la personnalité des « petites patries », etc...

Ce mémoire permet de faire progresser l'historiographie québécoise sur le plan de l'étude du militantisme et des comités de citoyens des années 1960 et 1970. Notre recherche présente le mouvement réformiste, à la base de l'animation sociale, qui a réussi à mobiliser beaucoup de militants dans le milieu ouvrier. Jacques Couture est un progressiste qui combat l'utopie révolutionnaire et l'activisme verbal, auquel il oppose réforme dans le cadre démocratique et action concrète auprès du monde ouvrier. Il oppose radicalisme verbal au radicalisme de l'action. Il considère les militants marxistes comme extérieurs à la classe ouvrière qu'ils souhaitent défendre et représenter. Ainsi, ce mémoire axe son analyse sur le militantisme réformiste plutôt que le militantisme des groupes d'extrême-gauche. Il se démarque de plusieurs études des années 1980 réalisées par des chercheurs marxistes qui privilégiaient l'approche de ces groupes en raison des liens idéologiques. Un autre aspect nouveau de notre mémoire est la présentation de l'angle d'intervention des prêtres-ouvriers.

Évidemment, il reste encore beaucoup de choses à dire sur Jacques Couture. Son passage au ministère de l'Immigration a laissé des traces importantes avec notamment l'entente Cullen-Couture et l'accueil des réfugiés. Son action comme missionnaire à Madagascar constitue également un sujet de choix. En effet, le centre de développement autogéré qu'il a mis sur pied est un modèle d'intervention novateur qui doit être étudié. Notre étude étant la première à porter sur ce personnage marquant, nous n'avons pas pu approfondir chaque aspect de sa carrière. Ainsi, on peut se demander si Jacques Couture est un cas unique ou s'il est représentatif du phénomène des animateurs sociaux. De la même façon, il serait intéressant de comparer son action de jésuite avec celle des autres membres de la Compagnie et de retracer l'action de celle-ci dans la société québécoise durant cette période charnière.

Il serait possible de reprendre cette recherche et d'approfondir encore une période ou une thématique. Au début de notre recherche, nous pensions réaliser des entrevues avec plusieurs intervenants du milieu et de l'époque. Finalement, la richesse de la documentation à dépouiller nous a contraint à réaliser une seule entrevue avec la grande amie de Jacques Couture, Louise Gagné, pour valider notre angle et pour broser un portrait général du personnage. Donc, la réalisation d'entrevues pourrait permettre à un futur chercheur de développer une analyse complémentaire à celle-ci. Les sources identifiées dans ce mémoire faciliteront d'éventuelles recherches sur des sujets connexes. En effet, un éventail significatif d'articles parus dans différents journaux éclaire plusieurs thématiques. La correspondance, les rapports et les notes internes conservées chez les Jésuites; le rapport du stage effectué à Grenoble et à Bologne conservé par Louise Gagné; la communication de Jacques Couture présentée devant la Société Saint-Jean-Baptiste et conservée à la Société historique de Saint-Henri; les journaux de *L'Opinion ouvrière*<sup>1</sup>; constituent des sources primaires de premier choix pour les historiens.

---

<sup>1</sup> Certains numéros de ce mensuel ouvrier étaient introuvables ou en mauvais état. Les archives de Louise Gagné contenaient tous les numéros en parfait état. Elle a remis un exemplaire de chaque numéro en bon état à la BANQ.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Sources

#### A. Documents d'archives

##### 1. Fonds d'archives

###### *Archives de Louise Gagné (ALG)*

- Coupages de journaux
- Notes manuscrites
- Documents de comités de citoyens
- Rapport de stage de Couture

###### *Archives des Jésuites du Canada français (AJCF) Fonds Jacques Couture (FJC)*

- Correspondances
- Articles de journaux
- Notes internes
- Documents officiels des Jésuites
- Tracts électoraux

#### B. Écrits de Jacques Couture

##### 1. Rapport de stage et conférence

COUTURE, Jacques, « Stage en développement communautaire à Grenoble, octobre 1975- juin 1976 – Rapport-bilan », Montréal, 31 août 1976, 53p. (ALG)

COUTURE, Jacques, *Les « petites patries » : un passé ou un avenir*, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 9 juin 1976, 30 p. (Archives de la Société historique de Saint-Henri.)

##### 2. Journaux

*Le Journal Paradiso* produit par le Groupement Familial Ouvrier, 1967 (ALG)

*L'Opinion ouvrière*, du vol. 1-no 1, 5 décembre 1967, au vol. 2-no 2, novembre-décembre 1968, Saint-Henri Montréal.

*La Voix Populaire*, du 13 août 1969 au 13 juin 1973. (Dépouillement des chroniques de Jacques Couture)

*La Semaine*, septembre à décembre 1970 (Dépouillement des chroniques de Jacques Couture)

### 3. Autres articles de Jacques Couture

COUTURE, Jacques, « À quand l'« Église des pauvres »? », *Relations*, No 287, novembre 1964, p. 327-329.

COUTURE, Jacques, « « Prêtre-ouvrier » en colère », *Maintenant*, No 50, février 1966, p. 42-43.

COUTURE, Jacques, « En face des problèmes actuels », *Le Journal Paradiso*, Volume 3 numéro 1, janvier-février 1967, Montréal, p. 10. (ALG)

COUTURE, Jacques, « Enfants biafrais et bébés phoques », *L'Ami du 20<sup>e</sup>*, mai 1969, p. 7. (ALG)

COUTURE, Jacques, « Société de consommation pour qui? », *L'Ami du 20<sup>e</sup>*, juin 1969, p. 3. (ALG)

COUTURE, Jacques, « Deux ans et demi de l'autre côté de la clôture », *Le Devoir*, 13 décembre 1972, p. 5.

COUTURE, Jacques, « Fœtus et petits salariés », *Le Devoir*, 5 mars 1974, p. 4.

COUTURE, Jacques, « Les évêques et le salaire minimum », *Le Devoir*, 9 mars 1974, p. 4.

COUTURE, Jacques, « Les bons conseils de M. Gérard Bouchard », *Le Devoir*, 29 mars 1974, p. 4.

COUTURE, Jacques, « Pourquoi je me présente à la mairie de Montréal », *La Voix Populaire*, 16 octobre 1974, p. 8.

COUTURE, Jacques, « Finie l'ère des chèques en blanc aux leaders – La revalorisation de la politique passe par la participation à la vie municipale », *Le Devoir*, 7 février 1975, p. 5. (ALG)

COUTURE, Jacques, « Pour un maire parmi le monde », *Le Jour*, 7 février 1975, p. 9. (ALG)

COUTURE, Jacques, « À Grenoble, en France, une équipe socialiste est au pouvoir depuis 10 ans – Quand la gauche gouverne une ville », *Le Jour*, 31 décembre 1975, p. 17. (ALG)

COUTURE, Jacques, « La démocratie municipale à Grenoble – Les Unions de Quartiers : le « pouvoir aux citoyens » ou un pouvoir de notables? », *Le Devoir*, 17 février 1976, p. 5.

COUTURE, Jacques, « Tolérance et décentralisation – La fascinante réalisation des conseils de Bologne », *Le Devoir*, 17 avril 1976, p. 20.

COUTURE, Jacques, « Mise au point de Jacques Couture », *Le Devoir*, 20 octobre 1976, p. 4.

COUTURE, Jacques, « Le ministre Jacques Couture annonce au premier ministre sa décision de quitter la vie politique », *Communiqué de presse du cabinet du ministre de l'Immigration*, 2 septembre 1980, p. 1-2. (ALG)

## **C. Écrits sur Jacques Couture et son époque**

### 1. Instruments utilisés pour repérer les articles

*L'Index le Devoir* (1966-1968), *l'Index du journal le Devoir* (1969-1971) et *l'Index de l'actualité vue à travers la presse écrite* (1972-1976)

### 2. Articles de journaux et de revues

<http://www.assnat.qc.ca/fra/membres/notices/c/COUTJ.htm> [consulté le 10 novembre 2007].

Anonyme, « Une nouvelle chronique : L'opinion ouvrière devant l'actualité », *La Voix Populaire*, 23 juillet 1969, p. 1.

Anonyme, « Le CRI des citoyens se donne un exécutif », *La Voix Populaire*, 27 mai 1970, p. 34.

Anonyme, « Le CRI des citoyens : « S'informer, c'est devenir libre », *La Voix Populaire*, 27 janvier 1971, p. 10.

Anonyme, « Saint-Henri possède sa « maison des travailleurs », *Le Devoir*, 28 janvier 1972. (ALG)

Anonyme, « Congrès des citoyens de St-Henri », *Le Devoir*, 3 novembre 1972, p. 11.

Anonyme, « Continuité-congrès des citoyens », *La Voix Populaire*, 21 février 1973, p. 4.

Anonyme, « Avec la nomination de six représentants du public, le Conseil de presse du Québec se met en marche », *La Presse*, 27 juin 1973. (FJC dans AJCF)

Anonyme, « Nouveau comité à Saint-Henri », *Le Devoir*, 8 janvier 1974. (ALG)

Anonyme, « Tournée du candidat RCM dans les « petites patries – L'aménagement du canal Lachine n'amène que spéculation et expulsion des habitants (Couture) », *Le Devoir*, 18 octobre 1974, p. 7. (ALG)

Anonyme, « Jacques Couture pose la question : Développer Montréal avec les spéculateurs ou avec les citoyens? », *Le Jour*, 23 octobre 1974. (ALG)

Anonyme, « Personnes âgées et transport public – Un nouveau pas vers la gratuité – Jacques Couture », *Le Jour*, 18 avril 1975, p. 3. (ALG)

Anonyme, « Couture passera 10 mois à Grenoble », *Le Devoir*, 8 septembre 1975, p. 6.

Anonyme, « Jacques Couture pas assez à gauche pour l'UQAM? », *Le Devoir*, 14 septembre 1976, p. 1.

Anonyme, « Jacques Couture missionnaire à Madagascar », *La Presse*, 2 septembre 1981, p. D-8. (ALG)

BEAUREGARD, Hermine, « Le père Jacques Couture veut être le cri des blackboulés de Saint-Henri », *Le Petit Journal*, 22 février 1970, p. 6. (FJC dans AJCF)

BENOÎT, Jacques, « Couture : Drapeau est devenu un danger public », *La Presse*, 9 novembre 1974. (ALG)

BILODEAU, Jean-Noël, « L'avenir de Montréal ne peut se faire sans celui du Québec tout entier – déclare Jacques Couture qui se dit « disponible » politiquement », *Le Jour*, 2 juillet 1976, p. 26. (ALG)

BOUCHARD, Gérard, « Jeux Olympiques, fœtus et petits salariés », *Le Devoir*, 27 mars 1974, p. 4.

CHALVIN, Solange, « Saint-Henri : des citoyens élisent le conseil du CLSC » », *Le Devoir*, 19 janvier 1973, p. 7.

CHALVIN, Solange, « Un danger permanent pour les enfants Saint-Henri réclame la démolition immédiate des maisons abandonnées » », *Le Devoir*, 7 juin 1973. (ALG)

COURTEMANCHE, Gil, « Jacques Couture prend la défense des pompiers – Drapeau veut qu’il y ait des drames, il en sera responsable – Jacques Couture » », *Le Jour*, 28 octobre 1974. (ALG)

DESCÔTEAUX, Bernard, « Le candidat du RCM à la mairie : Refaire le Montréal des « petites patries » », *Le Devoir*, 11 octobre 1974, p. 3.

DESCÔTEAUX, Bernard, « Jacques Couture propose une nouvelle vision de la vie urbaine », *Le Devoir*, 22 octobre 1974, p. 11

DESCÔTEAUX, Bernard, « Aux Montréalais « pognés » dans le béton... », *Le Devoir*, 22 octobre 1974, p. 11.

DESCÔTEAUX, Bernard, « Au programme du Parti civique – Le RCM oppose réforme fiscale, planification et démocratisation », *Le Devoir*, 5 novembre 1974, p. 6.

DESCÔTEAUX, Bernard, « Dénonçant « la provocation » du maire envers les pompiers – Couture demande un service d’urgence pour les sinistrés », *Le Devoir*, 6 novembre 1974. (ALG)

DESCÔTEAUX, Bernard, « L’opposition fera-t-elle sa rentrée à l’hôtel de ville? », *Le Devoir*, 9 novembre 1974, p. 3.

DESCÔTEAUX, Bernard, « L’enjeu : deux conceptions de la vie urbaine », *Le Devoir*, 9 novembre 1974, p. 2.

DESCÔTEAUX, Bernard, « Jean Drapeau tirera les leçons plus tard », *Le Devoir*, 11 novembre 1974, p. 2.

DESCÔTEAUX, Bernard, « Feu l’unanimité à l’hôtel de ville- Le RCM remporte 18 sièges », *Le Devoir*, 11 novembre 1974, p. 1-2.

DESCÔTEAUX, Bernard, « Un défi pour le RCM : s'impliquer davantage dans la vie du quartier », *Le Devoir*, 16 août 1975, p. 3.

DESROSIERS, Éric, « Les membres du RCM disent oui après 27 ans d'histoire », *Le Devoir*, 14 juillet 2001.

DONGOIS, Michel et Gordon PIGEON, « Jacques Couture au terme de son mandat : La politique est un instrument extraordinaire qu'il faut valoriser », *Esprit Vivant*, 7 décembre 1980, vol. 6, no 1, p. 9. (FJC dans AJCF)

DUFOUR, Michel, « Un nouveau-né : le CRI des citoyens de St-Henri », *La Voix Populaire*, 4 février 1970, p. 6.

DUFRESNE, Jean-V., « Paul-Émile Robert reste indépendant mais proclame « Couture est le seul candidat valable à la mairie » », *Le Devoir*, 24 octobre 1974. (ALG)

DUFRESNE, Jean-V., « Couture dénonce les « sauveurs » et les « solutions globales » », *Le Devoir*, 29 octobre 1974, p. 3. (ALG)

DUFRESNE, Jean-V., « Couture dénonce l'intolérance : elle est à la sortie du meeting », *Le Devoir*, 7 novembre 1974. (ALG)

DUFRESNE, Jean-V., « Cet homme a fait trembler Jean Drapeau », *Le Maclean*, mars 1975, p. 20-21 et 40-42. (ALG)

DUMAS, Evelyn, « Jacques Couture, candidat du Rassemblement des Citoyens de Montréal : « Moi, je veux être maire des Montréalais. Drapeau, lui, veut être maire de Montréal » », *Le Jour*, 12 octobre 1974, p. 5. (ALG)

DUMAS, Evelyn, « Jacques Couture en tournée des « petites patries » : Les difficultés de créer une campagne électorale au niveau de Montréal », *Le Jour*, 19 octobre 1974, p. 3. (ALG)

DUMAS, Evelyn, « Premier bilan de Jacques Couture : La tournée des « petites patries » a donné aux problèmes de Montréal le visage de leurs quartiers », *Le Jour*, 21 octobre 1974, p. 3. (ALG)

DUMAS, Evelyn, « Couture dénonce le piège des solutions globales », *Le Jour*, 29 octobre 1974, p. 3. (ALG)

DUMAS, Evelyn, « La campagne électorale – Appui de 50 médecins à Couture », *Le Jour*, 8 novembre 1974. (ALG)

DUMAS, Evelyn, « Le RCM obtient 44% des voix au Conseil », *Le Jour*, 12 novembre 1974. (ALG)

GIROUX, Maurice, « Par la restauration des vieux logements, le RCM veut sauver la vie des quartiers », *Le Jour*, 26 octobre 1974, p. 3. (ALG)

GIROUX, Maurice, « Si le taux des taxes est si élevé, c'est que Drapeau ne sait pas compter – Jacques Couture », *Le Jour*, 31 octobre 1974. (ALG)

GOULET, Louis-Joseph, « Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Le Brigand*, août-septembre-octobre 1995, No 442, p. 4-10.

GRIP (St-Henri), « On manque d'orphelins à Saint-Henri! », *La Presse*, 15 décembre 1973. (ALG)

HARTING, Claire, « Jacques Couture a de quoi surprendre », *Journal de Montréal*. (FJC dans AJCF)

JULIEN, Pierre, « Le GRIP de Saint-Henri : Un comité de citoyens qui frappe dur sans charrier », *Québec-Presse*, 24 mars 1974. (ALG)

KEABLE, Jacques, « Léa Cousineau – Pourquoi il faut combattre Drapeau », *Québec-Presse*, 6 octobre 1974, p. 4. (ALG)

LABELLE, Jean-Paul, S.J., « Le père Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Nouvelles de la Province du Canada français*, Vol. 14, no 7, août 1995, p. 63-65. (FJC dans AJCF)

LAGRAVE, Jean-Paul de, « Le père Jacques Couture : Il n'est pas extraordinaire d'être prêtre-ouvrier; c'est la logique de l'engagement », *La Presse*, 6 juillet 1968, p. 55. (ALG)

LAGRAVE, Jean-Paul de, « Le drame des prêtres contestataires c'est que les promesses du concile ne sont pas tenues », *La Presse*, 15 février 1969, p. 30. (ALG)

LAMOUREUX, André, « À propos du salaire minimum », *Le Devoir*, 7 mars 1974, p. 5.

LAURENDEAU, Marc, « Le retour de Jacques Couture », *Montréal-Matin*, 11 juin 1976, p. 12. (ALG)

LE BLANC, Gérald, « Deux candidats prestigieux du PQ », *Le Devoir*, 22 octobre 1976, p. 3.

LECLERC, Jean-Claude, « Le prêtre-ouvrier Couture répond à Drapeau et réclame une enquête sur le poste No 4 », *Le Devoir*, 27 juin 1968, p. 3.

LECLERC, Jean-Claude, « Le RCM, prochaine étape », *Le Devoir*, 13 novembre 1974, p. 4.

LECLERC, Jean-Claude, « La rentrée de Jacques Couture », *Le Devoir*, 12 juin 1976, p. 4.

LESAGE, Gilles, « Le GRIP soumet à Québec son projet symbolique de salaire minimum à \$2.50 », *Le Devoir*, 14 mars 1974. (ALG)

LEURENT, Bernard, « Le père Jacques Couture, S.J. (1929-1995) », *Nouvelles de la Province du Canada français*, janvier 1996, p. 1-4.

*L'inédit*, le journal interne d'Immigration Québec, numéro spécial de novembre 1980, p. 3. (FJC dans AJCF)

LONGPRE, Paul, « Les évêques québécois refusent d'endosser le projet du GRIP sur le salaire minimum », *La Presse*, 6 mars 1974, p. D 12. (ALG)

MERCIER, Jean-H., « À l'assemblée générale du RCM St-Henri – Jacques Couture élu directeur du comité de district », *La Voix Populaire*, 28 septembre 1976, p. 4.

MERCIER, Jean-H., « St-Henri a son ministre – Jacques Couture Ministre du travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration », *La Voix Populaire*, 30 novembre 1976, p. 2.

MYLES, Brian, « Jacques Couture meurt à 65 ans – Il avait été membre du premier cabinet Lévesque de 1976 », *Le Devoir*, 11 août 1995, p. A-10.

O'NEILL, Pierre, « Jacques Couture lance un appel aux péquistes », *Le Devoir*, 10 juin 1976, p. 1.

PRINCE, Vincent, « La « rentrée » de Jacques Couture », *La Presse*, 11 juin 1976, p. A-4.

PROULX, Jean-Pierre, « 20% des citoyens de Saint-Henri lisent « l'Opinion ouvrière » », *Le Devoir*, 19 août 1968, p. 9.

Rassemblement des citoyens de Montréal, « Le logement à Montréal – Les mêmes promesses à tous les quatre ans », *Le Devoir*, 5 novembre 1974. (ALG)

RICHER, Monique, « Au nom de Dieu, l'ex-ministre Jacques Couture œuvre parmi les plus pauvres », *Le Journal de Montréal*, 22 mai 1988, p. 5. (FJC dans AJCF)

ROWAN, Renée, « Les citoyens de St-Henri font le point de leur action et pensent à l'avenir », *Le Devoir*, 7 novembre 1972, p. 7.

ROY, Michel, « Pressenti comme professeur invité à l'UQAM – Jacques Couture écarté pour des « raisons d'ordre pédagogique » », *Le Devoir*, 24 septembre 1976, p. 11.

RYAN, Claude, « Pour que M. Drapeau ne soit plus seul », *Le Devoir*, 9 novembre 1974, p. 4.

SIMOND-OUELLET, Michèle, « Des promesses qui frisent le mensonge », *Le Jour*, 8 novembre 1974. (ALG)

STEWART, Jim, « Couture Ready for Comeback », *The Montreal Star*, 19 mai 1976, p. A-5. (FJC dans AJCF)

TANGUAY, Pierre, « Un premier candidat contre Drapeau : Jacques Couture », *Le Jour*, 9 octobre 1974, p. 1. (ALG)

TRUDEL, Jean-Pierre, « Servons-nous du système « à la planche » », *La Semaine*, 13 décembre 1970, p. 10. (ALG)

TURCOTTE, Claude, « Travail, main-d'œuvre et immigration – Jacques Couture : action sociale et politique », *La Presse*, 30 novembre 1976, p. A-9. (ALG)

TURCOTTE, Claude, « Jacques Couture à un carrefour », *La Presse*, 6 septembre 1975. (ALG)

TURCOTTE, Claude, « Pour Jacques Couture, ce n'est pas un exil », *La Presse*, 9 septembre 1975. (ALG)

TURCOTTE, Claude, « Sur la scène municipale? – Jacques Couture va reprendre le collier », *La Presse*, 10 juin 1976. (ALG)

TURCOTTE, Claude, « Jacques Couture – Il quitte les jésuites mais veut rester prêtre », *La Presse*, 11 juin 1976, p. A-6. (ALG)

## II. Études

ANONYME, *Ces gens qui ont fait Saint-Henri : exposition du 3 octobre au 28 novembre 2004.*, Société historique de Saint-Henri, 2004, 152p.

BLONDIN, Michel, *Le projet St-Henri : Description et analyse d'un projet centré sur la participation des citoyens*, août 1965, 79 p.

BLONDIN, Michel, « L'animation sociale en milieu urbain : une solution. », *Recherches sociographiques*, septembre-décembre 1965, Vol VI, No 3, p. 283-304.

BLONDIN, Michel, « Vie urbaine et animation sociale », *Recherches sociographiques*, janvier-août 1968, Vol IX, No 1-2, p. 111-119.

BLONDIN, Michel, « L'animation sociale, telle qu'élaborée et mise en œuvre au Conseil des Œuvres de Montréal », octobre 1968, 42 p.

CASTELLS, Manuel, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, F. Maspero, 1975, 123p.

CHABOT-ROBITAILLE, Louise, *De l'eau chaude, de l'espace et un peu de justice : des citoyens de quartiers ouvriers analysent leur situation*, Montréal, Conseil de développement social du Montréal métropolitain, 1970, 222p.

COLLIN, Jean-Pierre et Jacques GODBOUT, *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle?*, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1977, 311p.

CORBEIL, Michel, « Historique de l'animation sociale au Québec », *Relations*, numéro spécial : l'animation sociale au Québec, mai 1970, No 349, p. 139-147.

DESHAIES, André, « Participer : pourquoi? », *Relations*, numéro spécial : l'animation sociale au Québec, mai 1970, No 349, p. 134-138.

DIDIER, René, « Où va l'animation sociale? », *Relations*, numéro spécial : l'animation sociale au Québec, mai 1970, No 349, p. 148-152.

FAVREAU, Louis, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours. Continuités et ruptures*, Montréal, Les Éditions du Fleuve, 1989, 307p.

HAMEL, Pierre, Jean-François LÉONARD et Robert MAYER, *Les mobilisations populaires urbaines*, Les éditions nouvelle optique, 1982, 482p.

HAMEL, Pierre, *Logement et luttes urbaines à Montréal (1963-1976)*, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1983, 322p.

LINTEAU, Paul-André, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 1992, 165p.

LINTEAU, Paul-André, *25 ans d'histoire de Montréal : le Groupe de recherche sur l'histoire de Montréal : 1972-1997*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'histoire, 1998, 47p.

LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 2000, 627p.

MCGRAW, Donald, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978, 184p.

NATASCIA, Eusébi, *Fonds du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal, 1998, 38p.

QUIRION, Hugues, « Y a-t-il un métier d'animateur social? », *Relations*, numéro spécial : l'animation sociale au Québec, mai 1970, No 349, p. 153-156.

ROBERT, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global et Libre Expression, 1994, 167p.

SÉVIGNY, Marcel, *Trente ans de politique municipale : plaidoyer pour une citoyenneté active*, Montréal, Ecosociété, 2001, 283p.

THOMAS, Timothy Lloyd, *A city with a difference : the rise and fall of the Montreal citizen's movement*, Montréal, Véhicule Press, 1997, 214p.